

QUARTIER DES SPECTACLES – PÔLE DU QUARTIER LATIN

PROGRAMME PARTICULIER
D'URBANISME

VIVRE
APPRENDRE
CRÉER
SE DIVERTIR

MAI 2013

NOTE AU LECTEUR

Avec la sanction le 1er juin 2023 de la loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions (projet de loi 16), le « programme particulier d'urbanisme » est remplacé par le « plan particulier d'urbanisme » (PPU). Cette nouvelle appellation permet de mieux rendre compte de la nature de ce document en lui conférant un rôle de planification détaillée d'une partie du territoire municipal, plutôt que celui d'un programme.

Pour le moment, il n'est toutefois pas obligatoire de modifier les « programmes particuliers d'urbanisme » en vigueur le 1er juin 2023 afin de refléter les changements législatifs apportés à cet outil, à telle enseigne qu'un « programme particulier d'urbanisme » est réputé être un « plan particulier d'urbanisme » aux termes de l'article 139 du projet de loi 16. Cependant, l'article 138 du projet de loi 16 précise que la période transitoire sera levée à la date déterminée par le ministre.

Dans ce contexte, chaque programme particulier d'urbanisme en vigueur au 1er juin 2023 qui n'est pas abrogé aux termes du présent PUM est maintenu en tant que « programme particulier d'urbanisme » aux termes du présent chapitre. Certains éléments de ces programmes particuliers d'urbanisme ont été ajustés pour tenir compte du contenu du PUM. Puisque leur contenu est intimement lié à la gouvernance locale et aux choix faits par les arrondissements, leur actualisation pour tenir compte des modifications législatives introduites par le projet de loi 16 et du contenu du PUM se continuera à brève échéance. Dans la période intérimaire, soit entre la date du jour où le PUM entre en vigueur et la date du jour où le programme particulier d'urbanisme actualisé entre en vigueur, les cartes, tableaux, dispositions, règles, normes et critères du PUM ont préséance, en cas de conflit d'interprétation, sur toute disposition incompatible d'un programme particulier d'urbanisme.

Dans le cadre du PUM, l'acronyme PPU sera utilisé indistinctement pour désigner les programmes particuliers d'urbanisme qui y sont joints de même que le plan particulier d'urbanisme, puisque l'un et l'autre sont réputés, eu égard aux programmes particuliers d'urbanisme en vigueur le 1er juin 2023, constituer un seul et même outil d'urbanisme.

Mai 2024



C'est avec beaucoup de fierté et d'enthousiasme que je vous présente le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin. Ce projet ambitieux et rassembleur est le résultat d'une longue démarche de consultation réalisée par la Ville auprès des résidents, des organismes, des créateurs et designers et des partenaires des milieux culturel, économique et social.

Le Quartier des spectacles s'inscrit sans conteste au palmarès des grandes réalisations montréalaises de la dernière décennie. Son aménagement remarquable dans le pôle de la Place des Arts a permis à Montréal de se définir encore plus clairement comme métropole culturelle et créative d'exception à l'échelle nationale et mondiale. Fort de ce succès exceptionnel, l'arrondissement de Ville-Marie entreprend la réalisation de la deuxième phase du Quartier des spectacles, soit la planification du pôle du Quartier latin.

En accord avec les partenaires du quartier, notre vision d'avenir est de faire du Quartier latin un lieu où « Vivre, apprendre, créer et se divertir ». En suivant cette vision, notre ambition commune est de compléter l'aménagement de ce territoire pour en faire un lieu emblématique, une destination incontournable et une vitrine de la culture montréalaise. Le Quartier latin doit se distinguer comme un espace de vie et de rencontres invitant, animé 24 heures sur 24, habité et fréquenté par une clientèle de plus en plus variée et urbaine.

Fort de ses 45 lieux de diffusion, d'une dizaine d'institutions culturelles et d'enseignement bien établis, fréquenté par 10 millions de visiteurs annuellement, dont 46 000 étudiants, le Quartier latin est au carrefour du Vieux-Montréal, du centre-ville, du Plateau-Mont-Royal et du Village. L'arrivée du CHUM et le développement du campus Norman-Bethune accéléreront encore plus son aménagement et contribueront certainement à consolider le rôle de Montréal comme métropole du savoir.

À la suite de l'adoption du PPU, la Ville est déjà à pied d'œuvre et en mesure d'accomplir les premières actions en vue de faire du Quartier latin une vitrine exceptionnelle de Montréal et une expérience urbaine unique, stimulante et moderne au cœur du centre-ville.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "M. Applebaum". The signature is fluid and cursive.

Michael Applebaum
Maire de Montréal

MOT DU RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'URBANISME AU COMITÉ EXÉCUTIF



L'aménagement de la première phase du Quartier des spectacles dans le secteur de la Place des Arts a révélé plusieurs des atouts qui font de Montréal une métropole culturelle et économique de calibre mondial. Le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin complète de façon significative la planification de ce quartier emblématique de Montréal.

Aujourd'hui, c'est avec une grande satisfaction et beaucoup d'enthousiasme que nous allons de l'avant et concrétisons ce projet porteur pour le centre de notre métropole. Plusieurs grandes priorités déterminées dans le PPU guideront l'aménagement du quartier et permettront, entre autres, de revitaliser rapidement les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Ontario et Saint-Hubert ainsi que le boulevard Saint-Laurent qui sont les artères commerciales emblématiques du quartier et de Montréal. De plus, le PPU s'inscrit parfaitement dans les orientations de la Ville qui sont de poursuivre les efforts pour créer des milieux de vie habités au cœur du centre-ville et un environnement dynamique de grande qualité pour tous les Montréalais.

En phase avec les principes fondateurs du Plan d'urbanisme de 2004, le PPU du pôle du Quartier latin s'inscrit au tableau des grandes planifications de la Ville, comme le Quartier international qui a fait la démonstration des effets positifs qu'un projet d'envergure peut avoir sur le développement du centre-ville.

L'aménagement du Quartier latin s'inscrit dans la foulée de plusieurs projets majeurs qui changeront, au cours des prochaines années, le visage du centre-ville et contribueront au rayonnement de notre métropole, notamment la construction du centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), de son Centre de recherche et de l'École de santé publique qui sera située sur le futur campus Norman-Bethune.

Je suis convaincu que la réalisation du PPU du Quartier latin sera sans conteste une autre grande réussite de Montréal et une fierté de plus pour tous les Montréalais.

Monsieur Alain Tassé
Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal
responsable du développement économique et de l'urbanisme

MOT DE LA RESPONSABLE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU DESIGN AU COMITÉ EXÉCUTIF



Martin Viau

Plus qu'un projet d'aménagement urbain, le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles–Pôle du Quartier latin est aussi un projet culturel. Sur les 80 lieux de culture et de savoir que recèle le Quartier des spectacles, la moitié se situe dans le Quartier latin. Ce lieu de rassemblement doit devenir un quartier plus que jamais accessible aux arts et à la culture, un campus du savoir incarné par ses institutions d'enseignement reconnus et un lieu animé incontournable de notre métropole. À ce titre, le PPU est pleinement en phase avec les orientations définies dans le *Plan d'action 2007-2017 Montréal métropole culturelle*.

En misant sur le potentiel créatif de Montréal, les citoyens, les partenaires ainsi que les créateurs qui imaginent la ville participent eux aussi à réinventer le Quartier latin de demain et à mettre en valeur son âme si unique et particulière. Une première étape a été amorcée en ce sens dans le PPU par la mise en place de plusieurs activités créatives et participatives, comme le concours d'idées en design urbain et en architecture. Également, la Ville souhaite dans son plan d'action préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager du quartier.

Grâce à la réalisation de la deuxième phase du Quartier des spectacles, Montréal concrétisera encore plus son statut de ville créative et festive et son rôle de métropole culturelle et de savoir. Le quartier s'affirme déjà aujourd'hui comme une scène artistique internationalement reconnue, une véritable vitrine pour nos artistes de talent, mais aussi pour nos créateurs et designers, qui le font vibrer jour après jour au fil des saisons.

En amont des célébrations entourant le 375^e anniversaire de Montréal, la mise en œuvre du PPU nous permettra de faire du Quartier latin un haut lieu de la culture et du savoir et un symbole de la fierté des Montréalais.



Élaine Ayotte

Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal
responsable de la culture, du patrimoine et du design

TABLE DES MATIÈRES

11 AVANT-PROPOS

- 1.1 Le Quartier latin au cœur d'un centre-ville unique
- 1.2 Une réflexion qui a fait du chemin – 2008-2010
- 1.3 Élaboration du PPU : un projet commun et participatif – 2011-2012
 - 1.3.1 Rencontres avec les leaders d'opinion – Automne 2011
 - 1.3.2 Atelier de vision : des partenaires concertés – 7 décembre 2011
 - 1.3.3 Un PPU Web 2.0 – De l'automne 2011 à l'été 2012
 - 1.3.4 Un concours d'idées pour imaginer le Quartier latin de demain – Du 27 mars au 17 août 2012
 - 1.3.5 Première adoption et lancement au théâtre St-Denis – 4 octobre 2012
 - 1.3.6 Les consultations publiques à l'OCPM
- 1.4 Un travail en marche : vers le Quartier latin moderne
- 1.5 Destination 2017 – Horizon 375°

17 LE CONTEXTE

- 2.1 Le Quartier des spectacles au fil du temps
- 2.2 Un vaste chantier pour redessiner le cœur culturel de Montréal
- 2.3 Le pôle du Quartier latin
 - 2.3.1 L'histoire du quartier
 - 2.3.2 Le profil sociodémographique du quartier
- 2.4 La cohésion avec les politiques de la Ville et de la Communauté métropolitaine de Montréal

33 LA VISION

- 3.1 Vivre, apprendre, créer, se divertir
- 3.2 Une destination unique de la culture et du savoir
- 3.3 Une expérience urbaine distinctive
- 3.4 Un quartier habité, intelligent qui vit 24/7
- 3.5 Un pôle économique et commercial fort
- 3.6 Une vitrine pour Montréal

39 UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR

- 4.1 Les salles du Quartier latin
- 4.2 Un campus du savoir exceptionnel
- 4.3 Assurer la présence des créateurs et travailleurs culturels
- 4.4 Un quartier qui réserve une large part aux arts
- 4.5 Les lieux d'histoire et de commémoration
- 4.6 La mise en œuvre

55 UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

- 5.1 Une programmation continue d'événements extérieurs
- 5.2 Redonner l'espace public aux citoyens
 - 5.2.1 Prioriser le transport collectif et actif dans les déplacements
 - 5.2.2 La rue Sainte-Catherine
 - 5.2.3 La rue Saint-Denis
 - 5.2.4 Le boulevard Saint-Laurent
 - 5.2.5 La rue Berri
 - 5.2.6 Les autres parcours
 - 5.2.7 Ilot Voyageur
 - 5.2.8 Les Habitations Jeanne-Mance
 - 5.2.9 Les transport actifs et collectifs
 - 5.2.10 Stationnements pour voitures
 - 5.2.11 Autres mesures
- 5.3 La mise en valeur du patrimoine et de l'innovation en architecture
- 5.4 Une signature unique dans le Parcours lumière, la signalétique et l'affichage
 - 5.4.1 Les enseignes commerciales
 - 5.4.2 Le Parcours lumière
 - 5.4.3 L'affichage publicitaire et numérique
- 5.5 La mise en œuvre
Les balises d'aménagement
Aménagement du domaine public
Transport et déplacements
Développement commercial, résidentiel et institutionnel

77 UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7

- 6.1 Un quartier habité
 - 6.1.1 Une nouvelle forme d'habitat
 - 6.1.2 La présence des créateurs : un atout pour le quartier
 - 6.1.3 Les besoins en logements pour les étudiants
 - 6.1.4 Assurer la mixité sociale
- 6.2 Une vie urbaine exceptionnelle de jour comme de nuit
- 6.3 Un quartier intelligent
- 6.4 Un quartier vert
 - 6.4.1 Le transport actif

- 6.4.2 La gestion des déchets
- 6.4.3 La qualité des milieux de vie
- 6.4.4 L'agriculture urbaine

6.5 La mise en œuvre

89 UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL FORT

- 7.1 Une priorité montréalaise : la revitalisation des artères commerciales du Quartier latin
- 7.2 La rue Saint-Denis
- 7.3 La rue Sainte-Catherine
- 7.4 Le boulevard Saint-Laurent
- 7.5 Les incitatifs financiers
- 7.6 Un pôle commercial consolidé et adapté au contexte du Quartier des spectacles
- 7.7 L'économie de nuit
- 7.8 Les entrepreneurs et les technologies de l'information
- 7.9 Les lieux de diffusion culturelle
- 7.10 La mise en œuvre

101 UNE VITRINE POUR MONTRÉAL

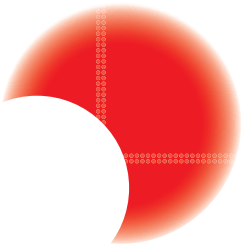
- 8.1 Une fenêtre sur l'avenir
- 8.2 Vivre
- 8.3 Apprendre
- 8.4 Créer
- 8.5 Se divertir
- 8.6 Consolider la vision

105 SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

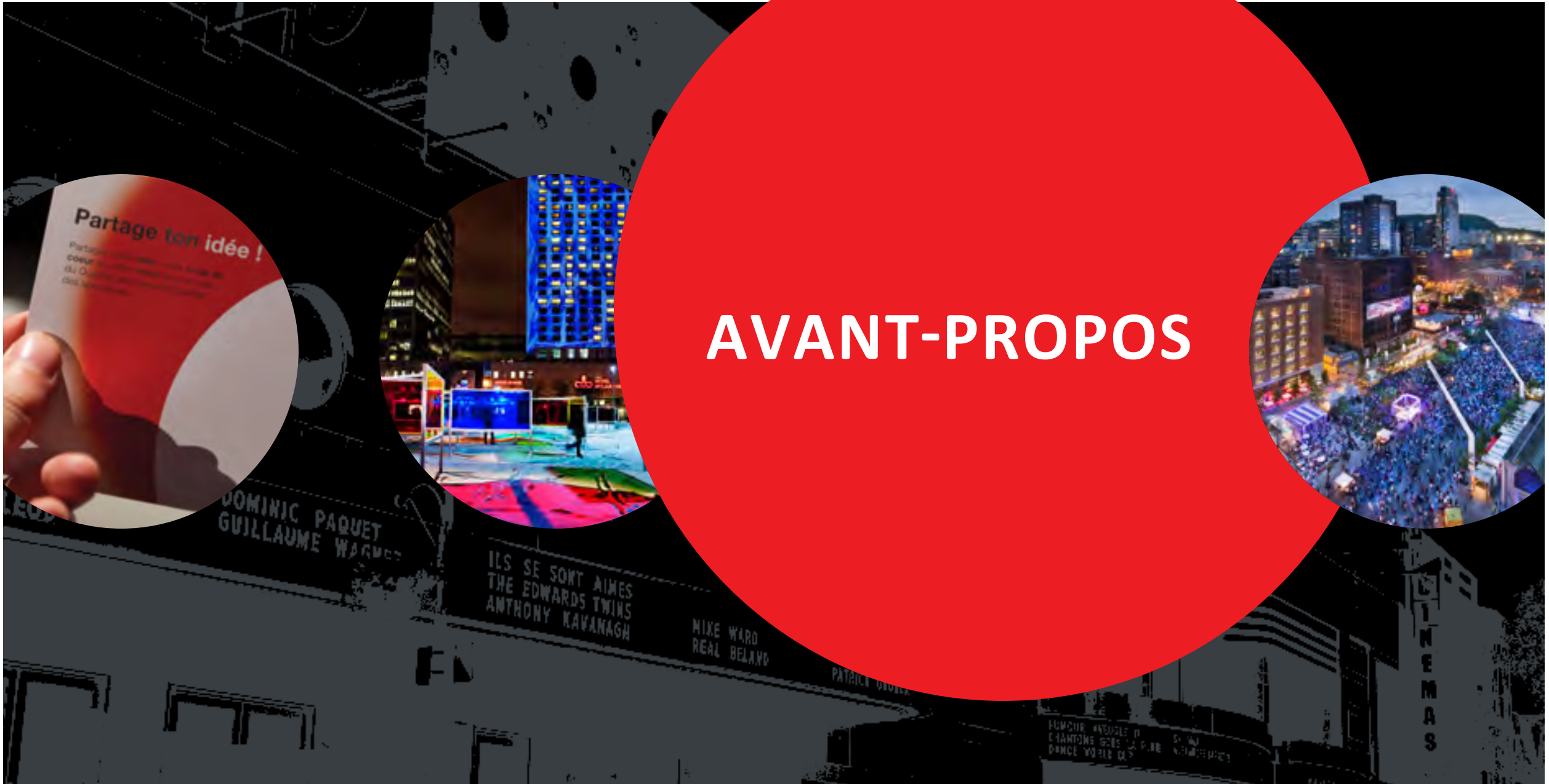
- 9.1 Les paramètres réglementaires
 - 9.1.1 Modification des hauteurs
 - 9.1.2 Modification des densités
 - 9.1.3 Modification de l'affectation du sol
- 9.2 Sommaire des actions
Les 13 priorités d'action

121 ANNEXE

- Glossaire
- Médiagraphie
- Remerciements



AVANT-PROPOS



1.1 LE QUARTIER LATIN AU CŒUR D'UN CENTRE-VILLE UNIQUE

Le centre-ville de Montréal est un lieu habité assez unique en Amérique du Nord, un lieu de rencontre animé été comme hiver, et surtout une vitrine de la créativité exceptionnelle de la métropole et du Québec.

Le Quartier des spectacles, grâce à ses trois pôles—Place des Arts, Saint-Laurent (dit des *Main*) et Quartier latin—est devenu une image de marque pour Montréal. Les nombreux projets qui ont été réalisés ces dernières années dans le secteur de la Place des Arts en témoignent de manière éloquent. Que l'on pense à la place des Festivals, à la Maison symphonique de Montréal, au Parterre ou encore à la rue Sainte-Catherine, l'aménagement extraordinaire du Quartier des spectacles s'est concrétisé grâce notamment à l'implication des gouvernements et de la Ville qui ont investi pour plus de 140 millions de dollars uniquement sur le domaine public.

À l'initiative du bureau du maire, de la Direction générale de la Ville et des élus de l'arrondissement, la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Ville-Marie a été mandatée, en avril 2011, pour élaborer le PPU du Quartier des spectacles—Pôle du Quartier latin. Le PPU propose d'affirmer encore plus le rôle de Montréal comme ville culturelle au centre-ville attractif.

La démarche de planification présentée dans ce document a été orientée par le comité de pilotage regroupant les différentes directions de la Ville de Montréal. Les activités de participation avec les partenaires du milieu ont également permis d'intégrer au PPU les préoccupations du milieu.



Place des Festivals : une des grandes réussites de la première phase du PPU

1.2 UNE RÉFLEXION QUI A FAIT DU CHEMIN – 2008-2010

Lieu vivant et animé au cœur du centre-ville, le Quartier latin est fréquenté quotidiennement par plus de 46 000 étudiants et 6 000 résidants ainsi que de nombreux travailleurs, commerçants et visiteurs. Pour joindre ce public, l'arrondissement et ses partenaires ont travaillé selon une démarche participative innovante, articulée autour de plusieurs événements rassembleurs.

À ce titre, l'événement Saint-Laurent'dez-vous, organisé au printemps 2010 par l'arrondissement de Ville-Marie, a permis aux partenaires, citoyens et travailleurs de s'exprimer sur l'avenir du boulevard Saint-Laurent et de ses abords, artère mythique du Quartier des spectacles. Une soirée créative sous la forme d'un *Pecha Kucha*¹, un *vox pop* dans le Télématon², des visites du boulevard et des rencontres de discussions constructives avec les acteurs du milieu ont eu lieu afin de prendre le pouls des préoccupations citoyennes.

Parallèlement, les initiatives des partenaires ont été nombreuses. La table de concertation du faubourg Saint-Laurent a, par exemple, régulièrement organisé des rencontres et des forums thématiques avec les citoyens pour leur permettre de réfléchir sur l'avenir de leur quartier et d'apporter des idées nouvelles pour son développement. « Je participe pour l'avenir du faubourg Saint-Laurent : un quartier habité où il fait bon vivre » est l'une des initiatives entreprises par la table en 2010. En mars 2012, elle a aussi organisé un forum citoyen spécifiquement sur le thème du PPU, proposant à l'arrondissement une série d'orientations à considérer dans la planification du secteur.

1. Le *Pecha Kucha* est un format de présentation où la règle consiste à présenter 20 images, chacune projetée durant 20 secondes.

2. Invention de l'artiste Jean-Philippe Desmarais, le Télématon est une cabine mobile qui permet de sonder la population d'une façon ludique et spontanée. Les témoignages recueillis sont ensuite édités sous forme d'un vidéoclip.

1.3 ÉLABORATION DU PPU : UN PROJET COMMUN ET PARTICIPATIF – 2011-2012

En misant sur une approche urbaine participative, l'arrondissement a placé les citoyens et les partenaires au cœur de la démarche d'élaboration du PPU, sous la bannière « Lumière sur le pôle du Quartier latin ».

Le maire de Montréal a donné le coup d'envoi du Programme particulier d'urbanisme du pôle du Quartier latin en novembre 2011, en présence des élus et de plusieurs partenaires des milieux institutionnel, culturel, économique, résidentiel et sociocommunautaire.

1.3.1 Rencontres avec les leaders d'opinion – Automne 2011

Dans le contexte de la démarche participative, l'arrondissement a rencontré une quarantaine de leaders d'opinion intéressés à l'avenir du Quartier latin. Ces rencontres ont permis de prendre le pouls de leurs besoins et attentes et de jeter les bases de la vision proposée.



Un atelier de vision créatif avec les principaux partenaires

1.3.2 Atelier de vision : des partenaires concertés – 7 décembre 2011

Un exercice de vision créatif sous forme d'ateliers a réuni les principaux partenaires des milieux. Cette interpellation des Montréalais passionnés du quartier a permis de bonifier la vision pour le Quartier des spectacles. Cette vision rassembleuse guidera, pour les prochaines années, les orientations et les actions définies dans le PPU.

1.3.3 Un PPU Web 2.0 – De l'automne 2011 à l'été 2012

facebook.com/polequartierlatin

L'arrondissement a créé une page Facebook « Lumière sur le pôle du Quartier latin » pour laquelle **100 publications, 33 capsules historiques et 9 entrevues** ont été produites avec les citoyens, partenaires et commerçants du quartier.

« **Partage ton idée** » : c'est sous cette bannière que l'arrondissement a choisi d'interpeller les internautes sur leur idée du Quartier latin de demain. De la piétonnisation de la rue Saint-Denis à l'aménagement de l'avenue Joly, en passant par des initiatives éphémères artistiques dans le quartier, l'originalité et l'enthousiasme se sont fait sentir en ligne sur le microsite partagetonidee.info.



Un des outils de consultation citoyenne :
le site partagetonidee.info

En voici un échantillon :

Émadou partage son idée : « Il serait agréable de rendre la rue Saint-Denis piétonne entre Sherbrooke et Sainte-Catherine. »

Éco-quartier de Saint-Jacques partage son idée : « Rendre vertes, piétonnes et cyclables, les deux voies d'accès de chaque côté du viaduc de la rue Berri. Verdir, animer et rendre piétonne l'avenue Savoie. Aménager en ruelle verte l'avenue Joly, au sud de la rue Ontario, en y intégrant une expérience son. »

Victor partage son idée : « Améliorer le parcours du boulevard De Maisonneuve et de la rue Ontario (entre la place Émilie-Gamelin et place de la Maison symphonique de Montréal). »

Denis partage son idée : « Faire revivre le carillon du clocher de l'église Saint-Jacques, comme signature visuelle et sonore du quartier, et paysager la rue Berri pour lui enlever son aspect autoroute. »

Olivier Gagné

1.3.4 Un concours d'idées pour imaginer le Quartier latin de demain – Du 27 mars au 17 août 2012

Dans la même foulée, l'arrondissement a organisé, en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal, un concours d'idées en design urbain. La Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) a agi comme partenaire de cette activité. Au total, 25 designers et architectes ont laissé aller leur créativité et leur expertise pour imaginer de nouvelles façons d'habiter et d'aménager le Quartier latin.

Le concours comportait deux volets :

1. Le volet « Architecture » invitait les concurrents à imaginer différents types de logements à l'architecture innovante et qui répondent aux besoins d'une clientèle jeune. Les idées devaient tenir compte de la cohabitation des résidences et de l'animation nocturne dans le Quartier des spectacles.

2. Le volet « Aménagement du domaine public » permettait de créer une expérience unique de parcours du Quartier latin. Que ce soit pour le boulevard De Maisonneuve ou les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, les propositions devaient présenter une nouvelle manière de concevoir le domaine public et les déplacements actifs et collectifs.

À la fin de ce concours, les présentations lauréates ont été montrées au public à l'occasion d'une exposition à la Grande Bibliothèque et dans le hall du pavillon de design de l'UQAM. Le concours a également suscité un fort intérêt auprès des médias qui ont diffusé et commenté les propositions des concurrents, notamment dans la presse écrite et sur le Web. Les propositions lauréates seront prises en compte dans la mise en œuvre du PPU.



Les lauréats du concours d'idées en design urbain

Michel Pinault

1.3.5 Première adoption et lancement au théâtre St-Denis – 4 octobre 2012

Afin de souligner la première adoption du PPU, une soirée a été organisée au théâtre St-Denis dans le but de réunir les partenaires qui ont joué un rôle-clé dans l'élaboration du document. Le maire de Montréal a présenté le PPU et a salué les efforts et les accomplissements de l'ensemble des participants présents.

1.3.6 Les consultations publiques à l'Office de consultation publique de Montréal

Présentation et période de questions – 16 et 17 octobre 2012

Présentation des mémoires – Du 12 au 14 novembre

Dans un autre effort de consultation, l'arrondissement a présenté le PPU du Quartier latin à l'occasion de consultations publiques à l'OCPM. Ces consultations ont suscité la production



Martine Doyon

de 42 mémoires avec ou sans présentation orale et de 4 présentations sans dépôt de mémoire. Les participants provenaient des milieux sociocommunautaire, institutionnel, culturel, politique et des affaires et avaient à cœur la réussite du Quartier latin.

Dans son rapport, l'OCPM souligne l'adhésion des participants à de nombreux éléments du PPU. La nécessité d'un PPU a entraîné des réactions positives de la part des acteurs du milieu culturel, sociocommunautaire et des affaires. De plus, « la qualité du travail de l'arrondissement a été soulignée plusieurs fois », de même que la démarche participative ainsi que le caractère global du projet. La richesse des propositions contenues dans les mémoires permettra sans doute de faire du Quartier latin une réussite.

1.4 UN TRAVAIL EN MARCHÉ : VERS LE QUARTIER LATIN MODERNE

La démarche participative a permis la contribution et l'implication permanente des citoyens et des acteurs majeurs du quartier. Bien au-delà de la planification urbaine initiée par l'arrondissement, les organismes, sociétés et institutions du quartier auront également un rôle majeur à jouer dans les prochaines étapes.

Ainsi en témoignent les divers aménagements à la place Émilie-Gamelin et les activités estivales et hivernales qui se déroulent dans le quartier de même que le festival Montréal Complètement Cirque, la programmation du Partenariat du Quartier des spectacles, le festival OUMF piloté par la Société de développement commercial du Quartier latin et le marché public de la table de

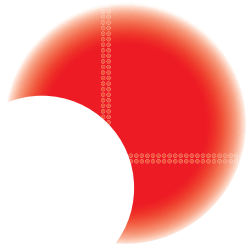
Éclats de verre – Place Émilie-Gamelin

concertation du faubourg Saint-Laurent. Toutes ces réalisations démontrent une certaine réappropriation de ce quartier qui a connu des hauts et des bas.

Sur un autre plan, l'implantation future du campus Norman-Bethune de l'Université de Montréal, ainsi que la réalisation du CHUM et de son centre de recherche viendront enrichir de manière significative l'environnement urbain du secteur, à quelques pas du Quartier de la santé. Le développement du Quartier latin comme pôle de savoir reconnu encouragera l'émergence de projets inspirants et innovateurs.

1.5 DESTINATION 2017 – HORIZON 375^e

L'année 2017 marquera le 375^e anniversaire de Montréal. En prévision des festivités encadrant cet événement marquant pour la métropole, le PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin devra constituer une des réalisations tangibles qui témoignera de l'évolution de Montréal comme métropole culturelle et ville d'avenir exemplaire.



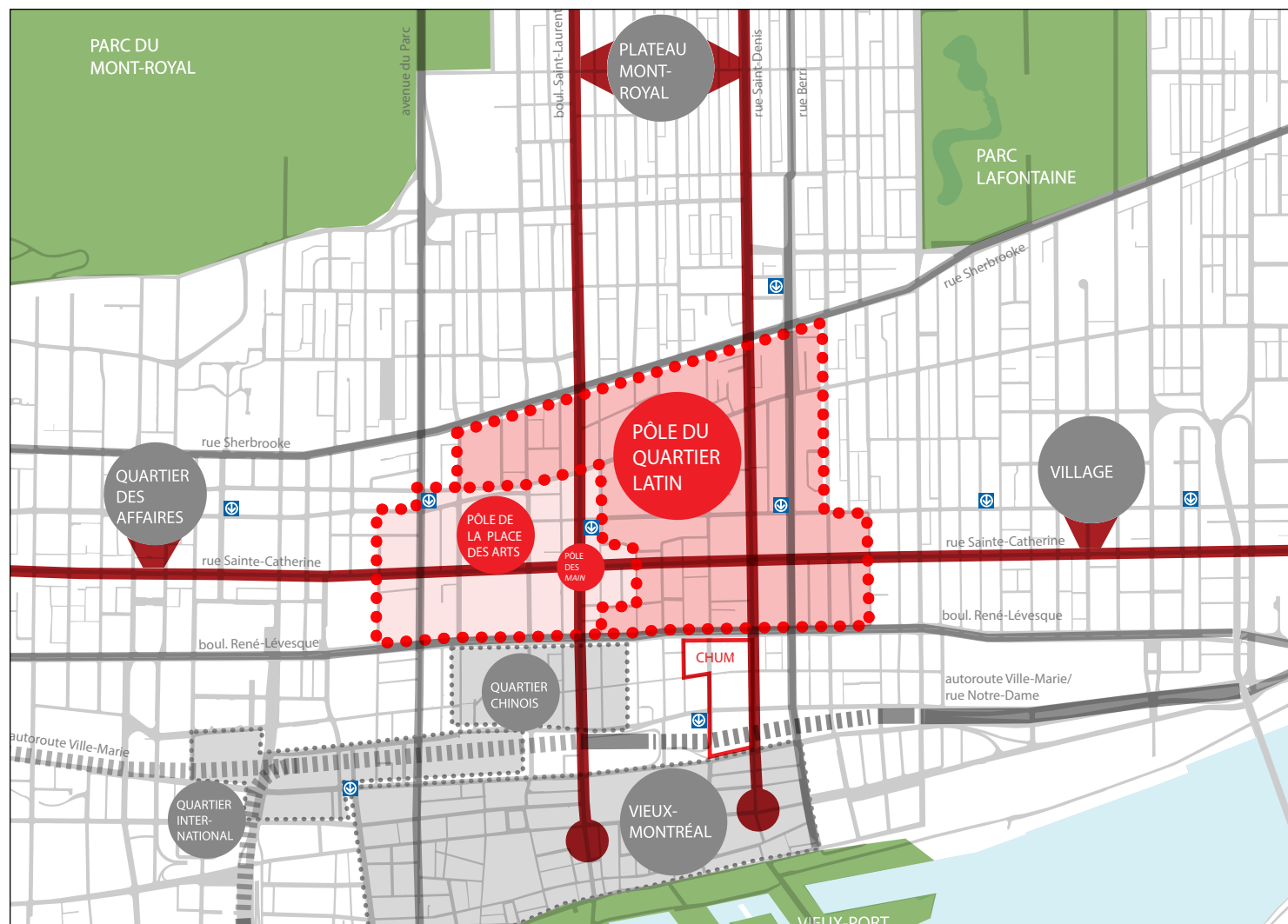
LE CONTEXTE

Le Quartier latin occupe une place stratégique au cœur de Montréal, à la confluence du centre des affaires, du Quartier international, du Plateau Mont-Royal, du Quartier chinois, du Vieux-Montréal et du Village.

Les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, le boulevard Saint-Laurent, la rue Sherbrooke, le boulevard René-Lévesque, la rue Berri, l'avenue du Parc et la rue Ontario de même que les lignes jaune, orange et verte du métro et la Gare d'autocars de Montréal assurent les liens et la fluidité des parcours entre ces lieux majeurs d'activité.

Depuis la création du Quartier des spectacles, la réflexion sur son avenir se décline en trois pôles : le pôle de la Place des Arts, le pôle Saint-Laurent, initialement désigné pôle des *Main*, et le pôle du Quartier latin.

Plusieurs aspects du pôle des *Main* sont abordés dans le PPU. Toutefois, le boulevard Saint-Laurent présente plusieurs problématiques particulières qui relèvent notamment de la réalisation de certains projets immobiliers particuliers et de la transformation de son offre commerciale et qui interpellent aussi sa vocation, laquelle déborde largement des limites du PPU. Compte tenu de ces enjeux, l'arrondissement propose que les services et arrondissements concernés soient immédiatement mandatés pour élaborer un plan stratégique particulier pour la redynamisation du boulevard Saint-Laurent, de la rue de la Commune jusqu'à la rue Prince-Arthur, incluant le secteur du Quartier chinois.



Localisation stratégique du Quartier des spectacles

2.1 LE QUARTIER DES SPECTACLES AU FIL DU TEMPS

1800
Développement du faubourg Saint-Laurent



Bibliothèque et Archives nationales du Québec

1895
Établissement d'une filiale montréalaise de l'Université Laval dans le Quartier latin

1913
Construction du Cinéma impérial (aujourd'hui Centre Sandra et Leo Kolbe)



Université de Montréal

1919-1920
L'Université Laval est remplacée par l'Université de Montréal avant que celle-ci déménage du quartier

1800 1852 1876 1893 1913 1914 1916 1919-1920 1950 1957-1961

1852
Grand incendie de Montréal

1893
Création du Théâtre français (aujourd'hui Métropolis)
Ouverture du Monument National



Théâtre St-Denis

1916
Ouverture du Théâtre St-Denis

1914
Construction de la bibliothèque Saint-Sulpice
Développement du Red Light District, un des plus importants en Amérique du Nord



Ville de Montréal

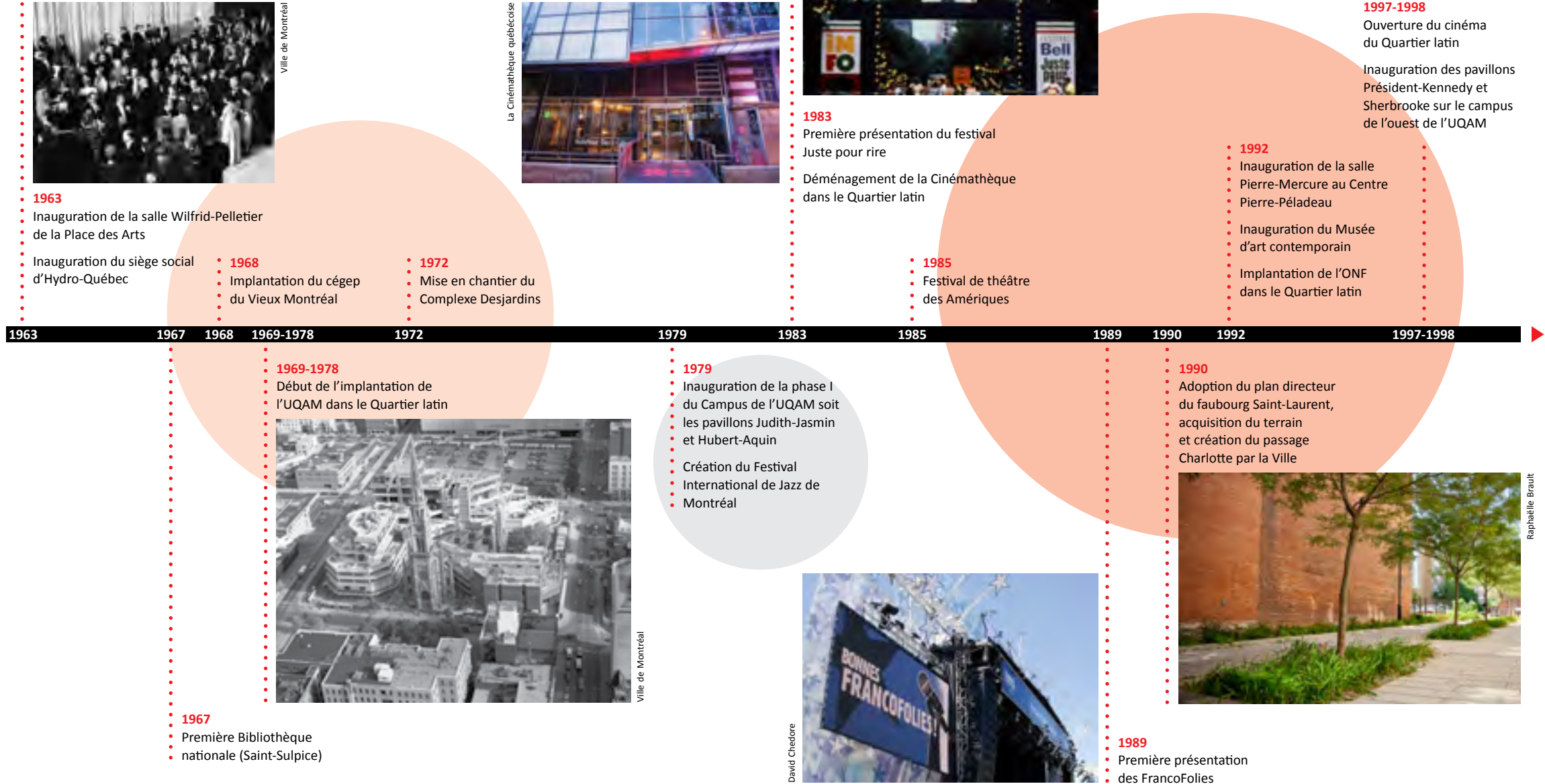
1957-1961
Construction des Habitations Jeanne-Mance
Démolitions massives dans le quartier et construction de grandes infrastructures



Ville de Montréal

1950
Croisade de la Ville contre les activités illicites dans le Red Light District

2.1 LE QUARTIER DES SPECTACLES AU FIL DU TEMPS



Ville de Montréal



La Cinémathèque québécoise



Juste pour rire



Ville de Montréal



David Chedore



Raphaëlle Brault



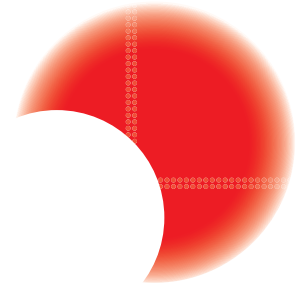
- **2005**
- Inauguration de la Grande Bibliothèque du Québec



- **2009-2012**
- Des projets d'aménagement voient le jour :
- Place des Festivals
- Promenade des artistes
- Parcours lumière
- Maison du développement durable
- Refection des rues Sainte-Catherine, Clark, Jeanne-Mance et une partie du boulevard De Maisonneuve
- Maison symphonique
- 2-22 et agrandissement de la SAT



2011-2012



- **2011-2013**
- L'arrondissement de Ville-Marie entreprend l'élaboration de la phase II du PPU du Quartier des spectacles dans le pôle du Quartier latin
- Début des rénovations de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice afin d'accueillir le Vivier, un regroupement de plusieurs organismes de musique nouvelle
- Adoption du PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin

- **2000**
- Déménagement du Club Soda sur le boulevard Saint-Laurent

- **2002**
- Sommet de Montréal : le Quartier des spectacles ressort comme un projet fort

2000

2001

2002

2003

2005

2007

2009-2012

- **2001**
- Genèse du projet d'un Quartier des spectacles par l'ADISQ

- **2003**
- Implantation de la Société des arts technologiques (SAT)
- Création du Partenariat du Quartier des spectacles et conception de la vision « Vivre, créer, se divertir »

- **2007**
- Le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, place la réalisation du Quartier des spectacles au cœur de ses priorités
- Tenue du Rendez-vous printemps 2007 – Montréal métropole culturelle dans lequel tous les paliers de gouvernement s'engagent à appuyer financièrement le Quartier des spectacles
- Phase I du PPU du Quartier des spectacles, pôle de la Place des Arts



Sources : Programme particulier d'urbanisme, secteur Place des Arts, et Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de Ville-Marie

2.2 UN VASTE CHANTIER POUR REDESSINER LE CŒUR CULTUREL DE MONTRÉAL

La Place des Arts a été un des projets phares de la période d'effervescence que Montréal a connue au début des années 1960, incluant la construction de la Place Ville Marie, de la tour de la Bourse et de la Place Bonaventure. Elle a été inaugurée en 1963. Deux théâtres : Port-Royal (aujourd'hui Jean-Duceppe) et Maisonneuve sont ajoutés à l'occasion du Festival mondial, un imposant événement en marge de l'Expo 67. Le Théâtre du Café de la Place reçoit ses premiers spectateurs en 1978 et la Cinquième Salle, en 1992. En 1993, le Musée d'art contemporain ouvre ses portes et, la même année, il y a une inauguration conjointe de l'Esplanade extérieure de la Place des Arts. En 2011, la Maison symphonique de Montréal, un projet attendu depuis 1987, vient s'ajouter à l'offre culturelle du quartier. La salle, qui peut accueillir 2 100 spectateurs, abrite dorénavant l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre Métropolitain et Les Violons du Roy.

Le pôle de la Place des Arts s'est implanté sur l'emplacement de l'ancien *Red Light* de Montréal et du faubourg Saint-Laurent. Il aura été le premier à se développer au nord de la ville fortifiée.

Le chantier du Quartier des spectacles s'amorce quant à lui en 2001.

L'ADISQ (Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo) propose alors de créer un nouveau quartier culturel en misant sur les 28 000 sièges de spectacle concentrés dans le quadrilatère délimité au nord par la rue Sherbrooke, au sud par le boulevard René-Lévesque, à l'ouest par la rue City Councillors et à l'est par la rue Saint-Hubert.

Outre la trentaine de salles de spectacle qu'on y dénombre, le quartier est déjà animé par les nombreux festivals d'envergure internationale qui s'y déroulent chaque année, dont le Festival International de Jazz de Montréal, le festival Juste pour rire et les FrancoFolies de Montréal.



Esplanade de la Place des Arts

Aménagement à la place des Festivals



Hugo-Sébastien Aubert



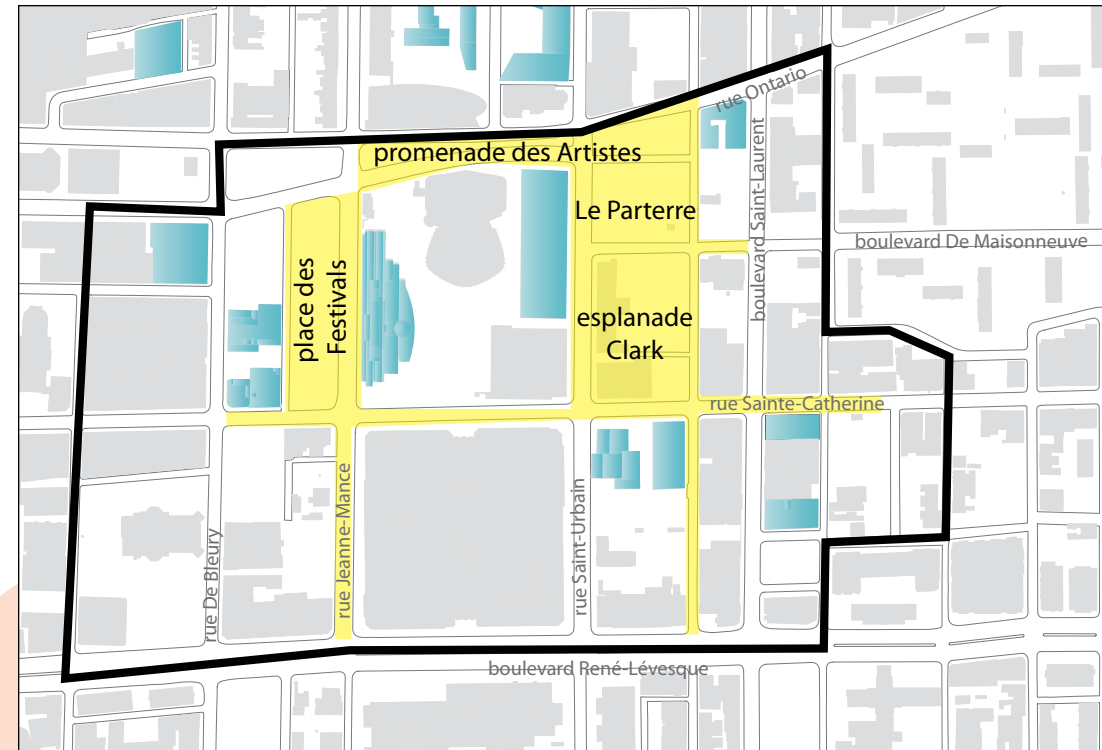
David Chedore

Promenade des Artistes




Réaménagement
du domaine public
et investissements
privés autour de
la Place des Arts

2. LE CONTEXTE

23



Légende

-  Limites du PPU – Phase 1
-  Réalisations sur le domaine public
-  Projets privés-publics

La vision initiale du projet se résumait ainsi :

- Mettre en lumière les nombreux lieux de diffusion déjà présents
- Créer un lieu de rassemblement emblématique
- Créer un espace d'innovation et de diffusion en plein cœur de la métropole
- Miser sur la créativité et l'innovation
- Miser sur la qualité exceptionnelle des aménagements urbains

Au Sommet de Montréal en 2002, le Quartier des spectacles fait l'unanimité et ressort comme un projet hautement prioritaire pour le développement culturel et économique du centre-ville de Montréal.

En 2003, le Partenariat du Quartier des spectacles est créé à l'initiative de la Ville. Le Partenariat est un organisme à but non lucratif qui doit concevoir et mettre en place des projets collectifs qui vont positionner le quartier et Montréal comme destination culturelle internationale.

Le Partenariat se donne une vision qui se décline en 10 orientations :

- Un quartier en équilibre
- Une plaque tournante de la création, de l'innovation, de la production et de la diffusion
- Un foyer de création et une destination culturelle internationaux
- La rue comme fil conducteur et parcours de découvertes
- Un quartier unifié, au bâti continu et en lien avec les quartiers voisins

- Le domaine public, lieu d'expression artistique
- Des infrastructures et des équipements permanents pensés en fonction des activités culturelles
- Une signature unique, une iconographie distincte
- Un caractère contemporain vivant
- Le Partenariat du Quartier des spectacles, créateur et promoteur de la vision

Au Rendez-vous novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle, les deux paliers de gouvernement et la Ville s'engagent à investir près de 140 millions de dollars dans la mise en œuvre de la première phase du Quartier des spectacles, sur la base du Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles présenté au Rendez-vous.

Il s'en est suivi un ensemble de réalisations majeures dont la place des Festivals, Le Parterre et la promenade des Artistes, de nouveaux aménagements pour les rues Sainte-Catherine, Saint-Urbain et Jeanne-Mance et une partie du boulevard De Maisonneuve, la création d'un Parcours lumière, la rénovation de l'édifice Blumenthal de même que la construction du développement durable, l'agrandissement de la Société des arts technologiques, l'implantation du 2-22, incluant la Vitrine culturelle, et la rénovation de plusieurs espaces de la Place des Arts.

À ce jour, les travaux réalisés sur le domaine public représentent à eux seuls un investissement de 147 millions de dollars.

Plusieurs projets publics et privés sont en préparation dans le Quartier des spectacles, notamment :

- La réalisation de l'esplanade Clark avec l'aménagement d'une place publique, d'une patinoire et d'un stationnement souterrain

- La réfection et l'agrandissement de l'édifice Wilder qui accueillera les Grands Ballets Canadiens de Montréal, l'école de danse contemporaine LADMMI, la compagnie Tangente et les bureaux du ministère de la Culture et des Communications et du Conseil des arts et des lettres du Québec
- Le projet de modernisation du Théâtre du Nouveau Monde
- Le projet d'intensification des activités au Musée d'art contemporain
- Le projet Peterson, un projet résidentiel à l'architecture audacieuse
- Le maintien de la Maison Théâtre dans le quartier

Des projets immobiliers d'envergure devraient également voir le jour boulevard Saint-Laurent de même qu'au nord et au sud de la place des Festivals.

Divers mandats sont également en cours de réalisation, notamment celui du jalonnement dynamique afin d'optimiser la gestion du stationnement et la réfection du tronçon de la rue Saint-Urbain, entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard René-Lévesque.

Le Partenariat du Quartier des spectacles poursuit son mandat d'animation culturelle des divers espaces publics à longueur d'année, de jour comme de nuit, en multipliant les initiatives innovantes, participatives et hautes en couleur, en plus de soutenir la tenue d'activités sur les espaces publics, y compris à la place de la Paix et à la place Émilie-Gamelin.

L'importance stratégique du Quartier des spectacles a été réitérée plusieurs fois dans les plans et politiques de la Ville, soit le Plan d'urbanisme (2004), la Stratégie de développement économique (2005), la Politique de développement culturel (2005) et le Plan d'action associé au développement culturel (2007). Le PPU du secteur Place des Arts, adopté en 2008, oriente la réalisation des différentes phases.

Fruit d'une initiative conjointe du bureau du maire, de la Direction générale de la Ville de Montréal et des élus de l'arrondissement de Ville-Marie, le présent PPU a pour but de compléter la planification pour l'ensemble du territoire.

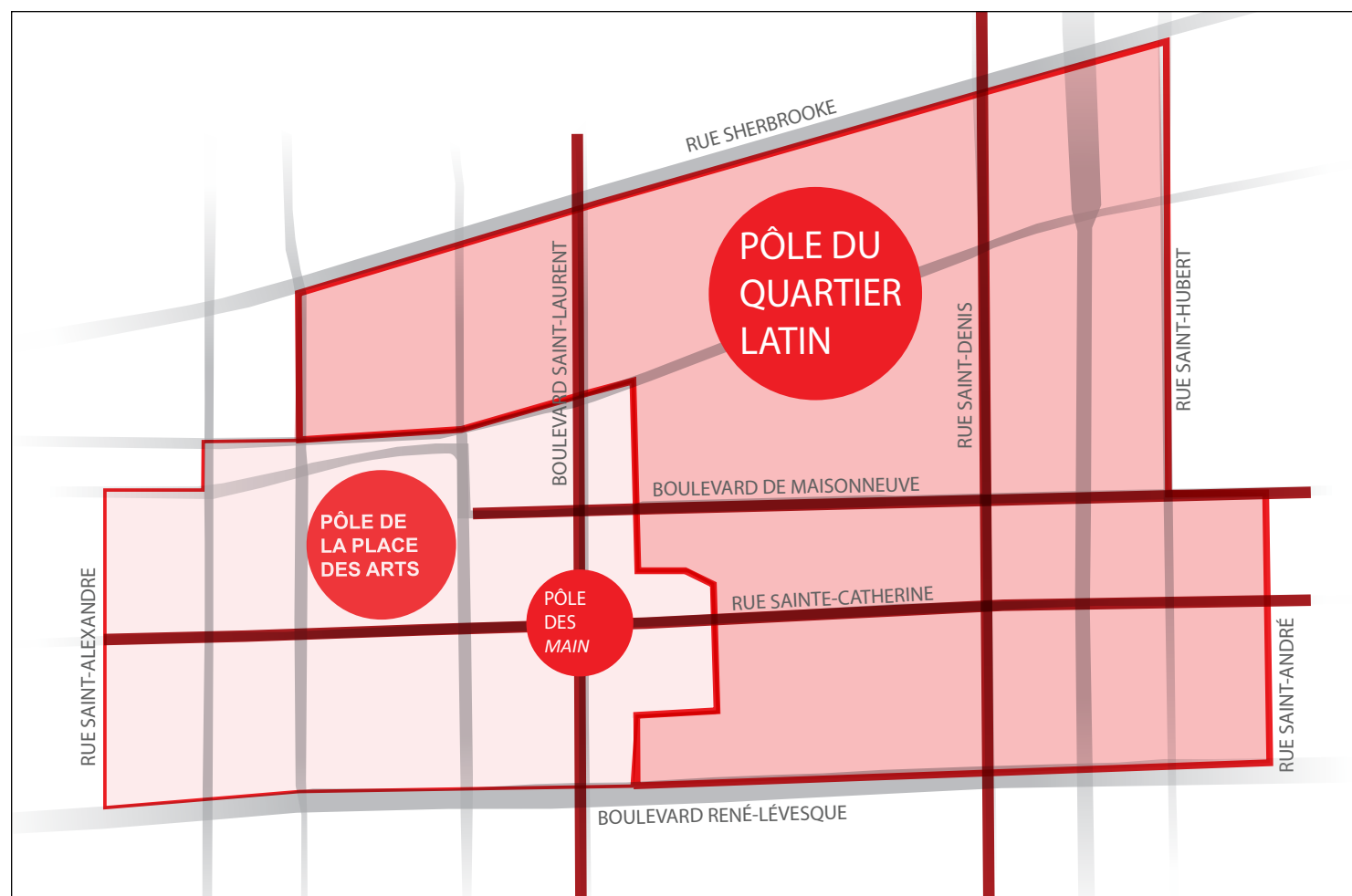
Le projet de PPU déborde des questions d'aménagement pour toucher également les préoccupations reliées aux déplacements urbains ainsi que celles de dimensions culturelles, sociales et économiques.

À terme, l'objectif de planification est de compléter la vision du territoire du Quartier des spectacles.



Raphaëlle Brault

Rue Sainte-Catherine, au cœur des pôles du Quartier des spectacles



Les trois pôles du Quartier des spectacles

2.3 LE PÔLE DU QUARTIER LATIN

Le pôle du Quartier latin est une composante évidente du Quartier des spectacles ; il est situé au carrefour des secteurs d'activité majeurs du centre-ville et de quartiers densément peuplés.

Le quartier s'étend sur un territoire de 70 hectares ou 0,7 km². On trouve à l'intérieur de ce périmètre une vingtaine d'institutions majeures, dont la Grande Bibliothèque, les deux campus de l'Université du Québec à Montréal, la Cinémathèque québécoise, le cégep du Vieux Montréal, le Théâtre St-Denis et l'Office national du film (ONF).

Le Quartier latin est également un milieu de vie résidentiel. Par exemple, le secteur du faubourg Saint-Laurent, avec ses 1 370 logements, en comporte plus que le complexe des Habitations Jeanne-Mance (790 unités). Le Quartier latin compte 6 000 résidents. Plus de 29 500 personnes habitent à moins de 10 minutes de marche des limites du pôle, ce qui en fait une destination incontournable.

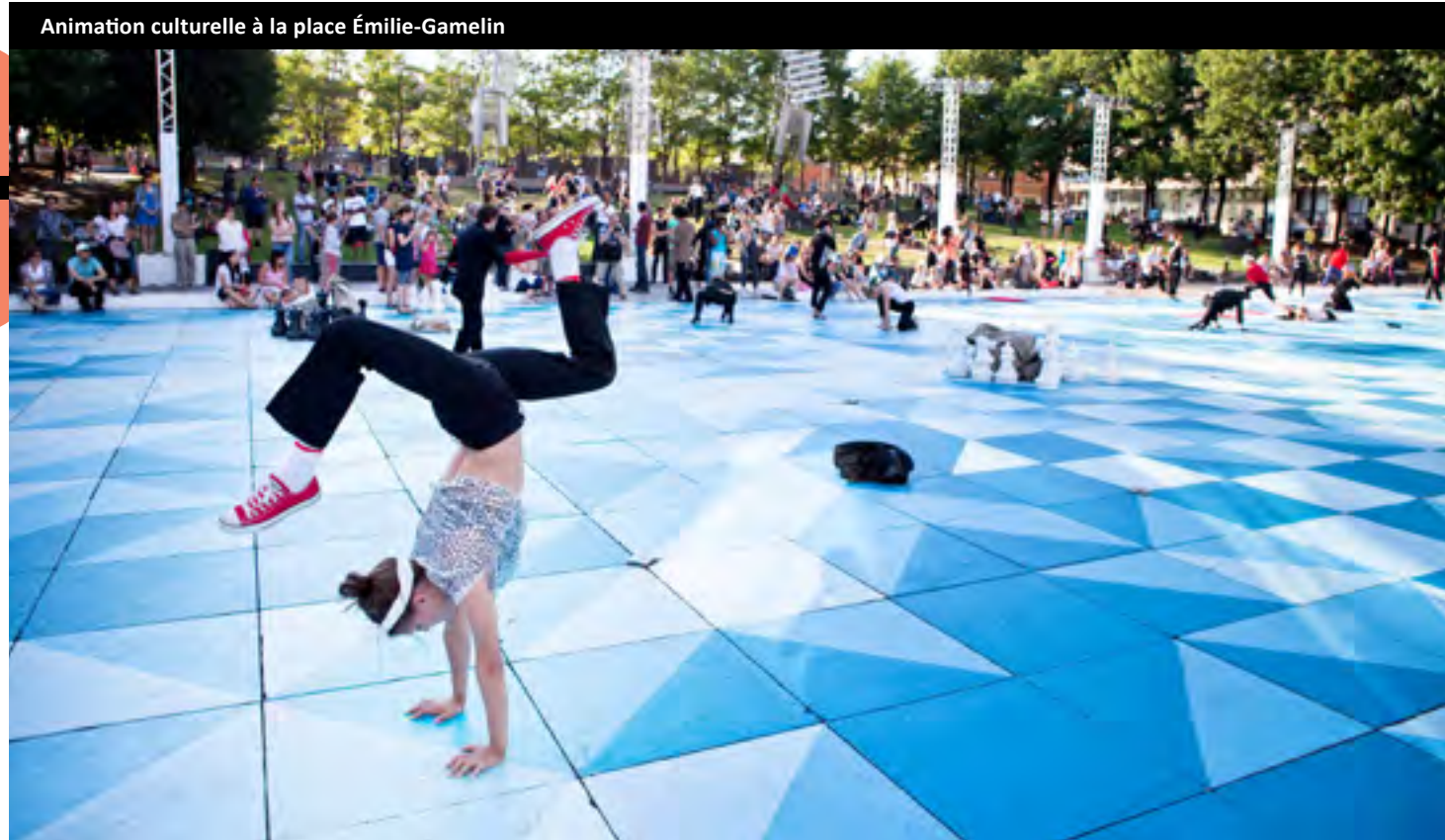
C'est un quartier mixte qui offre une importante activité commerciale et culturelle, dont la rue Saint-Denis constitue la colonne vertébrale avec ses cafés, ses bars, ses restaurants, ses terrasses, ses boutiques et ses galeries regroupés autour du Théâtre St-Denis, de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice et du cinéma Quartier Latin. Selon la Société de développement commercial du Quartier latin, la rue Saint-Denis et ses environs reçoivent 10 millions de visiteurs par année. Cette animation, de jour comme de nuit, pose tout de même certains défis de cohabitation.

La rue Sainte-Catherine n'est pas en reste avec ses grands magasins, ses boutiques culturelles et plusieurs salles de spectacle, dont le Métropolis. À deux pas du secteur, à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, se



Les Habitations Jeanne-Mance regroupent 790 logements au cœur du Quartier des spectacles.

Hugo Sébastien Aubert



Animation culturelle à la place Émilie-Gamelin

Partenariat du Quartier des spectacles

trouvent aussi le Club Soda, le Théâtre du Nouveau Monde, la Société des arts technologiques et le Monument-National.

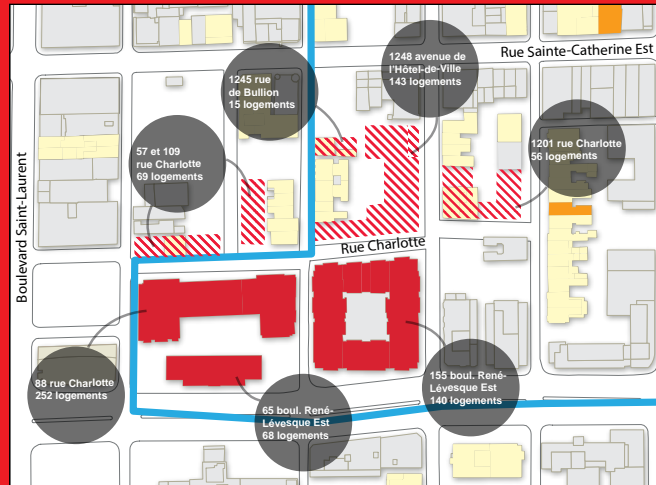
Depuis deux ans, l'arrondissement, le Partenariat du Quartier des spectacles et la Société de développement commercial du Quartier latin ont mis en œuvre plusieurs programmes d'animation à la place Émilie-Gamelin et à la place de la Paix pour permettre aux citoyens de se réapproprier ces lieux publics. Plusieurs de ces initiatives, notamment le festival OUMF et l'événement Montréal Complètement Cirque, se sont avérées des succès importants.

Deux projets d'envergure auront au cours des années à venir des répercussions directes et indirectes majeures sur le Quartier latin. Il y a d'une part la construction du Centre hospitalier de l'université de Montréal (CHUM) et de son centre de recherche (CRCHUM) juste au sud du quartier, un investissement de 2,5 milliards de dollars et un projet majeur pour le développement de Montréal et le réseau de la santé au Québec. Ils accueilleront à terme près de un demi-million de bénéficiaires, 900 médecins, 700 professeurs, 5 000 étudiants et stagiaires, plus de 300 chercheurs et 800 bénévoles. D'autre part, l'autre projet majeur du gouvernement du Québec est de réunir sur le site de l'îlot Voyageur, dans un nouveau campus dénommé « Norman-Bethune », l'École de santé publique de l'Université de Montréal,

l'Institut national de santé publique de Montréal (INSPQ) et la Direction régionale de la santé publique de Montréal. Il est prévu que la portion nord du site de l'îlot Voyageur sera vendue à des fins de développement.

Ces projets permettront de renforcer le rôle que jouent les rues Saint-Denis et Berri dans le retissage de la trame urbaine jusqu'au Vieux-Montréal. Une réglementation spécifique portant sur le développement favorise déjà la densification ainsi que l'animation de la place Émilie-Gamelin. Elle encadre aussi l'implantation de commerces aux rez-de-chaussée de la rue Berri et du boulevard De Maisonneuve.

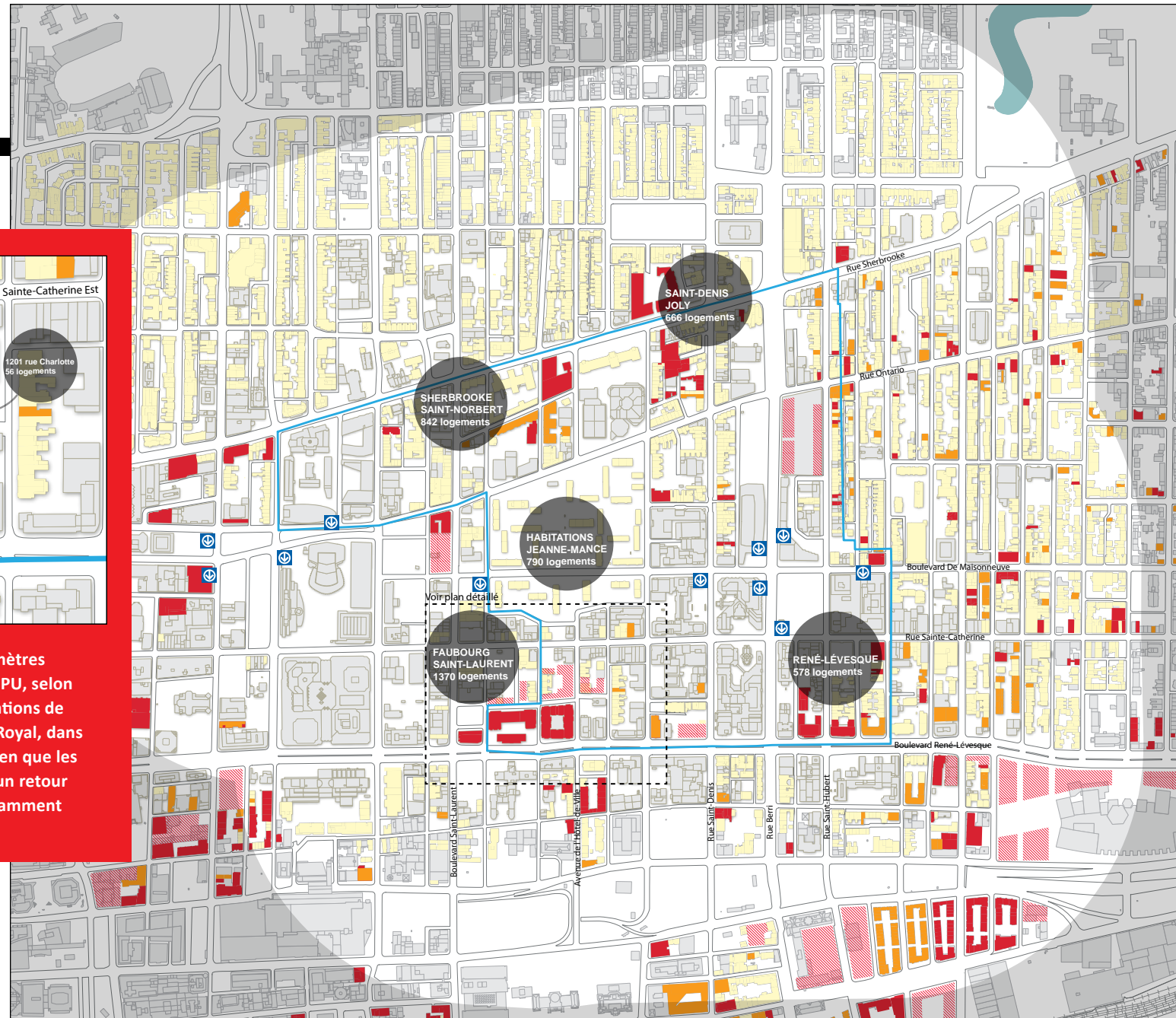
2. LE CONTEXTE



Le cadre du bâti résidentiel dans un rayon de 500 mètres (ou 5 minutes de marche) autour du territoire du PPU, selon la décennie de construction. Les grandes concentrations de résidents se trouvent surtout sur le Plateau Mont-Royal, dans le Centre-Sud et aux Habitations Jeanne-Mance, bien que les deux dernières décennies aient été marquées par un retour du résidentiel en marge du centre des affaires, notamment dans le faubourg Saint-Laurent (ci-dessus).

Légende

- Avant 1990
- 1990 à 1999
- 2000 à 2010
- Autorisé ou en construction



Autre fait moins bien connu du grand public, dont l'influence se fera fortement sentir au cours des prochaines années dans le Quartier des spectacles et son pourtour, le secteur des technologies de l'information est non seulement en pleine expansion, mais les nombreux entrepreneurs de ce domaine sont en train de redéfinir le tissu économique du centre-ville. Les produits et services qu'ils mettent au point se retrouvent partout dans le monde. À titre indicatif, en vertu des programmes dont elle dispose, la Société de développement économique de Ville-Marie a apporté son soutien à plus de 450 entrepreneurs et entreprises du territoire. Montréal et plus largement le Québec sont réputés pour la qualité des ressources humaines disponibles. Sensibles à cette demande, les écoles et les universités montréalaises forment leur lot de nouveaux entrepreneurs intéressés à la recherche et au développement dans le domaine.

Le secteur génère des emplois de qualité et intéresse particulièrement les jeunes urbains qui sont nombreux à vouloir s'établir dans un milieu de vie et de travail aussi animé que le centre-ville. Le Quartier latin est tout désigné pour accueillir cette clientèle. Notamment, les principales entreprises de l'industrie du jeu vidéo ont choisi de s'établir à Montréal où elles trouvent, selon leurs propres dires, un bassin de talents exceptionnels.

2.3.1 L'historique du quartier

L'histoire du Quartier latin prend ses racines au XVIII^e siècle, alors que la population montréalaise commence à s'installer le long du chemin Saint-Laurent.

C'est au XIX^e siècle que le quartier s'est véritablement développé avec l'implantation de nombreuses institutions, dont la cathédrale de Montréal (1823), l'asile des Sœurs de



Rue Saint-Denis vers 1908

BAnQ - Neaurdein frères (firme)



Les Habitations Jeanne-Mance en construction : une transformation radicale du faubourg Saint-Laurent

Archives nationales du Canada

la Providence (1843), le monastère du Bon-Pasteur (1846) et l'Université de Montréal (1889). Il se transforme aussi en quartier résidentiel où s'entremêlent les rues huppées et les zones très défavorisées. À la fin du XIX^e siècle, le Quartier latin voit apparaître plusieurs grands magasins canadiens-français, dont Dupuis Frères, Archambault et la quincaillerie Omer DeSerres.

Émergent ensuite de nombreux lieux de diffusion avec, entre autres, l'ouverture du Théâtre St-Denis en 1916. La venue de salles de variétés et de cinémas, la présence d'ateliers d'artistes et la librairie Tranquille, établissement mythique où a eu lieu le lancement du « Refus global », font la richesse de la vie culturelle montréalaise.

L'attrait du secteur s'estompe tranquillement au fil du XX^e siècle. Dans les années 1930 et 1940, le quartier acquiert une nouvelle vocation en raison de ses cabarets, son théâtre burlesque, ses bordels et ses maisons de jeu.

L'Université de Montréal quitte la rue Saint-Denis en 1943, et plusieurs grands chantiers bouleversent le secteur. Cette étape qualifiée de « rénovation urbaine » comporte d'innombrables démolitions liées à de grands travaux d'infrastructures : construction du métro, élargissement des boulevards René-Lévesque et De Maisonneuve, aménagement de l'autoroute Ville-Marie. Un vaste quadrilatère est démoli et fait place aux Habitations Jeanne-Mance en 1959.

La fin des années 1960 et le début des années 1970 marquent le retour des institutions d'enseignement. Le cégep du Vieux Montréal, puis l'UQAM s'installent progressivement dans le quartier. Quelques années plus tard, le Festival International de Jazz de Montréal tient ses premières prestations rue Saint-Denis, puis le festival Juste pour rire y installe son volet extérieur pendant deux décennies. La vocation institutionnelle du quartier se renforce considérablement avec la construction de nouveaux pavillons de l'UQAM, puis l'ouverture de la Grande Bibliothèque, en 2005, et, plus récemment, du CHUM centre-ville. En plus des vocations culturelles et institutionnelles, le quartier connaît également un renouveau de la fonction résidentielle, particulièrement le long de la rue Charlotte, où près de 700 logements sont en construction ou ont été construits dans les dernières années.

2.3.2 Le profil sociodémographique du quartier

Un aspect caractéristique du Quartier latin est la grande mixité de la population qui l'habite et qui le fréquente quotidiennement. Aux 6 000 résidents s'ajoute une population journalière frôlant les 85 000 personnes dont l'apport à la vitalité du quartier mérite d'être souligné. Le quartier se retrouve aussi au centre de secteurs densément peuplés, à hauteur de 36 000 résidents dans un rayon de 5 minutes de marche.

Rue Saint-Denis



Ville de Montréal

La population du Quartier latin est composée d'individus aux horizons variés. En effet, près de 37 % d'entre eux proviennent de pays étrangers, et plus de 50 langues y sont parlées. Environ 41 % de la population est constituée de minorités visibles.

Une proportion importante de la population du quartier vit sous le seuil de faible revenu. Dans le périmètre du PPU, on comptait, en 2011, 56,7 % des ménages sous le seuil du faible revenu. Le revenu moyen est de 42 874 \$, alors qu'il est de 56 355 \$ pour l'arrondissement. Cette situation particulière s'explique, entre autres, par la présence de nombreux logements sociaux et de plusieurs maisons de chambres. En effet, l'arrondissement de Ville-Marie possède un parc de logements sociaux destiné à accueillir des ménages à faible revenu. Des 7 800 logements implantés à Ville-Marie, 38 % se retrouvent à l'intérieur du Quartier latin ou à proximité. Cela équivaut à près de 3 000 logements.

Paradoxalement, près de la moitié des résidents du secteur élargi ont un diplôme universitaire, alors qu'à Montréal, cette proportion se situe autour de 30 %. Côté emploi, on retrouve 10,5 % de chômeurs chez les 2 900 personnes formant la population active, un point de plus que pour le reste de l'arrondissement. La majeure partie des travailleurs, soit près de 60 %, œuvre dans le secteur tertiaire, principalement dans le domaine des ventes et des services.

Les familles avec enfants sont assez peu nombreuses dans le secteur et ses environs ; plus de la moitié des logements sont occupés par des personnes seules. Des 960 familles, plus de la moitié ont un ou des enfants, pour un total de 1 000 enfants. La population est aussi relativement jeune ; en effet, la tranche d'âge dominante se situe entre 20 et 29 ans, dans une proportion de 24 %.

Phénomène propre à tous les centres urbains, le quartier est aussi fréquenté par une clientèle itinérante ou aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie. La situation de l'itinérance est complexe et se nourrit de multiples causes. Les solutions dépassent le cadre de la seule planification urbaine et commandent des actions concertées. Outre la Ville de Montréal, la situation interpelle le réseau de la santé et des services sociaux, les partenaires communautaires et, plus largement, les deux ordres de gouvernement qui doivent assurer les moyens nécessaires aux actions en cours et à celles qui sont à venir.

En 2010, de concert avec plusieurs partenaires, la table de concertation du faubourg Saint-Laurent a piloté une importante réflexion collective qui a permis d'élaborer une vision d'avenir du quartier sous l'angle du développement social. Cette démarche a clairement fait ressortir l'importance de reconnaître le caractère habité du quartier et de placer les personnes qui y vivent au cœur de son développement. Le développement culturel et

économique, le logement abordable, le commerce de proximité, la préservation du patrimoine bâti, la circulation, les espaces verts et la sécurité ont fait l'objet de nombreuses recommandations, dont un bon nombre sont reprises dans le PPU.

En plus d'être habité, le Quartier latin est fréquenté par 46 000 étudiants, près de 30 000 travailleurs ainsi que 15 000 consommateurs de biens, de services et de loisirs. L'apport de cette population journalière, elle-même issue de divers horizons, renforce davantage le caractère mixte du quartier. En effet, les nombreux travailleurs qui fréquentent le Quartier latin appartiennent à plusieurs domaines, principalement du secteur tertiaire. Ce sont les 6 000 employés de l'UQAM, les 1 150 du cégep du Vieux Montréal, les 6 000 du CHUM et du CRCHUM, les centaines du secteur des TI, ceux de la place Dupuis ainsi que plusieurs commerçants, tenanciers et restaurateurs. Ces personnes ont un niveau de vie et des habitudes variées qui influencent grandement la dynamique au Quartier latin, contribuant à son animation et à sa mixité.

La vitalité du Quartier latin est davantage renforcée, notamment, grâce à la rue Saint-Denis et à ses environs, qui reçoivent 10 millions de visiteurs par année. La Grande Bibliothèque attire à elle seule plus de 3 millions d'usagers, soit le double de ce qui était prévu. Le pôle du Quartier latin fait partie du centre-ville et doit être défini en fonction de cette double nature de quartier habité et de destination d'envergure métropolitaine. Il en possède déjà les attributs avec ses trois lignes de métro, une gare d'autobus, ses grands institutions, ses pôles d'affaires, ses artères commerciales uniques et la place Émilie-Gamelin, devenue avec le temps le lieu de tous les rassemblements.



Vue sur le centre-ville

Parcs Canada - P.-É. Carrière 2007

2.4 LA COHÉSION AVEC LES POLITIQUES DE LA VILLE ET DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Depuis 10 ans, la Ville de Montréal s'est dotée de plusieurs plans et politiques qui guident ses actions dans différents domaines. Le PPU du Quartier latin s'inscrit dans la continuité de plusieurs de ces planifications, ainsi que dans les orientations du Plan d'urbanisme.

En 2004, le Plan d'urbanisme a identifié le Quartier des spectacles parmi ses secteurs de planification détaillée et a formulé quatre orientations pour en guider l'aménagement.

Ces orientations constituent la référence à l'élaboration de la présente planification :

- Mettre en valeur et soutenir les lieux de production, de création et de diffusion culturelles en complémentarité avec les activités résidentielles et commerciales

- Stimuler le développement immobilier
- Consolider la fonction résidentielle dans le faubourg Saint-Laurent
- Soutenir et rehausser la vitalité de la rue Sainte-Catherine

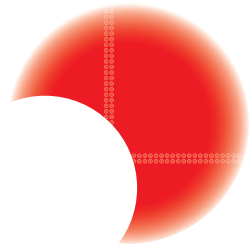
D'autres orientations, actions et moyens de mise en œuvre du Plan d'urbanisme ont un lien évident avec le contenu de ce PPU.

Le Plan d'urbanisme vise à renforcer l'attrait du centre-ville pour le commerce, le tourisme, l'habitation, les institutions d'enseignement supérieur et de santé et à accroître le rayonnement culturel du centre-ville. Il met également de l'avant des objectifs liés à la qualité de vie au centre-ville, aux déplacements urbains, aux parcours piétons et à l'architecture. Autre objectif : la construction de 15 000 logements dans le pourtour du centre des affaires de manière à mettre en valeur les nombreux terrains vacants qui s'y trouvent.

C'est dans cette perspective qu'en 2011, le Cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville a introduit des modifications au Plan d'urbanisme de 2004 afin de stimuler le développement sur les terrains vacants les plus stratégiques. En prenant appui sur ces modifications et en en proposant quelques autres, le PPU met de l'avant une certaine densification des activités dans le Quartier latin, tout en respectant son échelle et son histoire. Cette approche qui a notamment pour objectif la densification aux abords des stations de métro s'inscrit à plusieurs égards dans les orientations du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal, adopté en mars 2012, qui seront intégrées au schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal.

Les politiques de la Ville en lien avec le PPU

- Le PPU s'inscrit dans la continuité de la Politique de développement culturel en poursuivant la création du principal pôle culturel montréalais, le Quartier des spectacles.
- Le PPU contribue, comme le prévoit le Plan de transport, à favoriser les transports en commun et le transport collectif comme moyens privilégiés pour les déplacements et à consolider le caractère piétonnier du centre-ville et propose une mise en œuvre concrète et pragmatique de la Charte du piéton. Le Plan de transport prévoit notamment de piétonniser certaines rues, selon des formules adaptées au contexte et aux besoins. Il prévoit également de prolonger vers l'est la piste cyclable du boulevard De Maisonneuve.
- La Politique familiale, adoptée en 2008, met de l'avant plusieurs atouts montréalais que le PPU contribue à renforcer : la richesse des services éducatifs et la qualité et la sécurité des aménagements.
- Les objectifs du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise d'atteindre des cibles de réduction des gaz à effet de serre, la réduction du solde migratoire entre Montréal et la banlieue, ainsi que la protection du couvert végétal sont pris en compte dans le PPU.
- La revitalisation de l'est de la rue Sainte-Catherine dans le Quartier des spectacles fait partie des actions établies dans la Stratégie de développement économique 2011-2017.
- La Stratégie de développement économique se donne également comme objectif de favoriser l'établissement et l'essor d'artistes et d'entreprises culturelles dans le Quartier des spectacles, d'y attirer des entreprises de services complémentaires et de maximiser les retombées immobilières et économiques dans le secteur.
- Le Plan d'action ciblé en itinérance prévoit, entre autres, l'animation des espaces publics de Ville-Marie, dont la place Émilie-Gamelin, afin de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les personnes en situation d'itinérance et les autres utilisateurs.
- Le PPU s'inscrit dans l'esprit de la Politique du patrimoine et les orientations de la Ville en matière culturelle en favorisant l'intégration de l'art au domaine public et en visant la préservation et la mise en valeur tant des bâtiments que des unités paysagères.
- La Stratégie d'inclusion de logements abordables a pour objectif que les nouveaux projets résidentiels fassent place au logement abordable dans une proportion de 30 % des appartements, soit 15 % pour du logement social et communautaire et 15 % pour du logement abordable d'initiative privée.
- Le PPU respecte les principes directeurs promulgués par la Politique municipale d'accessibilité universelle de 2011 et entend y inscrire tous les aménagements proposés dans ces pages.



LA VISION
VIVRE
APPRENDRE
CRÉER
SE DIVERTIR





La Grande Bibliothèque

David Chedore

3.1 VIVRE, APPRENDRE, CRÉER, SE DIVERTIR

Depuis l'inauguration de la place des Festivals en 2009, le Quartier des spectacles est le lieu de rassemblement privilégié des citoyens, voire le lieu par excellence de l'expression de l'identité montréalaise. Des projets ambitieux y ont été réalisés, d'autres émergent.

Porté par une programmation d'animation continue et audacieuse, le Quartier des spectacles profite d'un achalandage de 2 millions de festivaliers pour chacun des grands événements que sont le Festival International de Jazz, le festival Juste pour rire, les FrancoFolies et le Parcours lumière, qui contribuent tous de façon unique au rayonnement international de Montréal.

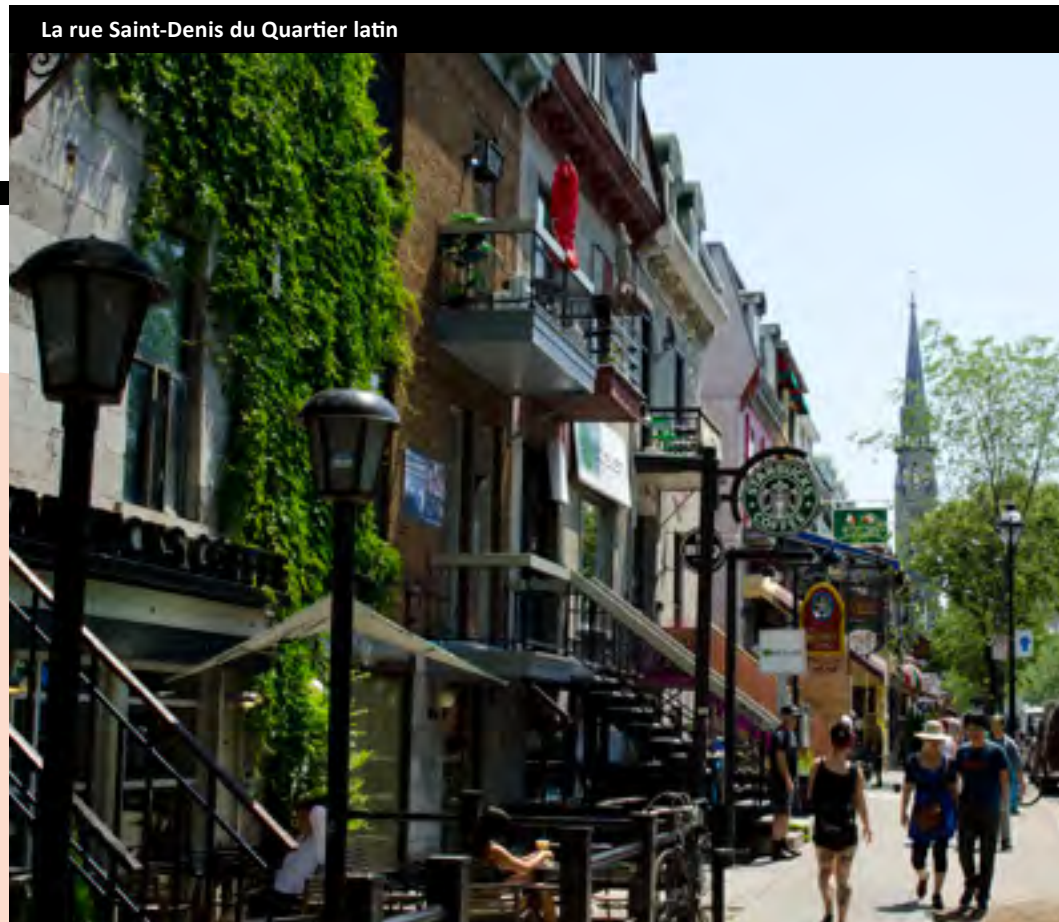
En 2004, à l'instigation de la Ville, le Partenariat du Quartier des spectacles a élaboré une vision pour ce quartier : vivre, créer et se divertir.

L'avenir du Quartier latin s'inscrit parfaitement dans cette vision, tout en lui apportant une dimension importante : APPRENDRE.

Avec les 14 millions d'utilisateurs qui ont franchi ses portes depuis 2005, la Grande Bibliothèque est, selon ses estimations, la plus fréquentée de la francophonie. L'UQAM, qui compte 40 000 étudiants et 35 départements et écoles répartis sur deux campus urbains, ainsi que le cégep du Vieux Montréal et ses 6 000 étudiants commandent l'ajout de cette composante à la vision initiale. À ces institutions se greffent d'autres joueurs importants dans la formation et l'apprentissage, comme la Société des arts technologiques, l'Institut national de l'image et du son (INIS) et Le Vivier dans l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice. L'implantation prochaine du CHUM, du CRCHUM et du campus Norman-Bethune de l'Université de Montréal et finalement les nombreuses entreprises de multimédia et d'art technologique qui habitent le quartier ou ses pourtours confirment la pertinence de cette vision élargie.

Le Quartier des spectacles (incluant le Quartier latin) en chiffres :

- 1 km² de superficie
- 80 lieux de diffusion
- 28 000 sièges dans 30 salles de spectacle
- 80 % des salles de spectacle montréalaises
- 450 entreprises culturelles
- 45 000 emplois
- 7 000 emplois liés à la culture
- 1 035 emplois dans les technologies de l'information
- 6 000 résidents
- 2 350 logements
- 46 000 étudiants



David Chedore

La rue Saint-Denis est la colonne vertébrale du Quartier latin où se greffent ces institutions, et sa structure commerciale est elle-même axée sur la vocation culturelle du quartier. À cet égard, les lieux de diffusion, notamment le Théâtre St-Denis et l'Office national du film, constituent des atouts à consolider.

La revitalisation de la rue Sainte-Catherine s'impose comme l'un des grands défis du PPU. Rue emblématique, elle est le lieu de tous les contrastes dans sa portion entre les rues Saint-Dominique et Saint-Hubert. Malgré la présence de nombreux commerces, dont plusieurs très anciens, elle est parsemée de nombreux terrains vacants, de façades commerciales délabrées ou barricadées et son mobilier urbain s'est substantiellement dégradé.

Le Quartier latin bénéficie d'un passé riche et d'une grande notoriété. Imaginons maintenant l'avenir.

La vision pour le pôle du Quartier latin « Vivre, apprendre, créer, se divertir » se décline en quatre grandes orientations :

- Une destination unique de la culture et du savoir
- Une expérience urbaine distinctive
- Un quartier jeune, habité, intelligent qui vit 24/7
- Un pôle économique et commercial fort

Ces orientations s'additionnent pour faire du Quartier des spectacles **une vitrine pour Montréal.**

3.2 UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR

La création et la diffusion artistiques font partie de l'ADN du Quartier latin depuis plus de 150 ans. Son authenticité et sa personnalité distincte font sa force. De plus, c'est un quartier habité dont la population est en forte croissance.

Le Quartier latin se distingue déjà comme une destination culturelle stimulante et incontournable : on y compte en effet la plupart des places offertes dans le Quartier des spectacles réparties dans des lieux de diffusion privés et publics, tels des établissements cinématographiques et des salles de spectacle.

Les nombreuses salles de spectacle du Quartier latin et du Quartier des spectacles ont été à la base même du projet d'un grand quartier culturel montréalais.

Au cours des premières années de déploiement du Quartier des spectacles, l'accent a été mis sur les grands événements extérieurs et les festivals ainsi que sur l'animation du domaine public.

La réflexion sur le Quartier latin est aussi l'occasion d'envisager la mise en place d'une offre globale, incluant celle des salles de spectacle et des espaces institutionnels.

La mise en place d'un réseau, voire d'une alliance, permettant le développement d'une offre globale et d'un juste positionnement de l'offre culturelle, de même que le développement de nouveaux produits sont certainement des enjeux clés pour le Quartier. Le PPU propose l'implication du Partenariat du Quartier des spectacles en ce sens.

Commémoration du Refus global à la place Paul-Émile-Borduas



Raphaëlle Brault

L'offre culturelle sera aussi bonifiée par une présence accrue d'animations, d'œuvres d'art, de créations éphémères, de parcours et de programmations reliés aux grandes institutions de savoir. Des investissements sont requis pour soutenir et consolider les lieux de diffusion culturels actuels et futurs, créer de nouveaux événements et les mettre en valeur.

Le PPU propose que le Quartier latin dans son ensemble devienne le théâtre d'une grande diversité de prestations culturelles, qui prendraient toutes sortes de formes : œuvres d'art sur rue, murales, expérimentations, lieux de commémoration.

3.3 UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

Le Quartier latin se distingue grâce à sa localisation stratégique entre le Vieux-Montréal, le Village, le Plateau Mont-Royal et le centre des affaires. Il se place au cœur des activités et investissements urbains grâce à la présence des grandes institutions que sont l'UQAM, la Grande Bibliothèque, le CHUM et son futur centre de recherche. À proximité de la station de métro Berri-UQAM, il est au croisement de tous les moyens de transport collectifs.

La vision d'aménagement mise sur l'authenticité et la valorisation de la vie urbaine pour en faire un quartier habité et animé par des parcours de découverte.

L'objectif du PPU est d'optimiser les moyens de transport collectifs et actifs et d'offrir une expérience urbaine tout à fait distincte.

Son attractivité sera renforcée par le réaménagement du domaine public et l'animation de ses espaces. La sécurité de ce domaine sera accentuée par l'animation et le déploiement de services adaptés aux besoins des différentes catégories d'usagers. Également, la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux et l'implantation d'art public renforceront l'expérience urbaine du quartier.

3.4 UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7

Le PPU propose de renforcer l’attrait du Quartier latin en y suscitant une nouvelle façon de vivre, de travailler, de visiter et de consommer.

Le Quartier latin se prête bien à la construction d’environ 2 500 nouvelles unités d’habitation. La venue de nouveaux résidents et une typologie d’habitation innovante adaptée aux besoins des urbains branchés permettra au Quartier latin de se définir plus encore comme un lieu incontournable de la vitalité montréalaise.

Tout en facilitant l’accès à l’information, l’animation permanente du lieu permettra de créer une synergie entre les résidents, les travailleurs, les visiteurs, les grandes institutions, les services de transport collectif et les organismes et services publics.



21 Balançoires sur la promenade des Artistes



Martine Doyon

Diversifié et inclusif, le Quartier latin veut, avec le Quartier des spectacles, miser sur un accès facile aux nouvelles infrastructures technologiques et au réseau sans fil. Plus largement, il souhaite également multiplier les initiatives en vue d’appuyer le démarrage de nouvelles entreprises (*start-up*), le réseautage et l’innovation.

Les créateurs, les designers numériques, les chercheurs et les établissements culturels et d’enseignement supérieur soutiennent l’implantation d’un quartier intelligent branché 24 heures sur 24, tourné vers le monde et favorisant le progrès et l’innovation.

3.5 UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL FORT

L’avenir du Quartier latin passe aussi par la revitalisation des grandes artères commerciales que sont le boulevard Saint-Laurent, la rue Sainte-Catherine et la rue Saint-Denis.

Pour assurer le positionnement de ces axes essentiels, l’offre commerciale forte et diversifiée animera de jour comme de nuit le quartier. L’arrivée de nouveaux résidents qui constitueront une nouvelle clientèle permettra de raviver la structure commerciale, dont celle des rues Ontario et Saint-Hubert. Elle assurera aussi la qualité de vie des travailleurs et des étudiants et améliorera l’attractivité du secteur pour plusieurs employeurs.

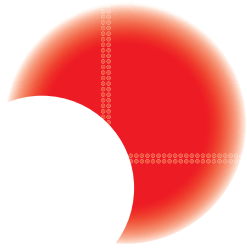
La présence de nombreux joueurs clés de l’économie de demain et de l’économie du savoir positionne le quartier comme pôle d’attraction pour d’autres employeurs potentiels dans ces domaines.

L’accès à une main-d’œuvre de jeunes entrepreneurs talentueux, la proximité avec les clients stratégiques, le faible coût de location des bureaux et le mode de vie résolument urbain sont des atouts indéniables pour en faire un quartier recherché.

3.6 UNE VITRINE POUR MONTRÉAL

Destination incontournable au cœur du centre-ville, le Quartier latin viendra renforcer la vitrine culturelle internationale qu’est Montréal et témoignera de l’esprit des créateurs montréalais.

Le quartier consolide aussi la place enviable que la Ville occupe dans le domaine de la recherche et du développement, des nouvelles technologies (jeux vidéo, applications numériques) en plus de s’affirmer comme important campus du savoir.



**UNE
DESTINATION
UNIQUE DE
LA CULTURE ET
DU SAVOIR**

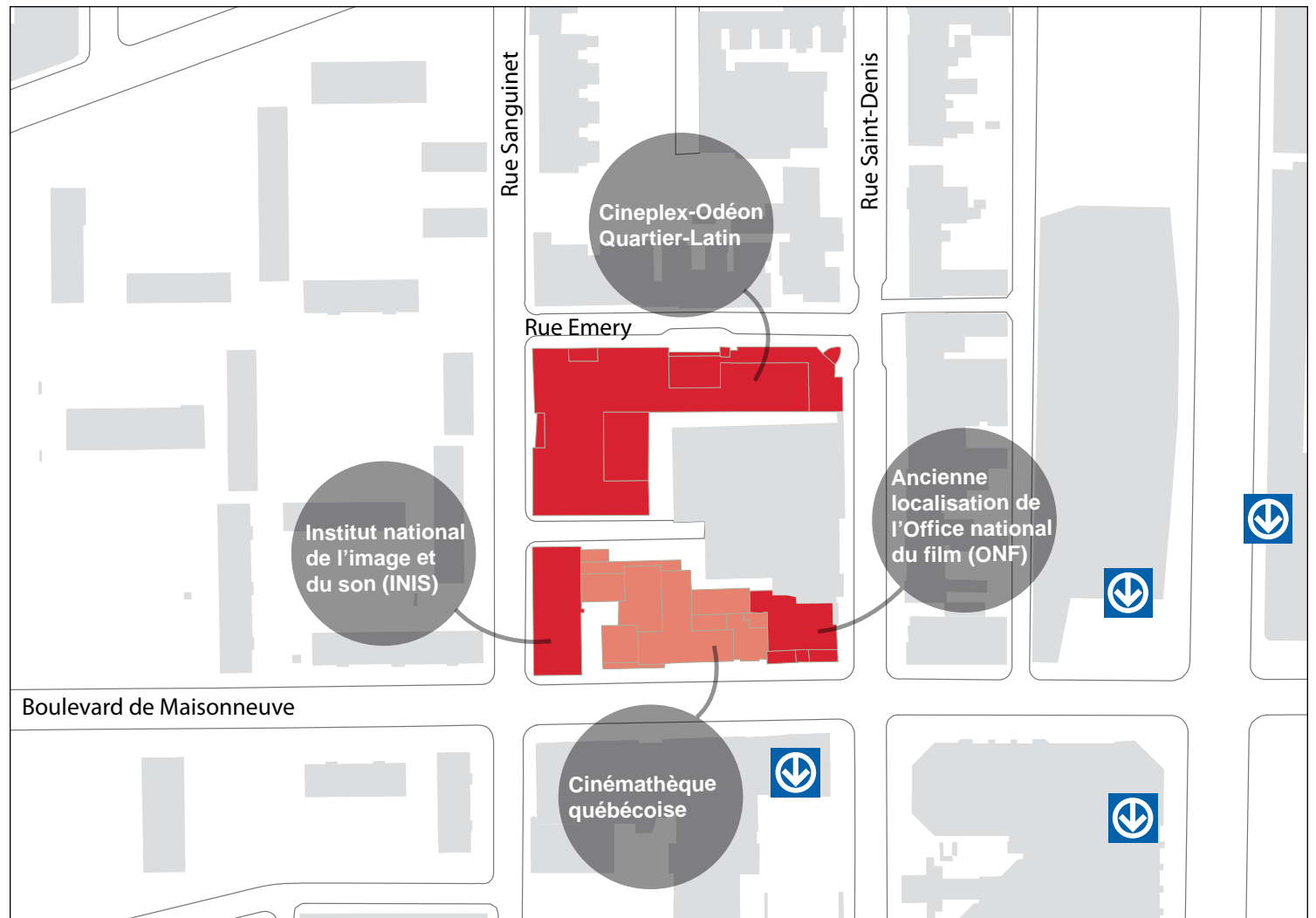


4. UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR

Le Quartier latin occupe une place exceptionnelle dans l'offre montréalaise de culture et de savoir. Il abrite la Grande Bibliothèque, le Théâtre St-Denis, plusieurs salles de spectacle et des institutions d'enseignement majeures. On y trouve aussi une concentration d'établissements dédiés au 7^e art, soit le cinéma Quartier latin, la Cinémathèque, qui célèbre cette année ses 50 ans, et le centre INIS. La vitalité et la présence du cinéma dans le Quartier latin sont loin d'être acquises. À preuve, la fermeture de l'ONF l'an dernier qui a fragilisé les activités cinématographiques, plus particulièrement les nombreux festivals qui s'y tenaient.

De plus, le Quartier latin continue d'évoluer dans le même sens. Il y a, entre autres, la restauration de l'ancienne bibliothèque Saint-Sulpice au profit de l'organisme Le Vivier, un regroupement de 22 ensembles et organismes montréalais dédiés au développement et à la diffusion des musiques de création. Le Quartier latin confirme ainsi son rôle de diffusion de la culture.

La structure commerciale de la rue Saint-Denis s'appuie elle aussi sur la diffusion culturelle et sur plusieurs initiatives qui favorisent l'animation et la mise en réseau avec les partenaires des milieux culturel et institutionnel ainsi qu'avec l'arrondissement. D'ailleurs, le festival OUMF, initiative de la Société de développement commercial du Quartier latin, a vu le jour grâce à cette concertation.



Institutions du Quartier latin vouées au cinéma dans le même quadrilatère et localisation de l'ONF aujourd'hui fermé

On trouve sur la rue Saint-Denis plusieurs salles de spectacle privées, de nombreux petits lieux de diffusion et la présence d'œuvres d'art publiques. Les grandes institutions du savoir qui s'y trouvent marquent aussi fortement la nature de son offre culturelle.

Le plan qui suit montre la masse critique d'institutions culturelles et d'œuvres d'art. Pas moins de 80 lieux y sont répertoriés, dont la moitié se trouve dans le Quartier latin.

Le PPU propose de consolider les différents atouts du quartier pour renforcer ce qui lui donne son pouvoir d'attraction. De plus, il met de l'avant des orientations qui permettront de maximiser la complémentarité entre la vocation culturelle du quartier et les institutions du savoir qui y sont installées.



La Maison Théâtre

Le Groupe Arcop



Le festival d'art émergent OUMF anime le Quartier latin

Pierre-Luc Saint-Germain

4.1 LES SALLES DU QUARTIER LATIN

Orientations

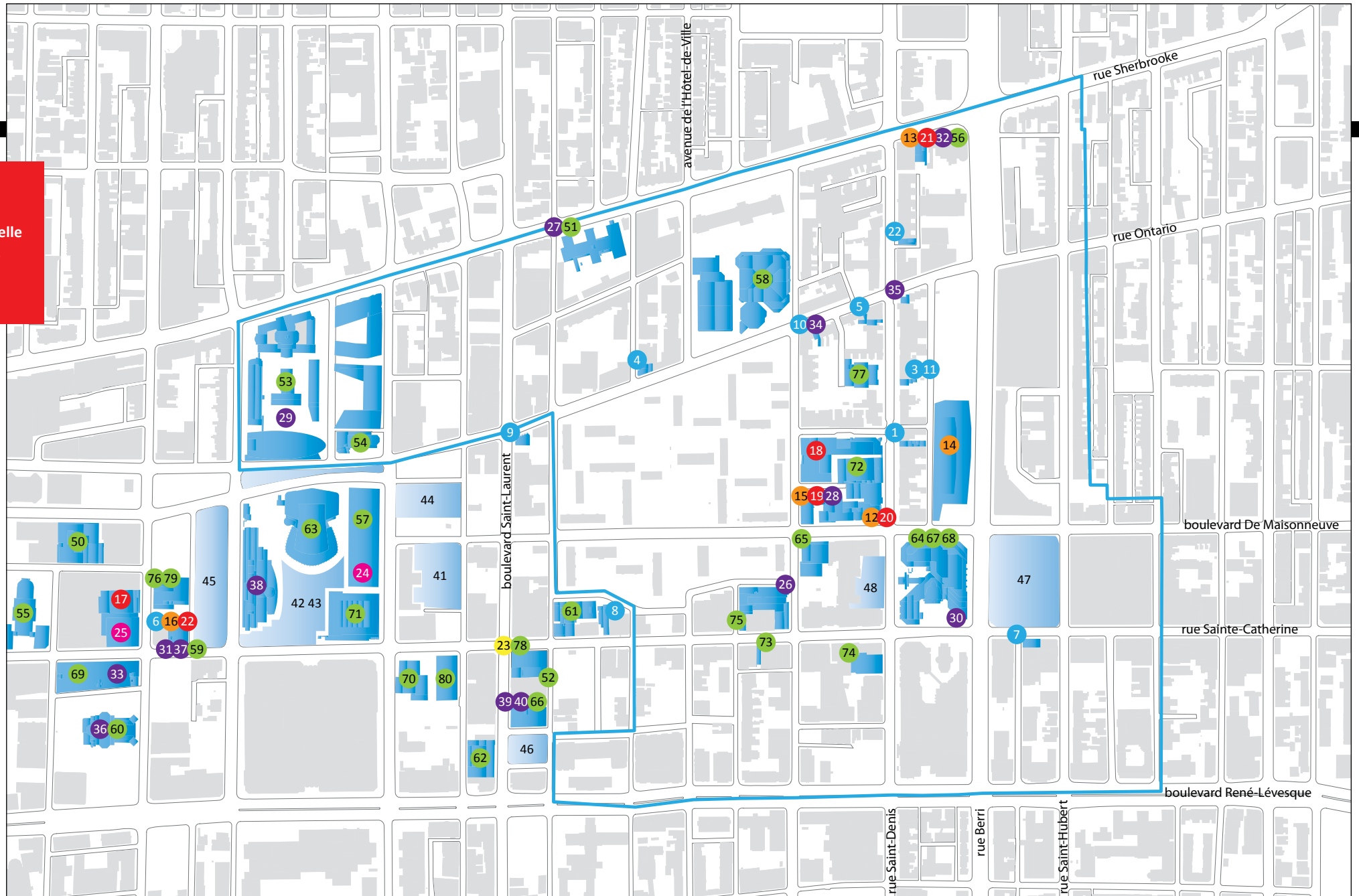
- Assurer le positionnement culturel du Quartier latin
- Encourager le développement d'une offre culturelle globale par l'entremise d'une alliance des propriétaires de salles et des promoteurs d'événements culturels au sein du Partenariat du Quartier des spectacles
- Encourager la mise à niveau des équipements culturels
- Confirmer la vocation cinématographique du Quartier latin

Sur un territoire de moins de un kilomètre carré, le Quartier latin compte, si on inclut le boulevard Saint-Laurent, 17 salles et environ 15 000 places, soit plus de la moitié des salles et des places du Quartier des spectacles.

Ces salles sont le Monument-National (4 salles), la Société des arts technologiques (2 salles), le Club Soda, le Métropolis (2 salles), la salle Pierre-Mercure, la Maison Théâtre et le Théâtre St-Denis (2 salles).

Cette offre diffère considérablement de celle du pôle de la Place des Arts, où la plupart des places se trouvent dans des salles à caractère plus institutionnel.

Les 80 lieux de diffusion culturelle du Quartier des spectacles



Légende

-  Bâtiment
-  Place publique
-  Territoire du PPU
-  Bibliothèque / médiathèque
-  Musée / lieu d'exposition
-  Cinéma
-  Salle de spectacle
-  Média culturel
-  Bar à spectacle
-  Guichet d'info culturelle

- | | | | | | | | |
|----|---|----|---|----|---|----|--|
| 1 | Bistro à JoJo | 21 | Goethe-Institut | 41 | Esplanade Clark | 63 | Place des Arts |
| 2 | Café Chaos | 22 | Salle Stevie Wonder – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | 42 | Espace culturel Georges-Émile-Lapalme | 64 | Salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM |
| 3 | House of Reggae | 23 | La Vitrine | 43 | Esplanade de la Place des Arts | 65 | Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau de l'UQAM |
| 4 | Jello Martini Lounge | 24 | ARTV Studio | 44 | Le Parterre | 66 | Société des arts technologiques |
| 5 | L'Absynthe | 25 | Musique Plus | 45 | Place des Festivals | 67 | Studio-d'essai Claude-Gauvreau de l'UQAM |
| 6 | Le Balmoral (Club de Jazz) – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | 26 | Centre de design de l'UQAM | 46 | Place de la Paix | 68 | Studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM |
| 7 | L'Escalier | 27 | Chapelle historique du Bon-Pasteur | 47 | Place Émilie-Gamelin | 69 | Studio 303 |
| 8 | Les Foufounes Électriques | 28 | Cinémathèque québécoise | 48 | Place Pasteur | 70 | Théâtre du Nouveau Monde |
| 9 | Les Katacombes | 29 | Cœur des Sciences de l'UQAM | 49 | Promenade des Artistes | 71 | Théâtre Jean-Duceppe |
| 10 | Pub Quartier latin | 30 | La Galerie de l'UQAM | 50 | Centre culturel Simón Bolívar | 72 | Théâtre St-Denis |
| 11 | Pub Saint-Ciboire | 31 | Galerie Lounge TD – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | 51 | Chapelle historique du Bon-Pasteur | 73 | Théâtre Sainte-Catherine |
| 12 | Cinérobothèque – Cinéma ONF (Maintenant fermés) | 32 | Goethe-Institut | 52 | Club Soda | 74 | Théâtre Telus |
| 13 | Goethe-Institut | 33 | Les Galeries d'art contemporain du Belgo | 53 | Cœur des Sciences de l'UQAM | 75 | Underworld |
| 14 | Grande Bibliothèque – Bibliothèque et Archives nationales du Québec | 34 | La Galerie du Pèlerin | 54 | Église St. John the Evangelist | 76 | Édifice Wilder |
| 15 | Médiathèque Guy-L.-Coté de la Cinémathèque québécoise | 35 | La Récréation | 55 | Église unie St. James | 77 | Le Vivier |
| 16 | Médiathèque Jazz / La Presse – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | 36 | Le Gesù | 56 | Goethe-Institut | 78 | Le 2-22 |
| 17 | Cinéma Impérial | 37 | Le Petit musée du Festival – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | 57 | Maison symphonique de Montréal | 79 | Maison des Grands Ballets Canadiens de Montréal |
| 18 | Cinéma Quartier latin | 38 | Musée d'art contemporain de Montréal | 58 | La Maison Théâtre | 80 | Maison du développement durable |
| 19 | Cinémathèque québécoise | 39 | Société des arts technologiques | 59 | L'Astral – Maison du Festival Rio Tinto Alcan | | |
| 20 | Cinérobothèque | 40 | VOX – Centre de l'image contemporaine | 60 | Le Gesù | | |
| | | | | 61 | Le Savoy, le Métropolis | | |
| | | | | 62 | Monument-National | | |

Société des arts technologiques à la suite de son agrandissement



Société des arts technologiques

Qu'elles soient privées ou publiques, les salles du Quartier des spectacles représentent une richesse qui fait l'envie de toutes les grandes villes et contribuent à donner à Montréal son titre de métropole culturelle. Protéger et développer cet héritage est un enjeu majeur dont les incidences sont très grandes sur les choix d'aménagement et les occupations du quartier.

Au cours des premières années de déploiement du Quartier des spectacles, l'accent a été mis sur les grands événements extérieurs et les festivals ainsi que sur l'animation des espaces publics.

La réflexion en cours sur le Quartier latin est aussi l'occasion d'envisager la mise en place d'une offre globale, incluant celle des salles de spectacle et des espaces institutionnels.

Héritage du XX^e siècle, alors qu'il était le moteur de l'industrie québécoise du divertissement, le réseau des salles du Quartier des spectacles n'a pas fait l'objet d'interventions majeures.

Présentement, les propriétaires et gestionnaires des salles du Quartier des spectacles doivent relever plusieurs défis, tels le déplacement de l'activité, le vieillissement de la population et les changements démographiques que connaît Montréal, les nouvelles habitudes de consommation culturelle des jeunes, l'accroissement de l'offre gratuite sur les places publiques ainsi que les difficultés d'accès au centre-ville en raison des nombreux travaux d'infrastructures et de certaines problématiques en matière de transport public et de stationnement.

Les propriétaires et gestionnaires de salles du Quartier des spectacles ont produit en novembre 2011 un portrait économique qui dresse un premier état des lieux et des enjeux liés aux salles

de spectacle. Le rapport présente certaines recommandations en vue de diversifier l'offre culturelle et d'améliorer l'achalandage.

Ils ont plus récemment convenu avec la Ville et le Partenariat du Quartier des spectacles d'approfondir ces questions pour valider les résultats et en tirer des recommandations. Les résultats de la démarche seront connus à la fin de l'année. Entre-temps, les propriétaires ont également convenu de créer une veille économique et de former officiellement une table de concertation qui pourrait se transformer en association d'ici à l'automne.

L'annonce de l'élaboration d'un PPU pour le Quartier latin a certainement servi de catalyseur à cette démarche et les échanges sur ces questions se sont multipliés. Il n'appartient pas au PPU en tant que tel de présenter les solutions qui pourraient être retenues. Toutefois, il est ressorti de ces échanges plusieurs avenues,



Théâtre St-Denis

Théâtre St-Denis, emblème culturel du Quartier latin depuis 1915

Café Chaos, une petite salle alternative



David Chedore

dont celle qui consisterait à préciser ou à élargir le mandat du Partenariat du Quartier des spectacles dans la perspective de créer un réseau, voire une alliance, qui permettrait le développement d’une offre globale. Le juste positionnement de l’offre culturelle et le développement de nouveaux produits sont certainement des enjeux clés pour le Quartier.

De nombreux acteurs ont lancé un cri d’alarme quant à la vocation du cinéma dans le Quartier latin. Ils ont souligné l’importance du 7^e art et de la tenue de six festivals dans le quartier qui attirent près de 36 000 spectateurs par année. À ces activités en salle s’ajoutent aussi de nombreuses projections extérieures.

Plusieurs défis se posent pour les prochaines années relativement à la vitalité et au maintien du cinéma dans le Quartier latin, et les partenaires et propriétaires de salles doivent collaborer à l’ébauche d’un plan d’action qui sera soutenu par la Ville.

De plus, le gouvernement du Québec a annoncé la mise sur pied d’un groupe de travail pour une réflexion sur les enjeux du cinéma québécois. Son mandat est de proposer de nouvelles orientations et des pistes de révision des mesures de soutien existantes.

Fleuron culturel du Quartier latin, le Théâtre St-Denis influence grandement la vitalité commerciale du quartier. À l’occasion d’événements culturels, la venue des spectateurs génère en effet des retombées positives sur l’animation et les commerces du secteur. Or, cette institution devra bénéficier, pour son 100^e anniversaire, d’une attention particulière afin de reprendre le rôle qui lui revient sur la scène culturelle.

À cet égard, le PPU encourage le lancement d’un programme de subventions à la mise à niveau des lieux de diffusion, dont le théâtre St-Denis et les autres salles du quartier pourront profiter.

Le Quartier latin comporte aussi de nombreux petits lieux de diffusion culturelle, dont le théâtre Sainte-Catherine, le Bistro à JoJo, le Café Chaos, le cabaret Underworld, les Katacombes et le pub Saint-Ciboire. Ce réseau de petites salles avec ou sans permis d’alcool fait partie de l’identité du Quartier latin et le distingue du pôle de la Place des Arts.

La réglementation actuelle est mal adaptée à la réalité de ces lieux de diffusion, car elle ne les distingue pas des grandes salles accueillant des milliers de personnes. Il est donc proposé d’introduire dans la réglementation d’urbanisme de l’arrondissement des dispositions pour reconnaître et faciliter l’implantation de petites salles.

4.2 UN CAMPUS DU SAVOIR EXCEPTIONNEL

Orientations

- Mettre en valeur le campus du savoir par des aménagements sur le domaine public lui assurant un meilleur accès et une plus grande visibilité
- Consolider la présence des institutions du savoir dans le Quartier latin
- Promouvoir les équipements et les lieux de diffusion de ces grandes institutions

La dénomination de « Quartier latin » pour ce quartier vient de la présence et de la concentration des institutions d’enseignement. En effet, le Quartier latin accueille des étudiants depuis plus de 120 ans. C’est d’abord la branche montréalaise de l’Université Laval qui s’est installée rue Saint-Denis en 1889, avant de devenir l’Université de Montréal. En 1920, l’université déménage sur le mont Royal. Certains de ses locaux seront finalement récupérés par l’UQAM en 1981.

L’histoire culturelle du quartier est aussi étroitement associée à cette fonction. L’École littéraire de Montréal, à laquelle appartenait le poète Émile Nelligan, a émergé dans le Quartier latin ; c’est sur Sainte-Catherine que la librairie Tranquille, lieu central du mouvement du « Refus global », avait pignon sur rue.

Avec le temps, cette vocation de campus n’a cessé de se confirmer. L’UQAM compte maintenant plus d’une trentaine de pavillons dans le Quartier latin et accueille quelque 40 000 étudiants et environ 1 000 membres du corps enseignant et du personnel de soutien.

4. UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR

Son déploiement ainsi que celui des autres universités ont renforcé la densité exceptionnelle des institutions d'enseignement supérieur au centre-ville.

Afin d'éviter le double vocable de « Quartier latin » tant pour les institutions que pour le document de planification et compte tenu de son appartenance au réseau d'enseignement du centre-ville, la dénomination de campus urbain est utilisée.

Le cégep du Vieux Montréal, qui est présent dans le quartier depuis plus de 35 ans et compte pour sa part 6 000 étudiants et 1 000 enseignants et membres du personnel, souhaite maintenant rapatrier au sein du Quartier latin ses quatre écoles de métier.

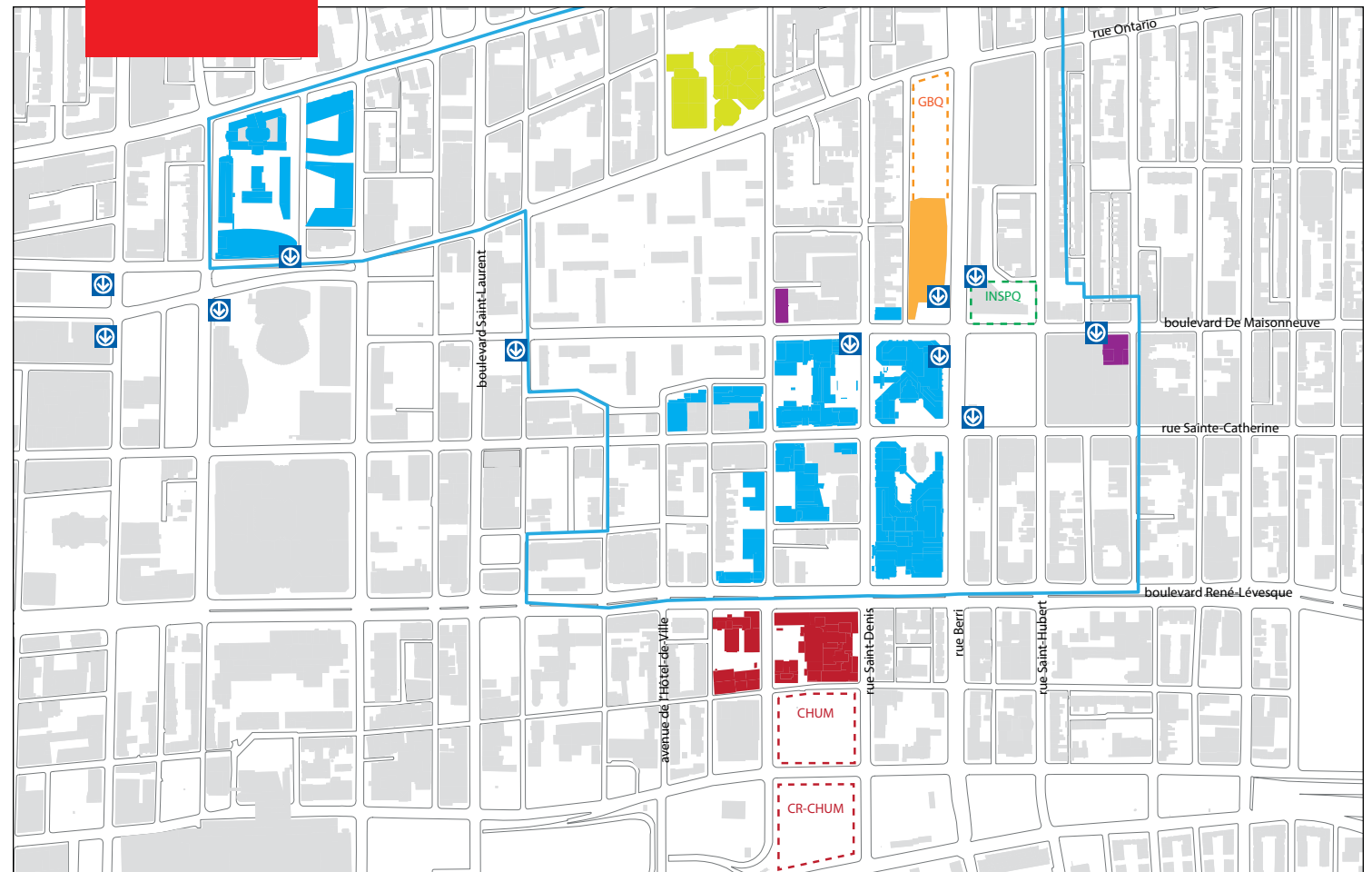
Créée en 1920 et située depuis 1967 dans l'édifice Saint-Sulpice, la Bibliothèque nationale du Québec fait partie de la fibre du Quartier latin. Sa connexion aux réseaux de transport (métro, gare centrale, axes routiers importants et piste cyclable) a motivé sa décision, au début des années 2000, de s'installer dans un nouveau bâtiment du Quartier latin.

L'apport de la Grande Bibliothèque à la vitalité du centre-ville et son rayonnement à l'échelle nationale sont indéniables. La Ville veut consolider sa présence dans le secteur et croit que le développement d'un tel projet enrichira le cadre bâti et la qualité de vie du Quartier latin, d'autant plus qu'elle joue le rôle de bibliothèque centrale de Montréal.









La Grande Bibliothèque, achevée en 2005, reçoit 3 millions de visiteurs par année, le double de ce qui avait été prévu au moment de sa construction. Elle est la bibliothèque la plus fréquentée de la francophonie et la Ville reconnaît plus que jamais sa contribution au quartier. Elle offre un programme d'animation et moult activités culturelles y sont tenues.

En raison de son achalandage important et de la diversification de sa clientèle, elle pourrait profiter du site sur la partie nord de l'îlot qu'elle occupe, qui totalise près de 2 800 m², pour se développer et répondre à une demande croissante.

Les institutions d'enseignement et de recherche du Quartier latin



Légende

	Université du Québec à Montréal (UQAM)		Terrain appartenant à la Grande Bibliothèque		Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
	Cégep du Vieux Montréal		Université de Montréal et Institut national de santé publique (projeté)		CHUM / Centre de recherche du CHUM (projetés)
	INIS / Musitechnic				
	Grande Bibliothèque				

4. UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR



Mobilier des étudiants de l'École de design à la place Pasteur

UQAM

accueillir des commerces ; or, ils sont présentement occupés par des bureaux. De plus, de nombreuses salles de l'UQAM pourraient accueillir des événements, des conférences et des installations. La Ville se réjouit de ces nouvelles orientations de l'UQAM et aussi de son ouverture à la proposition de maximiser l'utilisation de ses salles dans un esprit de complémentarité entre les fonctions universitaires et le projet du Quartier des spectacles.

De plus, l'UQAM dispose d'un vaste réseau d'espaces civiques qui sont actuellement sous-utilisés, par exemple, la fontaine dans la cour du pavillon Hubert-Aquin. L'expérience récente d'aménagement de la place Pasteur par un groupe d'étudiants de l'École de design illustre le potentiel de transformation de ces espaces. Plus encore, elle montre comment les étudiants de l'UQAM peuvent directement prendre part à l'offre créative du Quartier latin. L'UQAM offre en effet de nombreuses formations tournées vers la création, qu'il s'agisse des arts visuels, du cinéma, de la musique, de la danse, du design ou de la littérature.

Il apparaît évident que ces différentes disciplines devraient rayonner dans le quartier et profiter de la visibilité qu'offrent ces espaces publics.

À ce titre, la Ville de Montréal invite l'UQAM à convenir d'une vision de planification, dans la continuité de celles qu'ont établies l'Université de Montréal et l'Université Concordia. Cet exercice de planification pourrait notamment définir une vision commune et établir les engagements mutuels de mise en œuvre.

Un tel exercice de planification pourrait également amener à réfléchir à plusieurs moyens qui permettraient d'améliorer la contribution de l'UQAM au dynamisme du Quartier latin.

De son côté, l'Université de Montréal prépare un retour marqué dans le quartier grâce à la construction de son École de santé publique sur l'îlot Voyageur et de son centre de recherche dans le CHUM centre-ville.

La Ville de Montréal se réjouit de la présence de ces institutions au centre-ville et souhaite qu'elles continuent de s'y enraciner et de s'y développer.

La Ville sollicite la participation accrue des institutions dans le but de définir une vision commune et d'établir des engagements mutuels de mise en œuvre.

La Ville invite les institutions à réfléchir aux actions qu'elles pourraient déployer pour augmenter leur contribution respective au dynamisme du Quartier latin.

Dans le cas particulier de l'UQAM, il importe de préciser qu'elle a entrepris un virage important afin de mieux intégrer son campus à l'espace public. Ses pavillons les plus récents comptent plus

d'accès à partir de la rue et offrent généralement des façades transparentes qui créent un environnement agréable pour les promeneurs. Un bureau de projets a été mis sur pied par l'UQAM afin de collaborer à la réalisation d'événements et d'aménagements avec différents organismes du Quartier latin.

L'UQAM propose d'aller plus loin dans les années à venir. L'organisation des activités intérieures des bâtiments pourrait être repensée afin de contribuer à l'animation de la rue. Ainsi, le long de la rue Saint-Denis, on trouve des espaces conçus pour



Ville de Montréal

La Grande Bibliothèque, 3 millions de visiteurs chaque année

4.3 ASSURER LA PRÉSENCE DES CRÉATEURS ET TRAVAILLEURS CULTURELS

Orientations

- Continuer, en collaboration avec la Direction de l'habitation, la stratégie de développement de logements pour les créateurs
- Travailler différentes mesures concernant les ateliers d'artistes

La Ville de Montréal souhaite consolider et encourager la présence des artistes dans les quartiers centraux. Ce parti pris, que l'on trouve dès 2005 dans la Politique de développement culturel, a été réitéré dans une motion adoptée à l'unanimité par le conseil municipal, le 16 avril 2012.

Le Quartier des spectacles a donné lieu à l'aménagement de plusieurs lieux de diffusion culturelle. Il est donc opportun de s'assurer, en parallèle, que les artistes peuvent également y vivre et y travailler. Comme dans tous les quartiers centraux montréalais, toutefois, la croissance du marché immobilier s'est traduite par une diminution de locaux disponibles pour y installer des ateliers. Le marché privé, qui offrait auparavant aux artistes de nombreuses possibilités de logement ou d'habitation dans le Quartier des spectacles, ne répond plus à cette demande.

Des solutions de rechange existent et ont fait leur preuve ailleurs à Montréal. Ce sont pour la plupart des locaux et installations complémentaires à l'offre présente au centre-ville. Par exemple, une coopérative de musiciens, le Symphonic, s'est ainsi formée pour acquérir un immeuble de la rue Amherst, à deux pas du Quartier latin, afin d'y installer des locaux de répétition et d'enregistrement. Des espaces de création ont aussi

Under Pressure, temporairement locataire de l'édifice de *La Patrie*



Ville de Montréal

été consolidés dans le quartier de Sainte-Marie avec le Chat des artistes, un projet de l'organisme Ateliers créatifs.

Pour la plupart, ces travailleurs culturels et créateurs occupent des locaux privés. L'objectif de la Ville est de maintenir une certaine disponibilité de ce type de locaux dans le Quartier des spectacles. Plusieurs autres quartiers ont aussi un caractère attractif et l'ancien PPU de Sainte-Marie, abrogé dans le cadre du PUM, proposait des orientations et des moyens de mise en œuvre en ce sens.

Des modèles existent. Au cours des dernières années, deux projets de coopératives d'habitation destinées aux artistes ont vu le jour dans l'arrondissement de Ville-Marie. Le Cercle carré et le Léart offrent des logements abordables à leurs membres, qui sont sélectionnés en fonction de leur parcours artistique. Ces projets ne comprennent pas d'espaces de création, lesquels ne peuvent être financés par l'entremise des programmes d'habitation. Un projet qui permettrait de conjuguer les deux volets est en cours de définition à la Direction de l'habitation de la Ville.

La Ville travaille aussi avec la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) à la conception d'un projet de mise en place de logements jumelés sur les lieux de création, qui seraient destinés aux créateurs.

Le gouvernement du Québec a lui-même constitué un groupe de travail, en mars 2012, pour étudier la possibilité de financer l'aménagement d'ateliers. La Ville attend beaucoup de ces travaux.

D'autres outils peuvent faciliter l'implantation de nouveaux ateliers. Ainsi, comme cela a été introduit dans le pôle de la Place des Arts, la Ville propose de nouveaux paramètres en matière de densité de construction, de manière que la superficie dédiée aux ateliers d'artistes soit exclue du calcul de densité.

Considérant les préoccupations que la Ville entretient à l'égard du maintien des artistes dans le quartier, la Ville propose de travailler différentes mesures de tous ordres, notamment des avantages d'ordre fiscal, visant à inciter ces derniers à demeurer dans le secteur.

Afin de répondre à la problématique des logements pour artistes et des ateliers de créations, la Ville élaborera une stratégie immobilière en fonction des programmes de subvention.

4.4 UN QUARTIER QUI RÉSERVE UNE LARGE PART AUX ARTS SUR LES DOMAINES PUBLIC ET PRIVÉ

Orientations

- Encourager, tant sur le domaine public que privé, l'installation permanente ou temporaire d'œuvres d'art, de toutes formes et de toute temporalité, dans le Quartier latin, de manière à créer une expérience unique grâce à des parcours d'art
- Poursuivre la collaboration avec les créateurs en matière de nouvelles expérimentations en art public
- Multiplier les murales et autres interventions artistiques

Le Quartier latin est un des endroits à Montréal où les arts visuels sont particulièrement présents dans le paysage. L'art visuel y prend une multiplicité de formes. Avec ses installations permanentes et ses œuvres éphémères ou numériques, le quartier offre une multitude de petits lieux de découverte ou de rencontre.

De la trentaine d'œuvres permanentes publiques ou privées répertoriées dans le Quartier des spectacles, la moitié se trouve dans le Quartier latin. On peut en effet y admirer plusieurs statues, bas-reliefs, murales et sculptures, dont l'immense installation *Gratte-ciel, cascades d'eau/rues, ruisseaux... une construction* de Melvin Charney, l'œuvre interactive *Pixiness* d'Alex Morgenthaler et les jeux d'échecs de Roadsworth. L'UQAM compte une trentaine d'œuvres publiques sur son campus et sa galerie met régulièrement à profit ses vitrines pour exposer sur

Œuvre des muralistes américains David Guinn et Philip Adams le long du boulevard De Maisonneuve, aux Habitations Jeanne-Mance



la rue des photos et des vidéos. La Grande Bibliothèque intègre deux murales et quelques sculptures, notamment dans son jardin. Plusieurs murales ornent également les murs de la station de métro Berri-UQAM.

De plus, les interventions artistiques se multiplient présentement aux Habitations Jeanne-Mance. Depuis 2009, quatre murales ont été réalisées le long du boulevard De Maisonneuve, une sculpture a été installée dans le même secteur, et les résidents des Habitations Jeanne-Mance ont pu contribuer à la réalisation d'une mosaïque. La sculpture *L'Étreinte* de Luce Pelletier sera inaugurée en 2013 dans le boisé des Habitations Jeanne-Mance. Cette sculpture a été conçue en collaboration avec les enfants du quartier, à l'issue d'un concours lancé par la Ville de Montréal.

Ce foisonnement d'œuvres d'art s'inscrit parfaitement dans la vision du Quartier latin comme destination touristique, lieu de culture et pôle de savoir.

Le PPU propose donc de continuer le réaménagement du Quartier latin afin de réserver une place exceptionnelle à l'art sur les domaines public et privé. L'arrondissement, avec la collaboration de la Ville, facilitera l'implantation d'œuvres d'art sur le domaine public, notamment à l'occasion de son réaménagement, grâce à des partenariats avec le secteur privé. Il y a aussi lieu d'encourager le secteur privé et les institutions à installer de nouvelles œuvres sur leur propriété afin de contribuer à l'animation et à la diffusion culturelle dans le quartier.

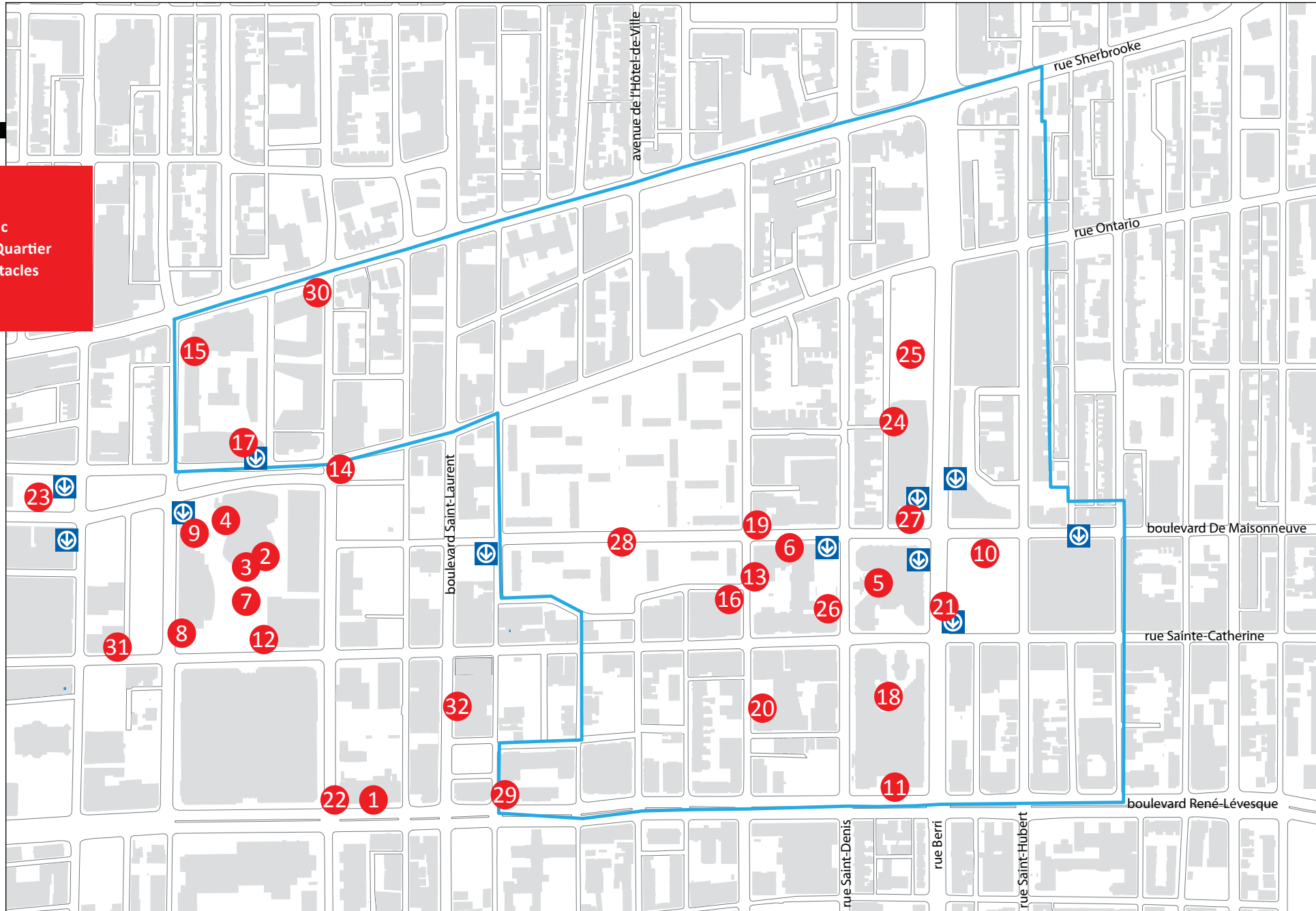
Dans la foulée des projets développés par le Quartier des spectacles au cours des dernières années, le Quartier latin pourrait accueillir des murales et aussi des interventions artistiques aussi bien permanentes qu'éphémères, multi-sensorielles et numériques.

De plus, différentes approches pourraient être mises au point pour inscrire le travail des artistes dans l'environnement du Quartier latin, notamment des programmes de financement, des dons et des prêts institutionnels ou privés ainsi que des commandites.

Il y aura lieu de mettre en valeur les œuvres existantes en les intégrant à des parcours virtuels développés à l'intention du grand public.

À terme, l'objectif est de transformer le Quartier latin en galerie d'art à ciel ouvert.

Art public
dans le Quartier
des spectacles



Artiste	Titre de l'œuvre	Année	Artiste	Titre de l'œuvre	Année
1 Mousseau, Jean-Paul	Lumière et mouvement dans la couleur	1961	18 Boucher, Richard	[Œuvre non titrée]	1998
2 Archambault, Louis	Les Anges radieux	1963	19 Brière, Marie-France	Cirque lunaire	1998
3 Slater, Norman	Sans titre	1963	20 Granche, Pierre (complétion posthume par Gisel St-Hilaire)	Trente-deux fois passera la dernière s'envolera	1998
4 Feito, Luis	Mairel, no 1	1979	21 Hunter, Raoul		2001
5 Fecteau, Denis	Sarcophage de l'évolution	1983	22 Lancz, Paul	René Lévesque	1999
6 Lemieux, Lisette	Transcription 92	1992	23 Saulnier, Michel	Écho	2001
7 Bettinger, Claude	L'artiste est celui qui fait voir l'autre côté des choses	1992	24 Blain, Dominique	Vous êtes ici	2005
8 Cadieux, Geneviève	La Voie lactée	1992	25 Gaudreau, Roger	Le jardin punk et Le jardin civilisé	2005
9 Variés	Jardin des sculptures, Musée d'art contemporain	1992	26 Aronson, Naoum	Buste de Louis Pasteur	2001
10 Charney, Melvin	Gratte-ciel, cascades d'eau, rues, ruisseaux, une construction	1992	27 Morin, Jean-Pierre	Espace Fractal	2005
11 Dutkewych, Andrew	Autour et de très près	1992	28 Bernard, Daniel-Vincent	Mañana	2009
12 Granche, Pierre	Comme si le temps de la rue	1992	29 Lancz, Paul	Buste du cardinal Paul-Émile Léger	2008
13 Purdy, Richard	Intermezzo	1992	30 Paiement, Alain	Mosaïque fluide	2006
14 McEwen, John et Hilton More, Marlene	After Babel A Civic Square	1993	31 Paiement, Alain	Mosaïque jazz	2009
15 Pilon, Laurent	Proue d'ambre et de jade ou Courbe sans tangente	1994	32 Morgenthaler, Axel	Pixiness	2011
16 Leclerc, Pierre	L'œuvre ouverte	1995			
17 Sullivan, Françoise	Montagnes	1997			



Sculptures de Melvin Charney pendant le festival
Montréal Complètement Cirque

4.5 LES LIEUX D'HISTOIRE ET DE COMMÉMORATION

De très nombreux lieux, événements et personnages ont marqué l'histoire culturelle du Quartier des spectacles et du Quartier latin.

La Ville de Montréal fait des efforts pour que leur mémoire soit perpétuée et cette préoccupation doit continuer de faire partie intégrante de l'aménagement ou du réaménagement des lieux petits ou grands, du mobilier urbain, de l'éclairage et de tout autre type d'intervention.

En 2008, une étude commandée par la Ville pour le Quartier des spectacles a permis d'identifier une dizaine de thématiques (cinéma, musique classique, art visuel, burlesque, la vie universitaire) ainsi que les principaux bâtiments, les événements culturels et les personnages remarquables du Quartier des spectacles³.

Dix-huit ébauches de microaménagements sont proposées dans cette étude, dont six sur le boulevard Saint-Laurent, sept à l'ouest et cinq dans le Quartier latin. Ces « aires d'histoire thématiques » seraient reliées entre elles par un circuit touristique pédestre.

Sans reprendre dans le détail ces propositions, le PPU intègre cette approche dans la mise en valeur du quartier. Cette approche rejoint tout à fait et précise encore mieux les orientations développées par l'arrondissement au cours de la dernière année ainsi que les préoccupations maintes fois exprimées dans plusieurs forums.

3. LAMOTHE, Bernard, « Le micro-aménagement du Quartier des spectacles », pour la Direction du développement culturel, Montréal, octobre 2008.

Dans un second volet, la Ville souhaite rendre hommage de façon adéquate à de nombreux artistes et écrivains renommés, à des personnalités publiques ainsi qu'au monde de la recherche et de l'enseignement. À titre d'exemple, on n'a qu'à penser au départ de Claude Léveillé, d'Alys Robi, de Nelly Arcan ou d'André « Dédé » Fortin.

La proposition est à l'effet de créer des aires de commémoration où les Montréalaises et les Montréalais pourraient témoigner leur reconnaissance et leur attachement.



Raphaëlle Braut

Buste de Louis Pasteur,
une sculpture de Naoum Aronson

4.6 LA MISE EN ŒUVRE

4.6.1 LES SALLES DE SPECTACLE

4.6.1a Solliciter la participation accrue du Partenariat du Quartier des spectacles pour permettre une collaboration entre propriétaires de salles de spectacle et promoteurs d'événements

La consolidation et le développement des salles privées des lieux de diffusion passent par la mise en réseau des propriétaires de salles privées ou institutionnelles, des promoteurs de festivals et de la programmation de la Ville et de l'arrondissement, de manière à s'assurer d'une offre culturelle globale.

Ce réseau, encadré par le Partenariat du Quartier des spectacles, devra assurer aussi la complémentarité des activités en salle ou gratuites à l'extérieur, de manière qu'elles n'entrent pas en concurrence.

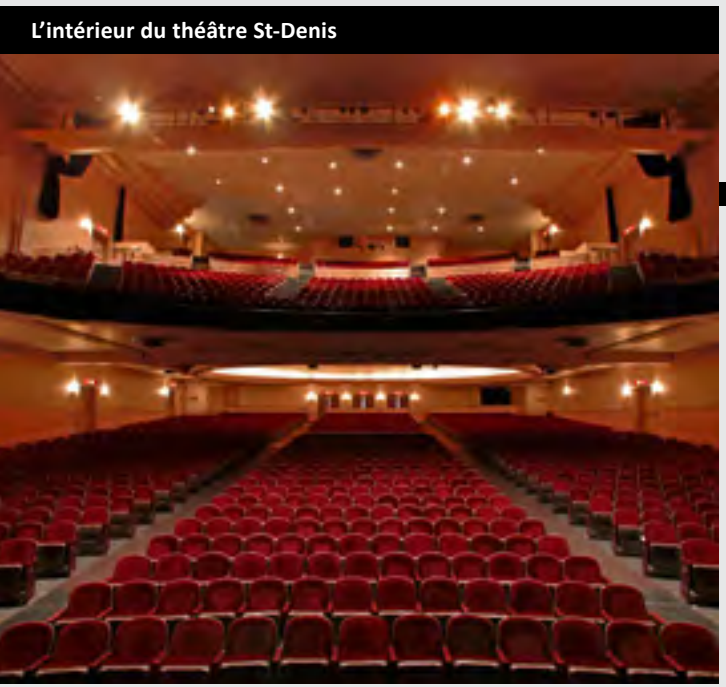
4.6.1b Préciser les définitions des salles de spectacle et des lieux de diffusion

Le règlement de zonage exige les mêmes conditions pour toutes les salles de spectacle, qu'elles accueillent quelques milliers de spectateurs ou quelques dizaines. Une réglementation sera soumise afin de distinguer les salles de spectacle selon leur taille et de faciliter la tenue de spectacles dans des lieux dont ce n'est pas l'activité principale.

4.6.1c Maintenir la concentration d'institutions vouées au cinéma

L'offre unique au Quartier latin en matière de cinéma doit être maintenue, en concertation avec les propriétaires et les paliers gouvernementaux concernés.

Un bilan des actions est présenté à la section 9.2 Sommaire des actions et bilan.



L'intérieur du théâtre St-Denis

Théâtre St-Denis

4.6.1d Encourager la mise en place d'un programme de subvention visant la mise à niveau des lieux de diffusion
 La Ville encourage la mise sur pied par les gouvernements d'un programme de soutien afin d'assurer la mise à niveau des équipements et de maintenir la vocation culturelle du Quartier latin. Ce programme sera particulièrement bénéfique pour le Théâtre St-Denis, qui occupe une place importante dans l'offre culturelle montréalaise, d'autant plus que sa localisation dans le Quartier latin a des retombées positives sur l'offre commerciale.

4.6.2 LE CAMPUS DU SAVOIR

4.6.2a Élaborer un plan de mise en valeur du campus urbain
 La Ville souhaite mettre sur pied un groupe de travail afin d'élaborer un plan de mise en valeur du campus du Quartier latin. Ce campus inclut l'UQAM, le cégep du Vieux Montréal, la Grande Bibliothèque, la Société des arts technologiques, le centre de recherche du CHUM et le projet d'École de santé publique de l'Université de Montréal. Ce plan pourrait viser à faire rayonner le campus de façon à faire connaître aux Montréalais, aux touristes et aux visiteurs les différents espaces du campus et les activités de recherche et développement qui s'y déroulent.

4.6.2b Solliciter la collaboration de l'UQAM afin d'intégrer la place Pasteur et l'entrée principale de l'université dans un espace public
 Comme elle l'a fait avec d'autres universités dans le passé, la Ville de Montréal sollicite la collaboration de l'UQAM, afin mettre en valeur ses salles, ses accès sur la rue et ses espaces extérieurs. La Ville invite également l'UQAM à planifier ses programmes de création de façon à favoriser leur intégration à l'offre culturelle du quartier.

4.6.3 LES CRÉATEURS DANS LE QUARTIER

4.6.3a Exclure des superficies dans le calcul de densité
 Le Plan d'urbanisme prévoit déjà que, dans l'arrondissement de Ville-Marie, un équipement culturel soit exclu du calcul des densités. Le présent PPU précise que les nouveaux espaces dédiés à la création soient aussi exclus de ce calcul.

4.6.3b Établir une stratégie pour favoriser l'inclusion de logements et d'ateliers destinés aux artistes
 De manière à conserver et à encourager les ateliers d'artistes et de créateurs, la Ville souhaite travailler avec tous les acteurs impliqués une stratégie d'inclusion des lieux de travail et d'habitat destinés aux artistes. Cette stratégie pourrait notamment inclure différentes mesures, dont un programme d'exemption de taxes touchant ces lieux dans le Quartier latin.

4.6.3c Lancer un programme de murales et d'interventions artistiques incluant des œuvres d'art sur les domaines public et privé
 La Ville souhaite mettre sur pied un programme permettant de financer la réalisation de murales, d'œuvres d'art et d'autres interventions artistiques dans le Quartier latin. Les secteurs privé et institutionnel pourront contribuer à la mise en œuvre de ce programme.

4.6.3d Améliorer les parcours par le réaménagement de rues et de places et par l'insertion d'art public
 Le Partenariat du Quartier des spectacles est encouragé à proposer une mise en parcours de l'art public dans le Quartier latin. Cette proposition pourrait notamment donner ouverture à l'emploi de différents outils technologiques, tels des baladeurs ou des téléphones à diffusion de contenu artistique.

4.6.4 LIEUX D'HISTOIRE ET DE COMMÉMORATION

4.6.4a Réaliser des microaménagements
 Plusieurs sites seront dédiés à des thématiques relatives à l'histoire, aux événements culturels et aux personnages qui ont marqué la vie culturelle, la recherche et l'enseignement dans le Quartier latin, pôle du Quartier des spectacles.

4.6.4b Aménager des aires de commémoration
 Certaines aires seront aménagées de manière à rendre hommage aux artistes, femmes et hommes publics et personnalités de l'enseignement et de la recherche.



**UNE
EXPÉRIENCE
URBAINE
DISTINCTIVE**

5. UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

Le Quartier latin est situé au carrefour de trois lignes de métro, des deux pistes cyclables les plus achalandées d'Amérique du Nord et de la Gare d'autocars de Montréal. On y retrouve l'UQAM, qui compte 40 000 étudiants et le cégep du Vieux Montréal, 6 000 étudiants, la Grande Bibliothèque du Québec, qui accueille 3 millions de visiteurs par année et bientôt le CRHUM, le CHUM et le campus Norman-Bethune. Des institutions culturelles majeures font vivre le Quartier latin, dont le Théâtre St-Denis, le Club Soda et la Société des arts technologiques, sans compter les multiples événements extérieurs qui attirent des millions de visiteurs dans le Quartier latin et dans le secteur voisin de la Place des Arts. De plus, près de 37 000 personnes vivent dans le Quartier latin et à proximité. C'est donc un quartier fréquenté, et cela fait partie de son identité depuis plusieurs décennies.

Cette animation exceptionnelle demande une attention particulière en ce qui a trait à l'organisation des déplacements et à la qualité de l'espace public. Les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis, Berri et Ontario ainsi que le boulevard Saint-Laurent forment déjà des liens très forts entre les divers quartiers de la ville, souvent très appréciés des piétons.

En tant que lien important entre les deux campus de l'UQAM et ceux des universités Concordia et McGill de même qu'une des grandes voies cyclables, le boulevard De Maisonneuve joue aussi un rôle non négligeable dans les déplacements actifs.

Le PPU propose de repenser ces liens pour que l'expérience des gens qui vivent, apprennent, créent ou se divertissent dans le quartier soit beaucoup plus agréable et sécuritaire.

Proposition de réaménagement de la rue Sanguinet



David Chedore

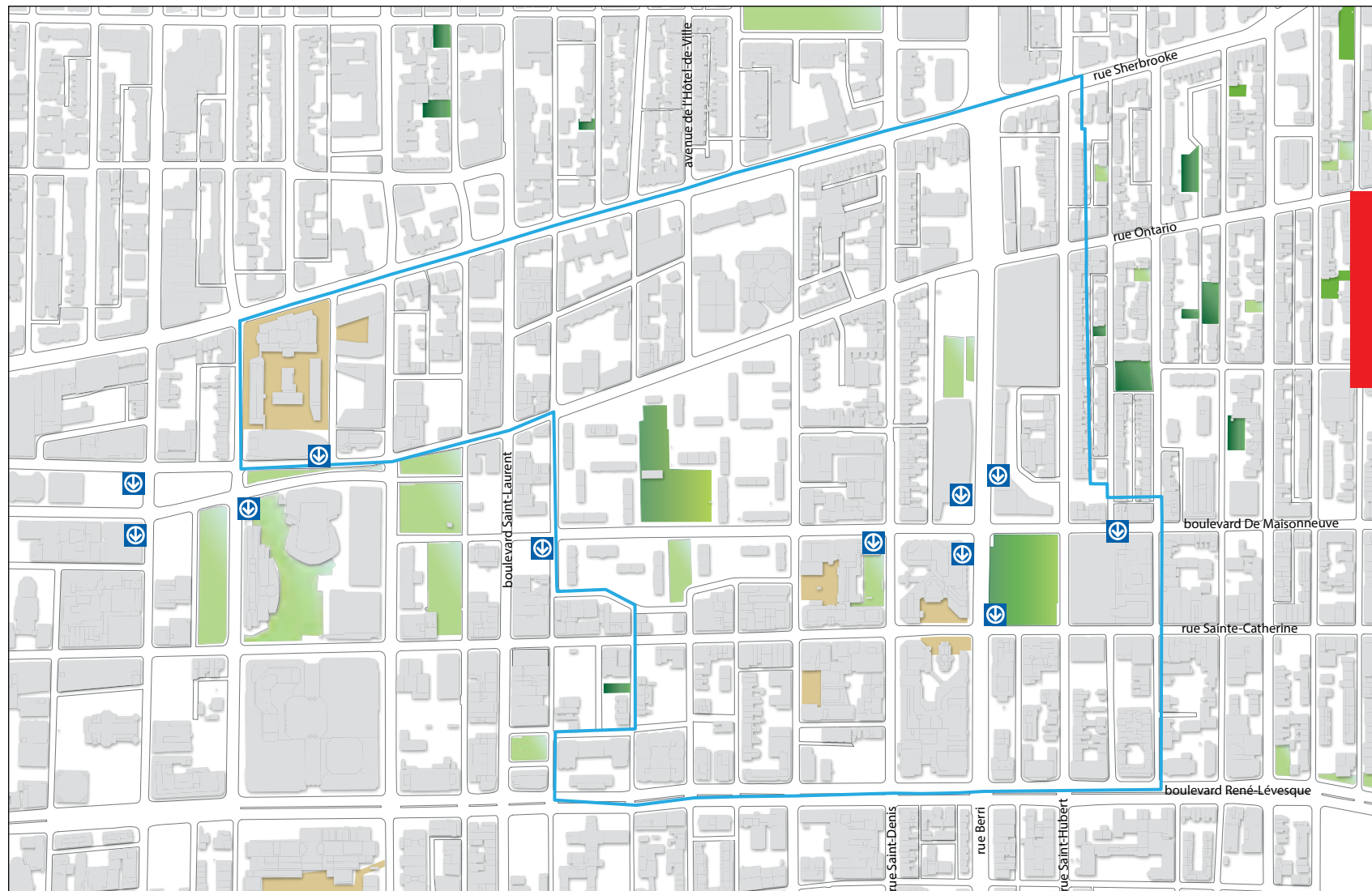
À plusieurs égards, le Quartier latin se distingue du pôle de la Place des Arts : sa trame urbaine est faite de plus petits lots et de rues étroites qui offrent une grande diversité de parcours. Il se prête moins à l'aménagement de nouvelles grandes places publiques, mais il offre, en contrepartie, la possibilité de repenser les déplacements et l'utilisation de l'espace public en misant sur l'échelle, l'authenticité, l'ambiance et la nature des activités qui y sont offertes.

Situées en plein cœur du Quartier latin, les Habitations Jeanne-Mance peuvent s'intégrer encore mieux au tissu urbain environnant par le réaménagement de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville en parcours piéton au centre de l'îlot, permettant de relier les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine dans l'axe nord-sud. Le PPU propose aussi que les autres rues locales, comme Émery, Sanguinet, De Bullion et Saint-Dominique, deviennent autant de parcours offrant une expérience stimulante et agréable à ceux qui les empruntent, en reliant une myriade d'espaces ouverts et de places publiques existantes.

Certains de ces espaces se prêtent particulièrement à la programmation d'événements festifs adaptés à leur échelle. Les places Pasteur et Émilie-Gamelin sont en quelque sorte le pendant est des grands espaces aménagés autour de la Place des Arts, tandis que le parc Toussaint-Louverture est très prisé des résidents du secteur en tant qu'îlot de fraîcheur.

Pour concrétiser cette vision, le PPU propose donc un ensemble d'interventions qui touchent autant la programmation d'événements que le confort des déplacements actifs et la qualité de l'espace urbain et de l'architecture.

Le PPU du Quartier latin mise tantôt sur des interventions majeures et tantôt sur des interventions fines et ciblées, s'apparentant à ce que plusieurs qualifient d'« acupuncture urbaine ».



Places publiques
du Quartier latin

Légende

- Parc ou place publique
- Parc ou place avec programmation
- Servitude privée accessible au public
- Autre (surtout jardin communautaire)
- Territoire du PPU

5.1 UNE PROGRAMMATION CONTINUE D'ÉVÉNEMENTS EXTÉRIEURS

Orientations

- Consolider la participation du Partenariat du Quartier des spectacles
- Assurer à l'année l'animation du quartier par la tenue d'événements publics extérieurs
- Miser sur les partenariats avec les organismes du quartier pour créer une programmation continue d'événements

Le Quartier des spectacles regroupe les principaux festivals montréalais et accueille chaque année des millions de spectateurs. L'ampleur des événements qui s'y tiennent et la qualité de leur programmation font du Quartier des spectacles un secteur proprement hors du commun en ce qui a trait à l'animation urbaine. À l'intérieur du Quartier des spectacles, le pôle du Quartier latin accueille plusieurs grands événements, dont Mutek, Nuits d'Afrique, Montréal Complètement Cirque, Divers/Cité et Fierté Montréal.

De plus, une multitude d'activités sont organisées au cours de l'année afin d'assurer une programmation continue d'événements extérieurs, en dehors des périodes d'activité des festivals ou en marge de ceux-ci.

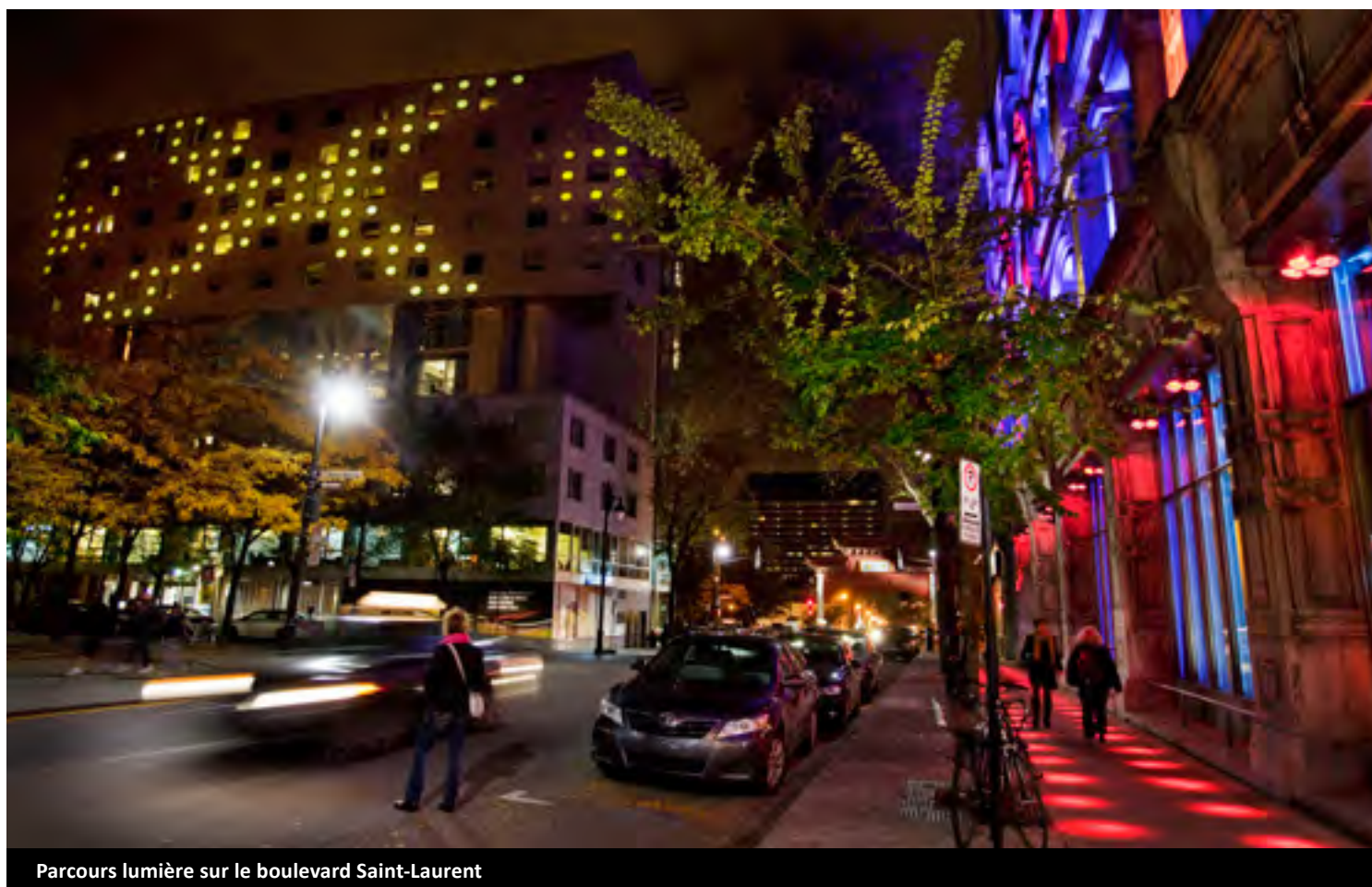
Food lab, place de la Paix



Société des arts technologiques

Pour cela, la Ville de Montréal peut compter sur des partenaires créatifs et innovateurs. À titre d'exemple, l'UQAM organise une série d'événements sur la place Pasteur, la Société des arts technologiques tient de plus en plus d'activités sur la place de la Paix, la Corporation de développement urbain (CDU) du faubourg Saint-Laurent organise le festival Plume de nuit, la table de concertation du faubourg Saint-Laurent propose un marché public pendant la saison estivale et le marché mobile de fruits et légumes Fruixi s'est installé à la place Émilie-Gamelin. De plus, la Société de développement commercial du Quartier latin joue un rôle majeur dans l'organisation d'événements extérieurs, notamment avec le festival OUMF, organisé en collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie et le Partenariat du Quartier des spectacles. Immédiatement à l'est du Quartier latin, la Société de développement commercial du Village contribue aussi par des gestes remarquables à l'animation d'un important tronçon de la rue Sainte-Catherine.

Le Partenariat du Quartier des spectacles a le mandat d'animer les espaces publics du pôle de la Place des Arts et du pôle du Quartier latin pendant l'ensemble de l'année. Ce mandat se traduit par diverses interventions, par exemple la programmation de centaines de performances artistiques à la fête de Montréal (17 mai) ou l'installation de vidéoprojections géantes sur les murs et les espaces publics. La collaboration du Partenariat du Quartier des spectacles devra être sollicitée à nouveau en ce sens en s'assurant que la portion est du quartier de même que le pôle Saint-Laurent reçoivent toute l'attention nécessaire. À cet effet, des ancrages permanents ainsi que des sources d'alimentation électrique seront intégrés au réaménagement du domaine public du Quartier afin de faciliter l'installation de scènes temporaires et d'équipements scéniques.



Partenariat du Quartier des spectacles

5.2 REDONNER L'ESPACE PUBLIC AUX CITOYENS

Le Quartier des spectacles accueille chaque année des millions de visiteurs utilisant les transport actifs, ce qui donne un caractère éminemment piétonnier à une grande partie de son territoire. Ce rôle exceptionnel du Quartier des spectacles en fait naturellement un espace unique à Montréal pour innover en matière d'appropriation de l'espace public. Dans les dernières années, des interventions comme la piétonnisation des centres-villes de Copenhague et de Melbourne, les Quartiers verts parisiens ou encore la transformation de Times Square et de Broadway à New York ont frappé l'imaginaire en redonnant l'espace public aux piétons. Ces interventions ont créé, auprès des usagers, un nouvel engouement pour la vie urbaine. Dans le même esprit, le Quartier des spectacles est le lieu privilégié pour poser des gestes avant-gardistes qui réinventeront les déplacements au centre-ville.

Les transport actifs, l'automobile et les transports en commun ont tous un rôle à jouer dans l'accessibilité du quartier, mais la présence d'un nombre considérable de piétons pendant une bonne partie de l'année offre des possibilités exceptionnelles d'aménagement de l'espace public qui peuvent rendre le centre culturel de Montréal encore plus accueillant.

Parcours lumière sur le boulevard Saint-Laurent

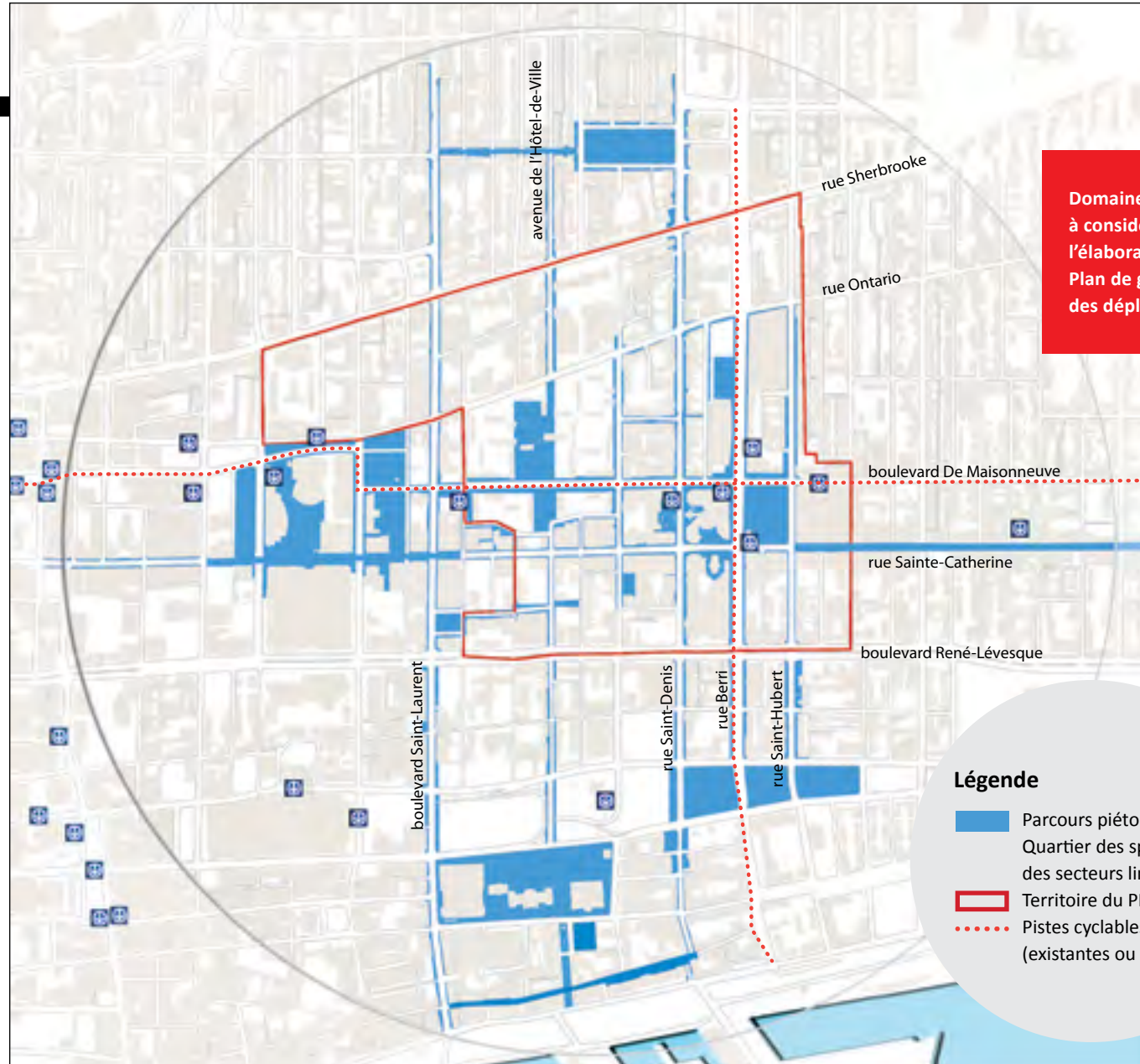
5.2.1 Prioriser le transport collectif et actif dans les déplacements

Orientations

- Prioriser le transport collectif et actif dans les déplacements
- Renforcer les liens avec les quartiers limitrophes par la mise en valeur des transports actifs
- Adopter une approche flexible de partage des rues entre les différents moyens de transport selon les saisons, les jours et les moments de la journée

La réalité des déplacements dans le Quartier latin varie immensément d'un moment à l'autre de l'année, notamment selon les festivals, la vie académique et les piétonnisations estivales. Les grands projets à venir viendront aussi grandement modifier la dynamique des déplacements dans le secteur.

Un plan sectoriel de gestion des déplacements a été réalisé parallèlement au PPU afin d'optimiser le partage entre les différents modes de transport tout en garantissant la fluidité et la sécurité des déplacements, notamment pour les piétons et les cyclistes. Compte tenu de la très grande sollicitation du domaine public par tous les modes de déplacement dans le Quartier latin, ce plan permettra de déterminer les besoins et de cibler des objectifs pour chaque type d'utilisateurs (résident, travailleur, visiteur, commerçant, etc.) dans une optique de développement durable.



Domaine piéton
à considérer dans
l'élaboration du
Plan de gestion
des déplacements

Légende

- Parcours piétons du Quartier des spectacles et des secteurs limitrophes
- ▭ Territoire du PPU
- ⋯ Pistes cyclables majeures (existantes ou à venir)

Le plan sectoriel de gestion des déplacements a permis d'analyser et de diagnostiquer les problèmes liés aux déplacements dans le Quartier latin. Il permettra de surcroît de planifier de façon optimale les divers chantiers de réaménagement du domaine public, tout en limitant l'impact sur la circulation et le transport collectif des piétonnisations saisonnières, des spectacles, des événements festifs ou des promotions commerciales.

La Ville de Montréal se donne ainsi la flexibilité nécessaire pour moduler l'offre d'espace piétonnier en fonction des événements, du moment de la journée et des jours de la semaine. Cet outil sera arrimé au Plan local de déplacements de l'arrondissement de Ville-Marie, en cours d'élaboration, pour tenir compte des liens et de la fluidité requis avec le Vieux-Montréal, le CHUM, le Centre-Sud, le Plateau-Mont-Royal et le centre des affaires.

5.2.2 La rue Sainte-Catherine

Orientations

- Créer un parcours piéton continu sur la rue Sainte-Catherine Est
- Assurer la continuité de la trame urbaine et promouvoir une architecture et des typologies de logement innovantes

Depuis 2008, la rue Sainte-Catherine est piétonne dans le Village pendant la période estivale. Pour la saison 2012, elle est aussi réservée aux piétons dans le secteur de la Place des Arts, où les travaux d'aménagement sont désormais complétés.

Dans la continuité de ces réalisations, le PPU propose qu'à partir de 2014, l'aménagement de la rue Sainte-Catherine favorise la piétonnisation de Papineau à De Bleury, de mai à la fin septembre.



Rue Sainte-Catherine vue de l'avenir

Le succès de cette initiative marquante dépendra de la combinaison de plusieurs éléments : une animation permanente, une programmation importante d'événements culturels rassembleurs, la convivialité et la sécurité des espaces publics ainsi que leur accessibilité universelle, la présence de terrasses, l'insertion de propositions audacieuses dans le décor urbain, par exemple les *Boules roses* du Village et le nouveau mobilier du pôle de la Place des Arts. La disparition des terrains vacants, la continuité commerciale en rez-de-chaussée et une offre commerciale plus cohérente avec la vision générale du quartier seront également nécessaires. Plusieurs de ces éléments sont décrits dans le chapitre 7.

Par ailleurs, pour renforcer le parcours unique de la rue Sainte-Catherine et lui conférer une personnalité forte, le PPU propose que le segment Saint-Dominique–Berri soit réaménagé dans la continuité des propositions déjà réalisées sur le tronçon De Bleury–Saint-Dominique. Ces aménagements ont consisté à mettre au même niveau la rue et les trottoirs pour faire de la rue Sainte-Catherine un espace public linéaire. Les espaces piétons se distinguent de la chaussée par des bollards amovibles et une série d'arbres plantés dans une fosse en continu.

5.2.3 La rue Saint-Denis

Orientations

- Réduire la place de l'automobile sur la rue Saint-Denis, particulièrement durant la saison estivale
- Améliorer l'expérience piétonne de la rue Saint-Denis
- Marquer la présence du cœur de l'UQAM sur la rue Saint-Denis

À l'avenir, la rue Saint-Denis pourra être ponctuellement fermée, notamment pour des grandes premières de spectacles au Théâtre St-Denis, pendant le festival OUMF ou certaines activités de l'UQAM.

Pour ce faire, des améliorations concrètes seront apportées à l'utilisation du domaine public, dès l'été 2013. Il est proposé de retirer les places de stationnement d'un côté de la rue Saint-Denis, entre les rues Ontario et Sainte-Catherine, et de permettre dans l'espace dégagé l'implantation de contre-terrasses, de stationnements pour vélos en grand nombre et de zones de débarcadère et de livraison.

Si les résultats de l'expérience sont concluants, le projet pourra être reconduit et étendu à un segment plus long et éventuellement aux deux côtés de la rue. Cela dégagerait les trottoirs et faciliterait les déplacements piétons. À terme, cette approche visera à faire de la rue Saint-Denis une destination plus importante, mais aussi à créer un parcours beaucoup plus significatif entre le Plateau Mont-Royal et le Vieux-Montréal.

Le succès de cette activité dépendra pour une bonne part du leadership et de l'implication des institutions riveraines dans sa mise en œuvre.

Dans le même esprit, il est proposé de réaménager le tronçon de la rue Saint-Denis situé entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve, à la façon d'un grand espace public réunissant la place Pasteur et l'entrée principale de l'UQAM, rendue visible par le clocher de l'église Saint-Jacques. Les modalités de cet aménagement pourront être planifiées de concert avec l'UQAM dans le contexte du renouvellement du bail qui confie la gestion de la place Pasteur à l'Université.

La Ville compte d'ailleurs travailler en collaboration avec les lauréats du concours d'idées en design urbain afin de développer un concept d'aménagement propre à ce site unique, d'une haute valeur symbolique et patrimoniale pour le Quartier latin.

5.2.4 Le boulevard Saint-Laurent

Orientations

- Consolider la trame bâtie, de Sherbrooke à René-Lévesque et, éventuellement, de Prince-Arthur au Vieux-Montréal, incluant une portion du Quartier chinois
- Accompagner le projet du Quadrilatère Saint-Laurent
- Encourager l'évolution de l'offre commerciale

L'arrondissement de Ville-Marie a lancé en mai 2010 une démarche participative intitulée Saint-Laurent'dez-vous afin de sonder la population et les acteurs du faubourg Saint-Laurent sur des pistes de solution pour l'avenir du secteur. Dans cette optique, le PPU encourage la consolidation de la trame bâtie sur le tronçon du boulevard Saint-Laurent, entre la rue Sherbrooke et le boulevard René-Lévesque. Ce tronçon inclut notamment le Quadrilatère Saint-Laurent, assise du Monument-National, l'un des plus vieux théâtres de Montréal.

L'ensemble des infrastructures publiques de ce lien névralgique a récemment fait l'objet d'une réfection, menant entre autres à l'élargissement des trottoirs et à l'installation de lampadaires. En contrepartie, d'importants travaux de restauration et de mise en valeur des bâtiments sont prévus. L'arrondissement assurera un contrôle qualitatif des interventions de nature privée, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, sur l'ensemble du cadre bâti du boulevard. L'arrondissement entend également assurer un suivi afin de recréer et de mettre en valeur le caractère historique de ce tracé fondateur.

Il faut aussi prendre en compte que le boulevard Saint-Laurent relie le Plateau Mont-Royal, le Quartier latin et le Quartier chinois. La Ville se positionne ainsi en faveur de toute intervention qui améliorera l'expérience urbaine, la fluidité et l'aspect physique du boulevard Saint-Laurent.

Certains projets devront retenir l'attention des partenaires prochainement : le Quadrilatère Saint-Laurent, le changement de vocation du musée Juste pour rire, le site de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent et la brasserie Ekers.

Compte tenu de la forte pression du développement résidentiel dans le Quartier latin et du manque de terrains destinés à d'éventuels agrandissements d'institutions, la Ville propose, en parallèle du présent PPU, que le site de l'édicule de la station de métro Saint-Laurent soit maintenu et réservé à des fins principalement institutionnelles et culturelles. Par ailleurs, cette modification viendra consolider la vocation institutionnelle mixte du boulevard De Maisonneuve.

Le développement du site de la station de métro Saint-Laurent et de ses 17 000 m² de développement potentiel, viendra garantir la mixité des usages dans ce secteur et représente un des gestes prioritaires qui permettra de revitaliser le boulevard.

Une des propositions d'aménagement pour la rue Berri



5.2.5 La rue Berri

Orientations

- Reconnaître le rôle stratégique de la rue Berri pour le développement des transports en commun et interurbains
- Rendre l'ensemble des déplacements conviviaux et sécuritaires
- Profiter des projets à venir pour réaménager l'ensemble de la rue, notamment le viaduc

La rue Berri devra aussi faire l'objet d'une approche de travail qui lui est propre. Comme la rue Saint-Hubert et le boulevard Saint-Laurent, elle doit maintenir sa fonction d'axe nord-sud de circulation, notamment pour les déplacements motorisés.

Plusieurs aspects majeurs affecteront l'avenir de la rue Berri, soit la réfection de la station de métro Berri-UQAM, la désuétude du viaduc et des infrastructures souterraines. Un autre élément à considérer est le potentiel de développement des terrains riverains qui pourraient être dégagés dans l'éventualité de la réduction de l'emprise du viaduc, s'ajoutant à ceux, déjà imposants, au nord de la Grande Bibliothèque et de l'îlot Voyageur.

Compte tenu de l'impact cumulé de ces divers projets et du rôle stratégique de la rue Berri comme porte d'entrée du centre-ville, autant pour les Montréalais que les voyageurs, la rue Berri constitue un défi d'aménagement important qui nécessite une approche intégrée et novatrice. Le lancement d'un concours de design urbain, organisé de concert avec les grands propriétaires riverains, la Direction des transports et le Bureau du design,

permettra de trouver, par un processus ouvert, transparent et multidisciplinaire, la meilleure proposition d'aménagement pour l'axe de circulation le plus achalandé et le secteur à plus fort potentiel de développement immobilier du PPU.

5.2.6 Les autres parcours

Orientations

- Faire de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville un lien significatif entre la rue Sherbrooke et le Vieux-Montréal
- Affirmer clairement la rue Émery et la place Paul-Émile-Borduas comme liens entre les Habitations Jeanne-Mance et la Grande Bibliothèque
- Réaménager la rue Sanguinet
- Aménager l'îlot Clark, comme il est prévu au PPU du Quartier des spectacles
- Améliorer l'encadrement bâti de la rue Clark

Le Quartier latin recèle quantité de parcours, en marge de grands axes, qui ajoutent à la diversité de l'expérience qu'offre le quartier : le passage Charlotte, la ruelle Joly, les rues Clark, Savoie et Sanguinet de même que l'avenue de l'Hôtel-de-Ville entrent dans cette catégorie.

Certains de ces parcours créent des liens forts entre les quartiers ; d'autres s'arriment aux espaces publics de l'UQAM, de la Grande Bibliothèque et des Habitations Jeanne-Mance et contribuent à l'important domaine piéton qui structure le quartier.

Ce réseau de parcours et de passages constitue donc un atout majeur qui doit être mis en valeur et qui transformera le quartier en un vaste espace de découvertes.

L'avenue de l'Hôtel-de-Ville

Le PPU propose de poursuivre le désenclavement physique et social des Habitations Jeanne-Mance, comme on le verra en détail un peu plus loin (voir 5.1.6)

Pour cela, un axe principalement piéton sera aménagé sur l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Cette dernière offre un lien direct entre le Vieux-Montréal et le Plateau Mont-Royal, en passant par une suite unique d'espaces publics. L'avenue de l'Hôtel-de-Ville est aussi la seule rue de Montréal dotée d'escaliers dans la portion qui « monte » jusqu'à la rue Sherbrooke.

Le projet de Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal mise lui aussi sur l'axe de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville pour le relier au Quartier latin.

Le point fort de la création de cet axe sera la réouverture du passage sous le 200, rue Ontario Est, qui permettra de prolonger la promenade traversant le parc Toussaint-Louverture.

La rue Sanguinet

Une grande proportion des 6 000 étudiants du cégep du Vieux Montréal emprunte chaque jour la rue Sanguinet à partir de la station de métro Berri-UQAM. Afin de créer un environnement plus convivial sur cet axe très fréquenté, les trottoirs seront élargis et aménagés pour accueillir des plantations et des œuvres d'art.

Le passage Émery–Place Paul-Émile-Borduas

Le PPU souhaite aussi affirmer clairement l'axe de la rue Émery et de la place Paul-Émile Borduas comme accès convivial au site des Habitations Jeanne-Mance, mais aussi comme porte d'accès à la Grande Bibliothèque, ainsi que comme lieu d'animation dans la continuité de la rue Saint-Denis. Ce passage se prête tout particulièrement à la présentation de performances artistiques.

Perspective de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville réaménagée



David Chedore

Une œuvre d'art comprenant une fontaine pourrait être installée au bout de la rue Émery, au moment du réaménagement de la rue Sanguinet.

La traverse de la rue Saint-Denis, à la hauteur de la rue Émery, sera entièrement réaménagée pour que la circulation de transit s'adapte à la présence des nombreux piétons qui fréquentent le secteur.

La rue Clark

L'aménagement de l'esplanade Clark amorcera la requalification de la rue Clark, qui a jusqu'ici été confinée au rôle de ruelle du boulevard Saint-Laurent et d'accès à d'immenses stationnements de surface. À terme, la rue Clark pourrait constituer un lien intéressant entre le Quartier des spectacles et le Quartier chinois. Pour cela, une attention particulière devra être accordée aux bâtiments qui seront construits le long de la rue Clark, afin qu'ils créent un environnement convivial sur cette rue, en y ajoutant des accès et des façades de qualité.

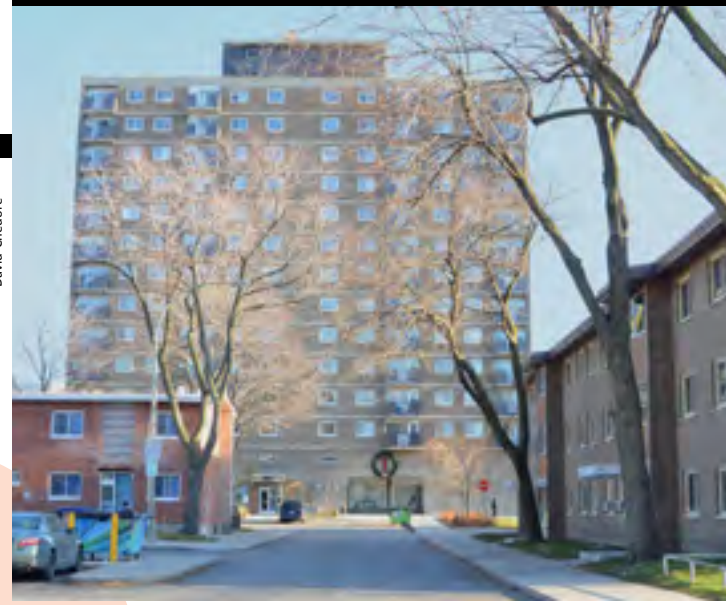
5.2.7 Ilot Voyageur

Orientations

- Accompagner le parachèvement de l'îlot voyageur, notamment par des fonctions mixtes résidentielles et commerciales dans la partie nord du site
- Assurer la réalisation des phases dans les meilleurs délais

Lors des entrevues et des consultations réalisées dans le cadre de la présente planification, il est clairement ressorti que le parachèvement de l'îlot Voyageur est une priorité. Actuellement, le développement de l'îlot est encadré

Passage piéton à réaménager sous le 200, rue Ontario Est



David Chedore

par une autorisation réglementaire par projet particulier adoptée au terme d’une consultation publique ayant eu lieu en septembre 2005. En plus de la gare, le projet comprend des usages résidentiels et une obligation de continuité commerciale sur la rue Saint-Hubert.

-Le texte a été retiré dans le cadre de l’adoption du PUM-

5.2.8 Les Habitations Jeanne-Mance

Orientations

- Poursuivre le désenclavement physique et social des Habitations Jeanne-Mance
- Améliorer la convivialité des abords sud et nord des Habitations Jeanne-Mance

Depuis 2004, la Ville de Montréal et la Corporation d’habitation Jeanne-Mance ont posé plusieurs gestes afin de désenclaver le site :

- La rénovation du parc Toussaint-Louverture et l’ajout d’un mini-terrain de soccer
- La réalisation de quatre murales, d’une mosaïque et d’une mosaïsculpture
- Le remplacement des palissades qui fermaient le site par des clôtures et des entrées accueillantes
- La réfection de l’avenue de l’Hôtel-de-Ville
- L’aménagement d’un stationnement écologique
- La décontamination et le réaménagement du jardin communautaire

- Le désenclavement de l’avenue de l’Hôtel-de-Ville depuis la rue Sainte-Catherine
De plus, avec l’appui de la Société canadienne d’hypothèques et de logement et de la Ville, la Corporation d’habitation Jeanne-Mance effectue des interventions majeures qui visent la réfection des bâtiments, la remise en état des logements et le remplacement et l’amélioration des systèmes, un investissement de plus de 80 millions de dollars.
En accord avec la Corporation, le PPU propose une série d’autres interventions in situ et aux abords sud et nord du quadrilatère :
- Le prolongement de l’allée centrale piétonne, de la rue Sainte-Catherine jusqu’à la rue Ontario
- La mise en lumière de l’allée, en exploitant la présence marquante de nombreux arbres matures
- La réalisation d’un nouveau cycle de murales
- L’aménagement du boisé situé derrière la tour du 100, rue Ontario Est

- Des opérations importantes de verdissement, d’aménagement des paysages et de remplacement des clôtures par des aménagements locaux
- L’implantation d’une œuvre d’art dans le boisé Toussaint-Louverture et son aménagement
Du côté de la rue Ontario, il y a lieu de redynamiser la portion de cette rue comprise entre la rue Sanguinet et le boulevard Saint-Laurent. Cette opération devra, entre autres, remédier aux problèmes d’éclairage. À court terme, la Ville mettra en œuvre des mesures pour augmenter la convivialité et la sécurité des usagers de ce tronçon en corrigeant le déficit d’éclairage et en délimitant clairement les voies de circulation et les intersections. La réglementation prévoit d’ailleurs l’utilisation du rez-de-chaussée à des fins commerciales. Ce tronçon offre un potentiel intéressant de rénovation et de construction. Le PPU propose d’y développer une stratégie particulière.
Du côté de la rue Boisbriand, au sud des Habitations Jeanne-Mance, plusieurs projets pour redessiner la rue et faciliter la construction de part et d’autre ont fait l’objet de discussions au cours des 25 dernières années.
Dans son état actuel, cet espace est peu accueillant et la cohabitation entre les Habitations Jeanne-Mance et les bars et salles de spectacle de la rue Sainte-Catherine est difficile. De l’avis même de la Corporation d’habitation Jeanne-Mance, il y aurait lieu de reconfigurer les abords de la rue Boisbriand.
À cette fin, un chantier de conception sera mis en branle dans le but de proposer un aménagement optimal.
La portion de la rue Saint-Dominique adjacente aux Habitations Jeanne-Mance offre elle aussi un important potentiel de construction qui permettrait de redynamiser davantage le quartier.

5.2.9 Les transport actifs et collectifs

Orientations

- Favoriser les moyens de transport actifs et collectifs
- Assurer la sécurité de l'ensemble des intersections
- Accroître la disponibilité de stationnements pour vélo
- Améliorer la signalisation à la sortie des stations de métro

Le confort et la sécurité des déplacements à pied et à vélo sont une condition de base de l'attrait du Quartier latin. De plus en plus de piétons et de cyclistes se déplacent dans le quartier, et ce nombre est appelé à augmenter, compte tenu des projets annoncés ou en chantier (dont le CHUM centre-ville et l'îlot Voyageur). Grâce aux interventions proposées précédemment, le Quartier latin offrira un espace plus hospitalier pour les piétons. Mais, dans l'esprit de la Charte du piéton, il importe d'aller plus loin et de s'assurer de la sécurité de toutes les intersections du Quartier latin. Sur les principaux axes de circulation automobile, dont les rues Saint-Hubert et Berri et les boulevards René-Lévesque, De Maisonneuve et Saint-Laurent, les traverses doivent faire l'objet d'un soin particulier. Divers moyens existent pour ce faire : marquage au sol, saillies de trottoirs et feux de circulation à phases dédiées aux piétons et aux cyclistes.

Certaines de ces interventions pourront être de nature plus artistique afin que ces intersections revues et corrigées participent à la signature culturelle du Quartier latin. De nombreux exemples d'une telle approche existent déjà, comme les pochoirs de Roadsworth.



Intersection du boulevard De Maisonneuve et de la rue Berri, le secteur le plus achalandé en Amérique du Nord

Parallèle à la rue Sainte-Catherine, le boulevard De Maisonneuve joue un rôle complémentaire important dans les déplacements du Quartier latin et du centre-ville. La piste cyclable Claire-Morissette est l'une des plus importantes du réseau montréalais et a même changé le caractère du boulevard. Elle profite, tout au long des Habitations Jeanne-Mance, d'un magnifique alignement d'arbres matures, créant un lien vert entre la Maison symphonique de Montréal et la Grande Bibliothèque et entre le Cœur des Sciences et le campus central de l'UQAM.

L'intersection des pistes cyclables Berri et Claire-Morissette, qui accueillent quotidiennement jusqu'à 8 000 cyclistes chacune, doit être réorganisée pour le bénéfice et la sécurité de tous les usagers. La Ville a d'ailleurs déjà annoncé que la piste cyclable Claire-Morissette sera prolongée vers l'est dès l'automne 2012, ce qui accroîtra le nombre de déplacements sur cet axe.

La présence de ces deux pistes cyclables majeures vers des destinations de grande envergure, dont l'UQAM, la Grande Bibliothèque et le cégep du Vieux Montréal, crée dans le Quartier latin une grande demande de stationnements pour vélos. Depuis deux ans, la Ville a doublé le nombre de places dans le secteur. Le nombre de stationnements pour vélos doit être substantiellement augmenté dans l'ensemble du Quartier latin pour en faire une destination vélo majeure, sans pour autant encombrer le domaine piéton. Divers moyens devront être explorés pour ce faire, en collaboration avec les institutions et les propriétaires d'immeubles.

La réfection de la station de métro Berri-UQAM et le développement futur du site de la station de métro Saint-Laurent devraient être des occasions de repenser la signalisation à l'entrée et à la sortie des stations de métro. En effet, les usagers du métro qui sortent de la station deviennent des piétons ; ils doivent comprendre qu'ils entrent dans le Quartier des spectacles et savoir comment s'y repérer. À l'inverse, les accès au métro doivent être évidents et accueillants.

Berri-UQAM, la plus grande station de métro, est aussi la plus achalandée, avec une fréquentation de 200 000 à 300 000 personnes par jour. Inaugurée en 1966, elle nécessite une mise à niveau technique importante, une accessibilité universelle ainsi qu'une amélioration de ses espaces. Ces derniers retrouveront en partie leur conception d'origine, témoin de l'héritage de l'architecture moderne. Ces travaux, au cot de 90 millions de dollars, seront échelonnés sur sept ans, soit de 2011 à 2018. Ces interventions constituent une amélioration notable. Compte tenu de la situation privilégiée de la station, la Ville espère qu'un aménagement audacieux sera réalisé afin de contribuer davantage à la vitalité du Quartier latin.

Enfin, toutes les autres formes d'installations favorisant les moyens alternatifs de transport seront encouragées dans le Quartier latin, qu'il s'agisse d'espaces dédiés à l'autopartage, de l'implantation de stations BIXI ou de l'installation de bornes de recharge des voitures électriques sur le domaine public et aussi dans les stationnements intérieurs.

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

Édicule de la station de métro Berri-UQAM



Raphaëlle Brault



Ville de Montréal

Viaduc Berri

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

5.2.10 Stationnements pour voitures

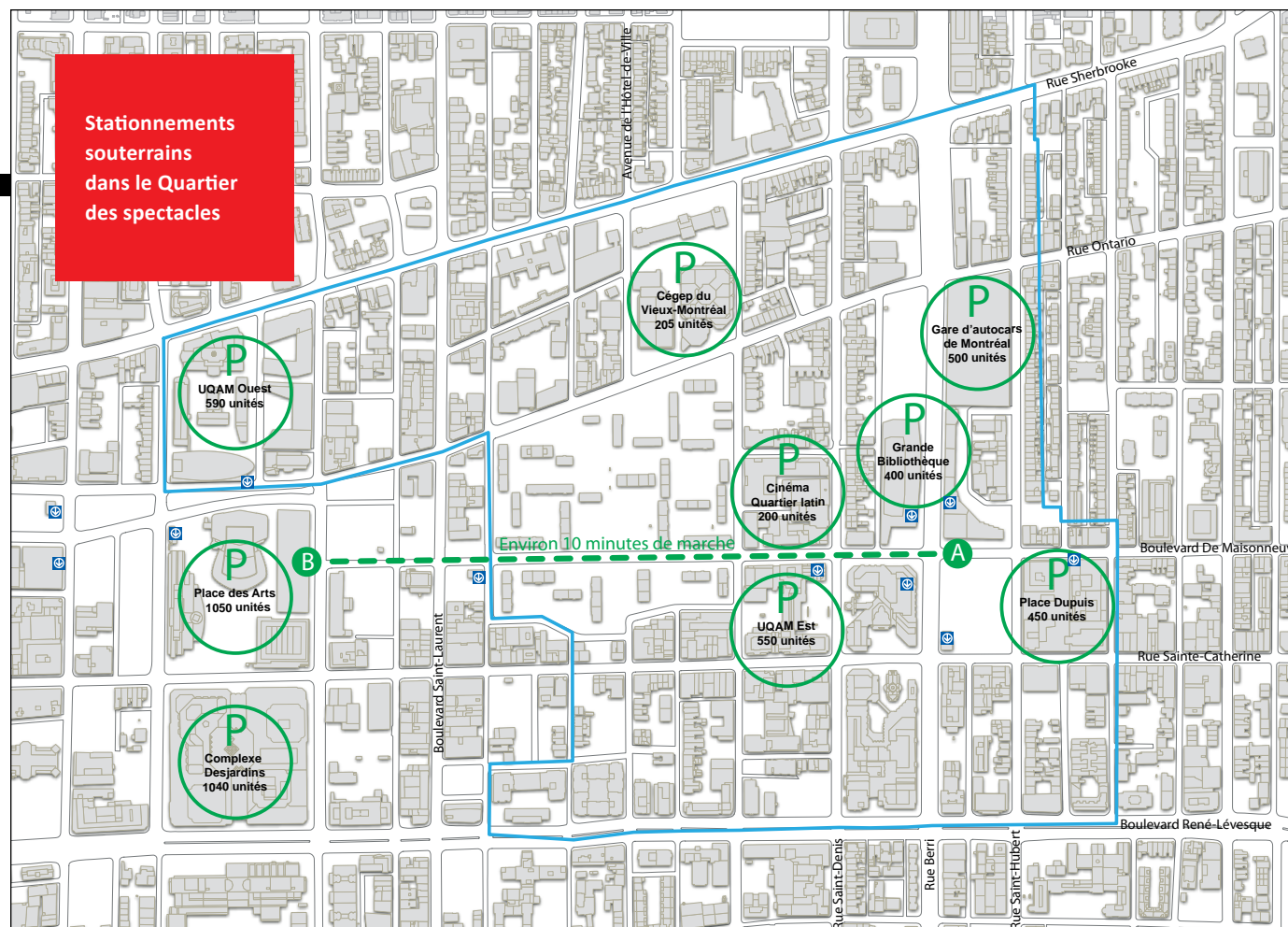
Orientations

- Optimiser l'utilisation des espaces de stationnement existants
- Éliminer le stationnement de surface hors rue

Le PPU réaffirme la volonté de voir les projets immobiliers remplacer les stationnements de surface hors rue encore existants. Depuis les années 1990, un travail constant de la Ville afin de les éliminer a permis de redonner au centre-ville son caractère habité et convivial par la construction de nombreux édifices d'envergure. En collaboration avec la STM, la Ville encourage aussi les travailleurs à utiliser les transports en commun, ce qui réduit grandement la demande pour du stationnement de longue durée.

Une offre équilibrée en stationnement est cependant toujours nécessaire, surtout pour les résidents du quartier. Dans la plupart des cas, on ne les autorise qu'en souterrain afin de répondre aux besoins des nouveaux projets immobiliers. Ces cases à l'intérieur permettent d'éviter le stationnement de longue durée sur la rue, laissant ainsi la place aux visiteurs du quartier.

Cependant, le nombre de cases de stationnement disponibles sur rue durant les piétonnalisations estivales et les festivals est grandement réduit. En contrepartie, les stationnements intérieurs des grandes institutions du secteur ne sont que rarement utilisés au maximum de leur capacité. Dans les limites de ses compétences, la Ville se montre favorable à l'extension du système de jalonnement dynamique, déjà présent ailleurs dans l'arrondissement.



Ce système permettra d'optimiser davantage l'efficacité du stationnement en donnant aux visiteurs l'opportunité de connaître à l'avance et en temps réel l'emplacement et l'occupation des stationnements souterrains. Son déploiement à l'ensemble du Quartier des spectacles constitue une priorité.

À terme, une utilisation accrue du stationnement souterrain pour des périodes de courte durée (magasinage ou spectacle) permettra de libérer l'espace généralement réservé pour le stationnement sur la rue.

Il est cependant toujours nécessaire de garder un certain nombre de cases de stationnement sur rue, compte tenu de l'intensité des activités dans l'ensemble du quartier. Il y aura lieu de développer de nouvelles approches pour permettre le stationnement de très courte durée, par exemple pour des zones de livraison ou de débarcadère devant les salles de spectacle.

5.2.11 Autres mesures

Orientations

- Permettre la cuisine de rue
- Favoriser l'implantation d'un marché public d'alimentation
- Favoriser l'aménagement de contre-terrasses

Cuisine de rue

La Ville a annoncé récemment une consultation sur la cuisine de rue et l'élargissement de l'offre qui se limite actuellement à certains emplacements. Avant même cette annonce, il était déjà envisagé, dans le contexte du PPU, de permettre la vente de nourriture dans la rue sur l'ensemble du territoire du Quartier des spectacles, et ce, à certaines conditions en ce qui a trait aux emplacements, au caractère révocable des permis, à la complémentarité avec les restaurants existants et à la qualité des produits offerts. En effet, malgré l'interdiction de ces pratiques depuis 1947, plusieurs projets pilotes très appréciés du public ont vu le jour au cours des dernières années, notamment durant les festivals, mais aussi à l'instigation du Partenariat du Quartier des spectacles et de l'arrondissement. La Ville est favorable à la cuisine de rue dans le Quartier des spectacles.

À la suite du dépôt du rapport de la Commission sur le développement économique et urbain et l'habitation, en mars 2013, le conseil municipal a statué sur un projet pilote dans l'arrondissement de Ville-Marie. La cuisine de rue sera autorisée par voie d'ordonnance en vertu du Règlement sur l'occupation du domaine public. À la lumière des résultats de ce projet pilote, une nouvelle réglementation pourra être élaborée pour l'ensemble de la Ville d'ici 2015.



Cuisine de rue place Émilie-Gamelin

Raphaëlle Brault

La réglementation d'urbanisme sera également modifiée afin de permettre et d'encadrer l'installation permanente de restaurants dans certains parcs et places publiques. Cette modification tiendra compte d'un appel d'offres basé, entre autres, sur une série de critères qualitatifs de sélection.

Marché de fruits et légumes

La table de concertation du faubourg Saint-Laurent organise depuis deux ans pendant l'été un marché public au parc Toussaint-Louverture. La Ville de Montréal est favorable à cette initiative qui permettra d'offrir des aliments frais dans le quartier tout en contribuant au désenclavement des Habitations Jeanne-Mance. Le PPU propose de travailler différentes mesures pour qu'un marché public soit créé en période estivale afin de répondre aux besoins de la population locale en croissance rapide. La Corporation d'habitation Jeanne-Mance s'est déjà montrée très intéressée à développer cette initiative sur une base plus permanente.



Exemple de contre-terrasses

Pierre-Étienne Gendron-Landry


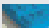
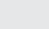


Contre-terrasses

L'arrondissement de Ville-Marie permet, sur tout son territoire, l'aménagement de contre-terrasses. Le PPU propose de viser l'accessibilité universelle et de tendre vers l'uniformisation des aménagements pour préserver l'espace piéton.

L'aménagement de contre-terrasses est encadré par un règlement d'urbanisme qui oblige notamment à maintenir sur le trottoir un espace suffisant à la circulation des piétons. Cette manière simple d'animer la rue intéresse de plus en plus les commerçants.



Légende

-  Édifice cité, classé et reconnu
-  Édifice ou ensemble d'intérêt patrimonial
-  Édifice ou ensemble moderne
-  Insertion contemporaine d'intérêt
-  Limite du PPU

Architecture et patrimoine

5.3 LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ET DE L'INNOVATION EN ARCHITECTURE

Orientations

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager existant
- Privilégier les propositions architecturales innovantes dans les nouvelles constructions
- Encourager la construction de bâtiments écologiques

Le Quartier latin a hérité de plusieurs bâtiments de grande qualité offrant une proposition architecturale unique. Sept de ces bâtiments ont été classés monuments historiques par le ministère de la Culture et des Communications.

Le Quartier latin comprend de nombreuses résidences de style victorien et de grandes institutions de la même époque. On y retrouve aussi plusieurs édifices précurseurs de la modernité architecturale, dont trois réalisations avant-gardistes de l'architecte J.-A. Godin, l'un des pionniers de l'utilisation du béton armé dans les constructions résidentielles.

L'édifice qui abritait les locaux du journal *La Patrie*, autre joyau du quartier, a été construit entre les années 1905 et 1907, selon les plans des architectes Georges-Alphonse Monet et Joseph-Ovide Turgeon. Le journal, fondé par Honoré Beaugrand, cessera de paraître en 1960. Ce bâtiment d'architecture exceptionnelle, d'une grande valeur historique et sociale, est pour l'instant vacant. La Ville souhaite sa réhabilitation et sera très exigeante quant à la préservation de son architecture.

Édifice de l'architecte J.-A. Godin et extension de Dan Hanganu



Ville de Montréal

La Ville de Montréal rappelle donc qu'elle privilégie la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et paysager existant. Cette approche, qui s'applique sur l'ensemble du territoire montréalais, est particulièrement nécessaire dans le Quartier latin.

Au fil des ans, les façades de plusieurs bâtiments d'intérêt ont été significativement modifiées afin de s'adapter à une vocation commerciale. D'autres bâtiments ont souffert de négligence et expriment mal aujourd'hui l'art de bâtir dont ils devraient témoigner de manière exceptionnelle. Cela est vrai sur la rue Saint-Denis, qui comprend une concentration exceptionnelle de bâtiments patrimoniaux, et aussi sur les autres artères du quartier, qui comptent de nombreux bâtiments de grande qualité.

Le PPU propose donc de mettre en œuvre un programme de subvention incluant la mise en valeur du patrimoine particulière aux artères du Quartier latin. Le programme, applicable à



UQAM

Édifices modernes majeurs : les premiers pavillons de l'UQAM (Dimitri Dimakopoulos et Associés et Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés)

l'ensemble du territoire, toucherait principalement les artères principales (les rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, ainsi que le boulevard Saint-Laurent) et les artères secondaires (les rues Ontario et Saint-Hubert). De plus, la Ville souhaite que les propriétaires et commerçants soient admissibles à des subventions pour la rénovation des façades. Le programme pourrait également être encadré à l'aide des outils de révision architecturale.

De nombreuses interventions modernisantes ont profondément transformé le Quartier latin et le faubourg Saint-Laurent au cours des années 1960, tels les Habitations Jeanne-Mance et les

pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin de l'UQAM. Si l'architecture moderne commence à susciter un certain intérêt patrimonial, son intégration au contexte urbain plus large représente encore un défi important.

La trame urbaine du Quartier latin a été retissée par des bâtiments marquants de l'architecture contemporaine montréalaise. La Cinémathèque québécoise (Saucier + Perrotte, 1997) transforme habilement deux anciennes écoles. Le pavillon

Édifice contemporain remarquable : la Cinémathèque québécoise (Saucier + Perrotte)



David Chedore

5.4 UNE SIGNATURE UNIQUE DANS LE PARCOURS LUMIÈRE, LA SIGNALÉTIQUE ET L’AFFICHAGE

Orientations

- Conférer au Quartier latin une signature unique en matière d’affichage
- Améliorer l’ambiance urbaine par l’éclairage des immeubles patrimoniaux

5.4.1 Les enseignes commerciales

En plus de son architecture, le Quartier latin peut se distinguer par la qualité et l’originalité des enseignes et des éclairages qui y sont installés. Pour cela, un soin particulier devra être apporté à l’apparence des enseignes commerciales. En ce moment, plusieurs déparent les bâtiments patrimoniaux sur lesquels elles sont installées. L’encadrement réglementaire de l’affichage permettrait d’intervenir en fixant des normes et des critères adaptés au paysage spécifique du boulevard Saint-Laurent, de la rue Sainte-Catherine et du secteur des rues Ontario et Saint-Denis.

5.4.2 Le Parcours lumière

Pour donner une signature unique au Quartier latin, des gestes plus marquants sont nécessaires. Le Partenariat du Quartier des spectacles met déjà en œuvre un Parcours lumière qui comprend l’éclairage des salles de spectacle et d’autres bâtiments.

Le Parcours lumière est rapidement devenu une composante emblématique du Quartier des spectacles qui devrait être étendue à l’ensemble du Quartier latin dans les années à venir.

J.-A.-DeSève (Provencher Roy, 1998) et le pavillon de design de l’UQAM (Dan S. Hanganu, 1996) apportent des contributions architecturales innovantes dans le quartier, tout en s’insérant très finement dans le bâti existant.

La Grande Bibliothèque du Québec (Patkau/Croft-Pelletier/Menkès Shooner Dagenais, 2005) offre le spectacle de deux immenses volumes en latte de bois qui semblent flotter à l’intérieur. Le Cœur des Sciences de l’UQAM (Saia Barbese Topouzanov/Tétreault Parent Languedoc, 2005) crée un réseau de cours intérieures où prédominent les jeux de lumière produits par les fenêtres colorées.

Soulignons aussi la Maison du développement durable, réalisée selon les principes d’un bâtiment vert LEED. Ces exemples montrent comment la recherche de la qualité en architecture

peut privilégier des lieux et des modalités qui complètent la valorisation du patrimoine, tout en projetant le quartier dans le futur. Aussi, la Ville privilégiera, pour les nouvelles constructions, les propositions architecturales innovantes dans leur forme et dans leur matérialité.

La Ville encouragera l’utilisation d’un langage architectural contemporain qui témoigne d’une compréhension de la forme urbaine et architecturale typique du quartier tout en évitant le mimétisme des formes traditionnelles. Ces orientations, qui s’appliquent à Montréal de manière générale, sont d’autant plus pertinentes dans le Quartier latin. En effet, dans un environnement aussi riche en patrimoine, les nouvelles constructions doivent contribuer au patrimoine de demain.

La Ville de Montréal favorisera aussi les propositions architecturales qui contribuent à améliorer le bilan environnemental du Quartier latin.



David Chedore

5.4.3 L'affichage publicitaire et numérique

L'arrondissement évalue la possibilité de permettre, en dehors des projets particuliers, l'affichage numérique commercial sur les immeubles de certains secteurs du Quartier latin. Entre-temps, une entreprise s'est récemment prévalu d'une entente existante pour adapter au numérique les 30 colonnes d'affichage qu'elle exploite au centre-ville. La Société de transport de Montréal prévoit de son côté un affichage numérique dans ses nouveaux abribus. Se pose aussi la question du financement de nouveaux

équipements culturels grâce à des contributions privées, sous forme de dons majeurs ou de commandites, et des nouvelles pratiques ou demandes qui en découlent.

Le PPU commande de revoir la réglementation existante sous ces angles. Le sujet est complexe et la démarche devra interpeller l'ensemble des acteurs concernés. Pour être en mesure de bien documenter les répercussions des modifications qui pourraient être apportées, l'arrondissement a récemment procédé à un inventaire complet des autorisations existantes. Il faudra aussi tenir compte de la panoplie de nouvelles technologies qui sont associées à ce médium.

5.5 LA MISE EN ŒUVRE

5. UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

5.5.1 LES ESPACES PUBLICS

5.5.1a Maintenir la participation du Partenariat du Quartier des spectacles en ce qui a trait à la programmation d'événements

La Ville encourage le Partenariat du Quartier des spectacles à poursuivre sa mission d'animation culturelle qui porte sur l'ensemble du Quartier des spectacles.

5.5.1b Doter les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis d'infrastructures permanentes en soutien aux événements extérieurs

Des ancrages pour les scènes et des sources d'alimentation électrique faciliteront l'installation de scènes temporaires.

5.5.1c Élaborer un plan sectoriel de gestion des déplacements

Un plan sera élaboré afin de guider le réaménagement durable du domaine public tout en permettant une approche flexible de la gestion des déplacements en fonction des piétonnisations, des saisons et des événements particuliers.

5.5.1d Favoriser la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine pour relier le Quartier des spectacles au Village

La poursuite de la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Berri s'amorcera d'ici 2014. L'aménagement de la rue Sainte-Catherine doit favoriser une programmation d'activités développée en collaboration avec la Société de développement commercial et le Partenariat du Quartier des spectacles. Par ailleurs, la réglementation d'urbanisme devrait encadrer l'aménagement de terrasses.

Un bilan des actions est présenté à la section 9.2 Sommaire des actions et bilan.

5.5.1e Compléter l'aménagement de la rue Sainte-Catherine

Les aménagements réalisés sur la rue Sainte-Catherine, entre les rues De Bleury et Saint-Dominique, seront étendus jusqu'à la rue Saint-Hubert. Ces aménagements consistent à uniformiser la surface de la rue pour en faire un espace public linéaire où les espaces piétonniers se distinguent de la chaussée par des bollards amovibles et un faible dénivelé.

5.5.1f Diminuer la place de l'automobile dans les rues Saint-Denis et Émery durant la période estivale

Dans le cadre d'un projet pilote mis sur pied dès 2013, des espaces de stationnement seront retirés d'un côté de la rue Saint-Denis ainsi que sur la rue Émery pour laisser plus de place aux terrasses et aux supports à vélos. Cette approche permettra de libérer le trottoir au bénéfice des piétons.

5.5.1g Solliciter la collaboration de l'UQAM afin d'intégrer la place Pasteur et l'entrée principale de l'université dans un espace public

Le tronçon de la rue Saint-Denis situé entre la rue Sainte-Catherine et le boulevard De Maisonneuve sera reconfiguré afin d'intégrer en un grand espace public la place Pasteur et l'entrée principale de l'UQAM, située sous le clocher de l'église Saint-Jacques. Un corridor serait maintenu pour la circulation des voitures sur cet espace public, mais l'aménagement accordera la priorité aux piétons. Les modalités de cet aménagement pourront être discutées en collaboration avec l'UQAM.

5.5.1h Mettre en place un plan stratégique de revitalisation du cadre bâti sur le boulevard Saint-Laurent

Le boulevard Saint-Laurent, lien important avec le Plateau Mont-Royal et le Quartier chinois, doit être accompagné à l'occasion de la revitalisation de son cadre bâti, notamment en ce qui a trait au quadrilatère Saint-Laurent. L'offre commerciale doit aussi y être améliorée suivant un plan stratégique de développement.

5.5.1i Améliorer les parcours par le réaménagement des rues et des places et par l'insertion d'art public

Les voies locales que sont l'avenue de l'Hôtel-de-Ville ainsi que les rues Sanguinet, Émery, De Bullion et Saint-Dominique peuvent être repensées comme autant de parcours rendant plus agréable l'expérience urbaine.

Il y a lieu, par exemple, d'élargir les trottoirs sur la rue Sanguinet tout en y intégrant un parcours d'art public. L'axe des rues Émery et de la place Paul-Émile Borduas peut être affirmé davantage. L'esplanade Clark bénéficiera grandement de la réhabilitation adéquate de ses façades. Quant à la rue Ontario, il importe d'y développer, pour le tronçon situé entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Sanguinet, une stratégie particulière de développement afin d'y attirer des commerces.

5.5.1j Accompagner le parachèvement de l'Îlot Voyageur.

La complétion du développement de l'îlot Voyageur consolidera un site stratégique du centre-ville tant par sa desserte en transport actifs et collectifs que par la mixité des fonctions. Dans ce sens, la Ville et son administration ont assuré l'entière collaboration dans l'accompagnement des phases à terminer pour l'îlot Voyageur, avec au sud l'implantation du campus Norman-Bethune sur l'ancienne gare et au nord l'ajout d'un projet mixte résidentiel et commercial.

5.5.1k Poursuivre le désenclavement des Habitations Jeanne-Mance

La Ville de Montréal continuera de soutenir les travaux de mise en valeur des bâtiments et du site des Habitations Jeanne-Mance qui se poursuivront jusqu'en 2020.

Un axe piéton majeur sera créé en collaboration avec les Habitations Jeanne-Mance dans la continuité de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville. Il faudra alors ajouter du mobilier urbain et de l'éclairage, réparer les escaliers dans la côte de la rue Sherbrooke et recréer le passage à l'intérieur du 200, rue Ontario Est.

5.5.1l Reconfigurer les abords des rues Boisbriand et Saint-Dominique

Afin d'optimiser la configuration de l'emprise publique, la reconfiguration des rues Boisbriand et Saint-Dominique est essentielle. Dans ce but, un chantier sera amorcé dans la rue Boisbriand.

5.5.2 LES DÉPLACEMENTS

5.5.2a Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes aux intersections

Une série d'interventions ponctuelles sera réalisée sur la configuration des trottoirs, le marquage des traverses et le minutage des feux. Cette opération s'appuiera sur un diagnostic de l'ensemble des intersections du secteur.

5.5.2b Optimiser l'offre de stationnement

Afin d'améliorer le flux de circulation et l'accessibilité aux commerces, de nouvelles approches en matière de stationnement de rue seront développées. Dans le respect des compétences de la Ville, ces nouvelles approches pourraient viser les parcomètres à très courte durée et un système étendu et amélioré de jalonnement dynamique.

5.5.2c Ajouter des stationnements pour vélos

Des stationnements pour vélos seront ajoutés, en partenariat avec les institutions du quartier, sur les marges avant qui ceinturent certains de leurs édifices. D'autres stationnements seront installés sur l'espace public, notamment le long de la rue Sanguinet.

5.5.2d Améliorer la configuration aux sorties des stations de métro

À l'occasion de la réfection de la station de métro Berri-UQAM et du développement prochain de l'îlot de la station de métro Saint-Laurent, l'affichage ainsi que la sécurité à la sortie du métro seront repensés. C'est aussi une façon d'améliorer la visibilité des stations de métro dans le quartier.

5.5.2e Encourager les installations favorisant les moyens alternatifs de transport

La multiplication des moyens alternatifs de transport permettra de désengorger la voie publique tout en assurant la sécurité des piétons et des cyclistes. La mise en place de ces installations facilitera le choix de ce type de transport.

5.5.2f Lancer un concours de projets de design à l'occasion du réaménagement du viaduc Berri

La réfection du viaduc Berri est l'occasion de diminuer l'emprise de l'intersection entre les rues Sherbrooke et Berri. La tenue d'un concours de projets de design permettra de trouver les meilleures solutions d'aménagement pour faire face à la complexité d'un tel site.

5.5.3 AUTRES MESURES

5.5.3a Autoriser un service mobile de restauration sur le domaine public

Depuis plusieurs décennies, la vente de nourriture ambulante est interdite, en dehors de certains événements spéciaux. Après études et consultations, la Ville a décidé d'aller de l'avant avec un projet pilote dans l'arrondissement Ville-Marie. Un processus de sélection préalable a été mis en place afin d'évaluer les propositions selon les critères de qualité, d'originalité et de complémentarité avec les restaurants existants. À terme, la réglementation d'urbanisme pourra être modifiée afin d'autoriser cette forme de restauration.

5.5.3b Faciliter l'installation de restaurants dans certains parcs

La Ville souhaite aller en appel de propositions afin de permettre et d'encadrer l'installation permanente de restaurants dans certains parcs. La réglementation d'urbanisme sera revue à cet égard.

5.5 LA MISE EN ŒUVRE

5. UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

5.5.3c Normaliser l'aménagement des terrasses

La Ville oblige par règlement les commerçants à uniformiser l'aménagement des terrasses. L'aménagement de contre-terrasses permet d'optimiser l'utilisation de la voie publique et tend vers le principe d'accessibilité universelle.

5.5.3d Réviser les normes d'affichage

Le règlement sur l'affichage sera révisé afin de rehausser la qualité des enseignes commerciales et leur intégration à l'architecture des bâtiments où elles sont installées. Au besoin, une période de transition de cinq ans sera accordée aux commerçants afin qu'ils remplacent leur enseigne.

5.5.3e Poursuivre le déploiement du Parcours lumière

Le Parcours lumière mis en place par le Partenariat du Quartier des spectacles continuera de se bonifier dans les prochaines années. Une attention particulière sera accordée à la mise en lumière des bâtiments patrimoniaux.

5.5.3f Encourager le lancement d'un programme de subvention à la rénovation du cadre bâti dans le secteur du PPU

Le type d'intervention subventionnée devrait s'adapter au contexte du secteur. La rénovation des façades, incluant les enseignes, et l'occupation des locaux vacants devraient être les priorités du programme de soutien financier. En appui à ce programme, l'arrondissement poursuivra l'application du règlement sur l'entretien des bâtiments.

LES BALISES D'AMÉNAGEMENT

Tous les aménagements du Quartier latin s'inscriront dans les balises suivantes

Aménagement du domaine public

- Intégrer la meilleure façon de faire en matière d'aménagement durable, incluant de nouvelles installations et des bâtiments, des infrastructures, des applications et des pratiques « vertes »
- Appliquer les principes inclus dans la Politique d'accessibilité universelle à tous les aménagements inscrits au PPU
- Encourager une pratique innovante en architecture et en aménagement du domaine public ainsi que pour l'interface privé-public.
- Continuer de s'inscrire dans le Parcours lumière du Quartier des spectacles
- Améliorer la signalisation, y compris près des stations de métro

Transport et déplacements

- Inscrire tous les aménagements dans le plan sectoriel de gestion des déplacements et, plus tard, dans le plan local des déplacements de Ville-Marie
- Poursuivre l'aménagement du réseau cyclable en fonction du plan de transport de la Ville

- Améliorer l'expérience piétonne par une plus grande sécurisation des intersections, une meilleure fluidité dans le quartier, un nouveau partage de l'espace véhiculaire et des déplacements actifs, la poursuite et l'extension de la piétonnisation estivale et des aménagements ponctuels qualifiés « d'acupuncture urbaine »
- Renforcer les liens avec les quartiers limitrophes par la mise en valeur des moyens de transport actif
- Adopter une approche flexible de partage des rues entre les différents moyens de transport selon les saisons, les jours et les moments de la journée

Développement commercial, résidentiel et institutionnel

- Assurer une meilleure intégration et une mise en valeur des ensembles résidentiels et institutionnels
- Orienter les projets immobiliers dès l'étape préliminaire sur la base des objectifs du PPU et faciliter leur réalisation
- Préserver et mettre en valeur le patrimoine du Quartier latin
- Marquer la présence des institutions du savoir et leur appartenance au quartier



**UN QUARTIER
HABITÉ,
INTELLIGENT
QUI VIT 24/7**

6.1 UN QUARTIER HABITÉ

Orientations

- Doubler le nombre de résidents du Quartier latin
- Encourager une offre de logement qui s'adresse à une clientèle branchée et urbaine
- Encourager l'implantation de nouveaux logements pour les étudiants
- Encourager l'intégration sociale des résidents des Habitations Jeanne-Mance au quartier
- Améliorer les conditions d'habitation des personnes en situation de précarité

Le Quartier latin est habité, ce qui est un atout considérable. On y retrouve notamment les Habitations Jeanne-Mance, les résidences et maisons de chambres du faubourg, le Bloc Urbain et les immeubles résidentiels des rues Saint-Norbert, Joly et De Bullion.

Grâce à une planification détaillée réalisée au début des années 1990 et à des investissements publics ciblés, comme l'aménagement du passage Charlotte, la Ville s'est donné des outils pour améliorer de façon significative le milieu de vie et la perméabilité du secteur et, ce faisant, pour encourager le développement résidentiel dans le secteur.

Dans la foulée de ce Plan directeur d'aménagement, plusieurs projets ont vu le jour depuis 2004. Mentionnons, entre autres, les trois phases du District et les deux du Dell'Arte. D'une architecture résolument contemporaine, ces complexes visent une clientèle de jeunes professionnels.



La construction de 500 autres logements est déjà autorisée ou en voie de réalisation. L'arrondissement évalue à plus de 2 500 logements, soit près de 5 000 nouveaux résidents, le potentiel actuel des différents sites à développer dans le quartier. Cet apport permettrait de doubler la population du secteur.

Avec l'arrivée du CHUM et de son centre de recherche, de l'Institut national de santé publique du Québec et de l'École de santé publique ainsi que avec le développement rapide des entreprises du domaine des nouvelles technologies de l'information qui sont en pleine expansion au centre-ville, le marché sera fortement sollicité. Tout indique déjà que plusieurs projets verront le jour rapidement.

6.1.1 Une nouvelle forme d'habitat

Dans une allocution en 2011, l'architecte montréalais Luc Laporte invitait les Montréalais à créer une nouvelle forme d'habitat pour le centre-ville. Il les a incités à « pondre un œuf ». Les jeunes créateurs, travailleurs autonomes ou développeurs de nouvelles technologies doivent se reconnaître dans cette façon innovante d'habiter le quartier.

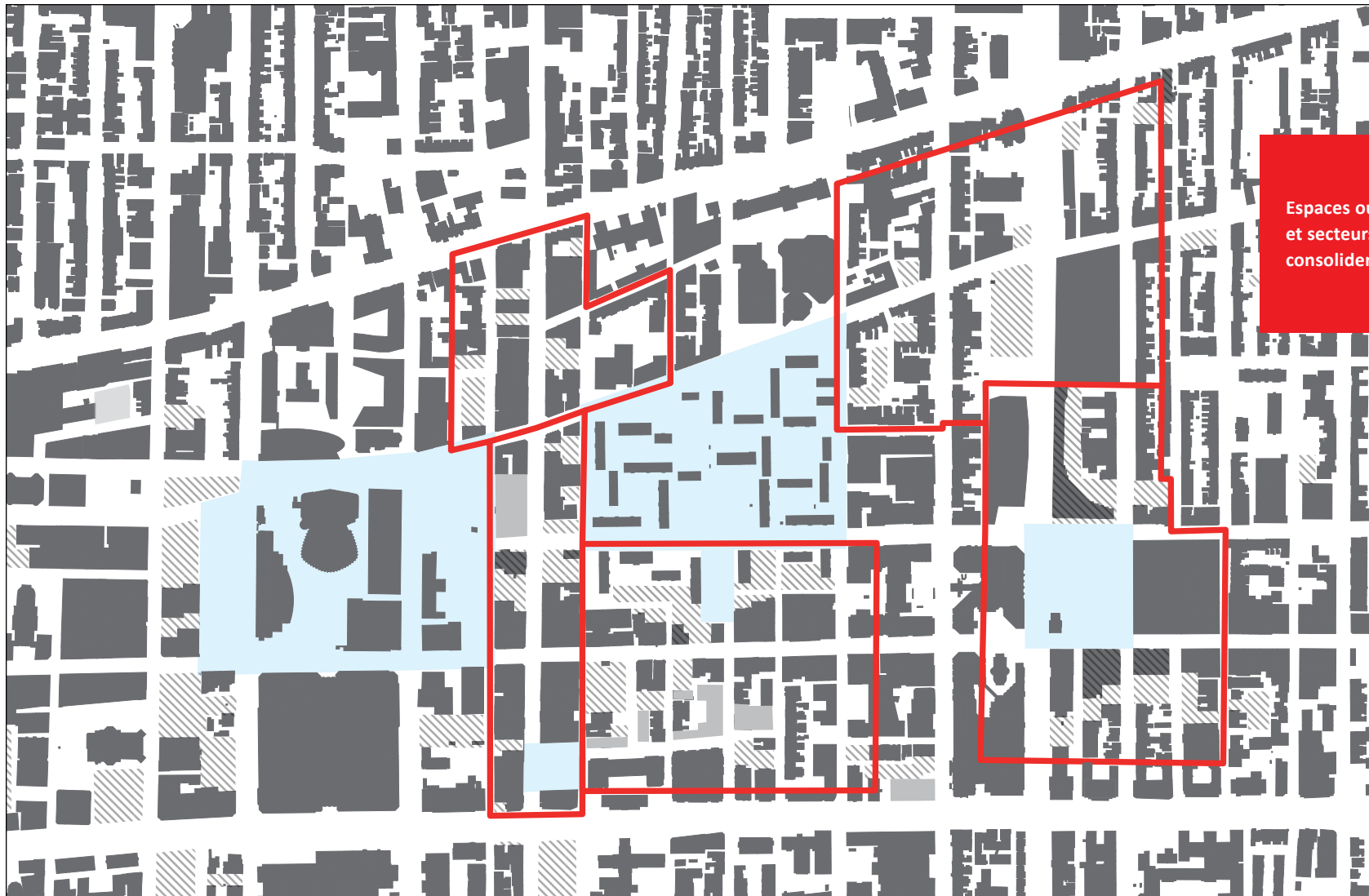
Sans remettre en cause les principes de la mixité sociale ni la présence des familles, le PPU propose que le marché des nouvelles constructions s'intéresse au développement d'un habitat mieux adapté à la clientèle des urbains qui veulent vivre dans un quartier central animé.

C'est dans cet esprit que l'arrondissement a lancé un concours d'idées en design urbain, en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal et la Société d'habitation et de développement de Montréal, qui par l'entremise de ses programmes pourrait agir comme partenaire dans la mise en œuvre d'un ou de plusieurs de ces projets.

6.1.2 La présence des créateurs : un atout pour le quartier

Bien que le Quartier latin compte déjà un très grand nombre de logements sociaux, il faudra tenir compte de certains besoins particuliers du quartier. À cet égard, des projets mixtes seront conçus aux abords de la rue Boisbriand ainsi que sur la rue Saint-Dominique. Tous situés près du parc Toussaint-Louverture, ces sites sont les plus aptes à accueillir des habitations à prix abordable destinées à une clientèle de familles.

Aussi, la question du maintien des créateurs dans le quartier a été soulevée maintes fois pendant les consultations. La Ville souhaite que soit élaborée une stratégie d'inclusion des espaces de travail et des résidences conçues pour les créateurs. Les promoteurs auraient ainsi l'obligation, dans les projets de développement immobilier résidentiel, d'inclure à la base de ces projets des logements destinés aux créateurs.



Espaces ouverts
et secteurs à
consolider

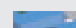

Légende

- Cadre bâti
- Édifice autorisé ou en construction
- ▨ Terrain constructible
- Espace ouvert à mettre en valeur
- ▭ Zone à consolider



Potentiel de
développement
du Quartier latin

Légende

-  Potentiel de développement
-  Projet autorisé ou en construction

6.1.3 Les besoins en logements pour les étudiants

Deux résidences étudiantes sont présentes sur le territoire des deux pôles du Quartier des spectacles. Elles comptent un total de plus de 900 chambres. Au cours de la consultation publique tenue l'automne dernier, l'îlot Voyageur est ressorti comme un enjeu

Maisons de ville en cours de restauration aux
Habitations Jeanne-Mance



Ville de Montréal



Michel Pinault

Plateau sportif du parc Toussaint-Louverture

pour l'implantation d'une coopérative étudiante sur la partie nord de ce site. Des pourparlers sont actuellement en cours avec le gouvernement du Québec, qui en est propriétaire.

L'arrondissement encourage la venue de nouveaux logements dédiés à une clientèle étudiante et accompagnera toute demande en ce sens afin d'en faciliter la réalisation.

6.1.4 Assurer la mixité sociale

Tel qu'il était remarqué précédemment, l'itinérance et la précarité sont des enjeux du Quartier latin. L'arrondissement et la Ville, en collaboration avec les ordres gouvernementaux ainsi que les organismes communautaires, prennent déjà des mesures afin d'alléger cette problématique, par exemple : le soutien à des organismes qui offrent des sports et loisirs accessibles aux populations défavorisées, le soutien aux organismes qui travaillent auprès des populations marginales, le programme d'animation des espaces publics, la Société de développement social de Ville-Marie et la table de concertation en développement social du faubourg Saint-Laurent.

Conscient de la complexité du problème et du nombre d'acteurs impliqués, le PPU accorde son soutien à ces initiatives.

Il faut encourager le maintien d'une gamme de mesures, mais l'arrondissement n'est pas la seule instance concernée. La ville centre, notamment par ses interventions sur l'habitation, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, en raison de ses responsabilités, et les gouvernements canadien et québécois, par leurs programmes de financement, sont tous des partenaires clés.

Enfin, au cours des activités consultatives d'élaboration du PPU, la question des maisons de chambres, essentielles à la réinsertion des personnes seules à risque d'itinérance, a été soulevée. Comme pour le projet « Sac à dos », une initiative ciblant les jeunes de la rue, l'arrondissement évaluera la réalisation de projets de maisons de chambres, en concertation avec le milieu.

L'adoption d'un plan directeur pour les Habitations Jeanne-Mance, fruit des efforts concertés avec les résidents, la Ville et le gouvernement fédéral, a permis une amélioration considérable de la qualité de vie et des bâtiments. Depuis près de 10 ans, plus de 80 millions de dollars ont été investis dans l'amélioration et la modernisation des bâtiments, de nouveaux aménagements paysagers et la rénovation écologique des aires de stationnement.

L'agriculture urbaine combinée à des murales et une œuvre d'art public majeure améliorent l'environnement et la qualité visuelle de ce grand ensemble de logements sociaux.

Toutes ces actions de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance ont permis d'augmenter de manière significative la convivialité et la sécurité du site. Le réaménagement de la rue Boisbriand sera également une excellente occasion d'intégrer davantage les Habitations Jeanne-Mance au quartier. La vision de développement promue par la Corporation prévoit qu'on y insère des édifices à vocation communautaire et de l'habitation à prix abordable. Le chantier sur le réaménagement de la rue Boisbriand, qui sera mené en collaboration avec la Corporation d'habitation Jeanne-Mance, la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, viendra proposer des solutions concrètes à la réalisation d'une telle vision.

Enfin, l'accueil et l'intégration des nombreuses familles immigrantes qui habitent aux Habitations Jeanne-Mance, dont plusieurs parlent peu le français et l'anglais, ont suscité plusieurs initiatives communautaires appuyées par l'arrondissement et la Commission scolaire de Montréal. Ce sujet demeure cependant un défi de taille qui doit interpeller les autorités des ministères concernés du gouvernement du Québec.

Afin d'assurer un développement harmonieux et une meilleure insertion des différents projets immobiliers dans le Quartier latin, quelques modifications mineures ont été apportées aux plans des hauteurs, des densités et de l'affectation du sol du Plan d'urbanisme de 2004.



Métropolis : un lieu de diffusion au cœur de l'animation urbaine

6.2 UNE VIE URBAINE EXCEPTIONNELLE DE JOUR COMME DE NUIT

Orientations

- Reconnaître, dans toutes les interventions, que le Quartier latin est un quartier animé de jour comme de nuit
- Assurer une bonne cohabitation entre les activités nocturnes et les résidents
- Poursuivre les efforts de la Ville afin d'améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes ou à risque d'itinérance

Ce n'est pas d'hier que le Quartier latin vit autrement : les premières salles de cinéma et de spectacle qui ouvrent le dimanche font scandale à l'époque auprès du clergé. Il y a ses « revues », ses cafés et restaurants ouverts la nuit et la Pharmacie Montréal sur la rue Sainte-Catherine, qui n'a pas de porte parce qu'elle ne ferme jamais. Le Quartier latin a été reconnu pour son apport culturel et son innovation dès 1920 et il est empreint d'une grande modernité.

Aujourd'hui, ses 46 000 étudiants, ses commerces, ses visiteurs, ses salles de spectacle et de cinéma, ses grands événements, ses lieux de diffusion et de création, ses bars et ses restaurants façonnent cette expérience urbaine inédite qui fait l'unicité du Quartier des spectacles.

Cette animation urbaine constante peut cependant générer certains conflits avec les résidents du quartier, dont on souhaite voir le nombre augmenter de façon significative. Ainsi, l'autorisation de tout projet résidentiel ou commercial dans le Quartier latin devra tenir compte de cette réalité et leur conception devra faciliter la cohabitation entre l'habitat et l'activité économique nocturne.

Le volet sur l'architecture du concours d'idées en design urbain abordait également cette question ; certaines pistes de solutions pourront ainsi être explorées avec les lauréats et la Société d'habitation et de développement de Montréal. L'arrondissement assurera également un suivi constant de la situation sur le terrain et ajustera sa réglementation d'urbanisme afin de garantir un développement équilibré et harmonieux de l'économie de nuit et des milieux de vie.

Le centre-ville attire aussi des personnes en état ou à risque d'itinérance. Cette réalité, commune à tous les grands centres urbains, soulève des questions qui dépassent les limites d'un programme particulier d'urbanisme. Ces personnes se regroupent surtout dans le secteur de la place Émilie-Gamelin et sur la rue Sainte-Catherine. Bien qu'une grande concentration d'organismes déjà présents dans le quartier propose une aide directe aux itinérants, les incivilités commises par certains individus et la consommation de drogues en public créent un sentiment d'insécurité chez plusieurs citoyens.

Reconnaissant l'urgence d'agir et résolue à intervenir sans tarder dans ses champs de compétence, la Ville a adopté en octobre 2010 un plan d'action intitulé « *Agir résolument pour contrer l'itinérance* » qui interpelle, entre autres, ses partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Le plan d'action de la Ville en matière d'itinérance a par ailleurs défini une série de mesures en vue de répondre spécifiquement aux besoins des personnes en situation précaire. Une approche novatrice d'inspection des maisons de chambres, leur remise aux normes, la réalisation de nouveaux projets de logements et de chambres offrant des services communautaires ainsi que la mise sur pied de nouvelles équipes d'intervenants sur le terrain sont autant d'actions qui sont en cours.

En 2010, la Ville a interpellé de façon précise le gouvernement du Québec pour que le système de santé prenne en charge les personnes en crise.

Plus récemment, le Service de police de la Ville de Montréal, en collaboration avec la Ville, l'arrondissement de Ville-Marie et la Société de transport de Montréal, a aussi développé son propre plan d'action dans le but d'améliorer ses pratiques d'intervention

face aux personnes en crise, de mieux contrer les comportements les moins acceptables et d'intervenir de façon beaucoup plus soutenue pour contrer la vente de stupéfiants aux sorties des stations de métro dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Grâce au soutien technique et financier de l'arrondissement, la Société de développement social de Ville-Marie apporte des solutions à l'itinérance et à la pauvreté, grâce à des programmes de réinsertion d'emploi et de formation auprès des clients des centres d'hébergement. En partenariat avec la communauté d'affaires, elle a permis la réinsertion sociale par l'emploi de plusieurs centaines de personnes et elle obtient des dons importants pour les organismes qui viennent en aide aux itinérants.

Il n'y a pas de réponses toutes faites à ces questions complexes, mais la Ville est résolue à exercer le leadership nécessaire pour améliorer significativement la situation plutôt que de se contenter de balayer ces problèmes vers d'autres secteurs.

6.3 UN QUARTIER INTELLIGENT

Orientations

- Faire du Quartier des spectacles un lieu d'avant-garde et d'expérimentation des nouvelles technologies en favorisant de meilleures interactions entre les institutions du quartier, l'arrondissement et les citoyens
- Maintenir le quartier à la fine pointe des technologies numériques
- Appuyer la diffusion des activités du Quartier des spectacles à l'international par l'entremise des arts médiatiques et technologiques



Société des arts technologiques

6. UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7

résidents et des travailleurs jouissant d'un haut niveau d'éducation et de qualification et une accessibilité de premier ordre. Cette proximité des acteurs dans un seul quartier facilite la collaboration et les interactions entre les utilisateurs de nouvelles technologies et les chercheurs/créateurs.

La Société des arts technologiques, avec son *Living Lab*, constitue sans doute la vitrine la plus éloquentes des caractéristiques du quartier intelligent. En effet, la Société a mis au point, en collaboration avec le centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, des technologies interactives et immersives permettant l'humanisation des soins de santé. Elles permettent la prise en charge du patient et de ses proches et améliorent la qualité de vie du personnel hospitalier. Ce type d'expérience pourrait être répété dans un nombre considérable de domaines.

Autre exemple, cette fois-ci en matière d'animation du domaine public, le Métalab et les musiciens du groupe Qualité Motel qui ont créé une application musicale de réalité augmentée permettant de changer notre rapport à un objet usuel du paysage urbain : les bornes-fontaines. Cette technologie de réalité augmentée pourrait, dans un futur très proche, être concrètement réutilisée dans la mise en place de nombreux parcours culturels, historiques, éducatifs et autres, à l'usage des visiteurs et des citoyens.

Le potentiel infini des nouvelles technologies ouvre un monde de possibilités. Qui plus est, elles permettront de faciliter la diffusion partout dans le monde de contenus ou d'événements produits dans le Quartier des spectacles, souvent en simultanément et dans un mode collaboratif, ce qui donnera à Montréal une visibilité accrue sur le plan international. Les nouvelles technologies sont un terrain riche pour la croissance d'un nouveau pan de l'économie montréalaise. Une myriade d'autres projets pourront voir le jour, notamment à partir du Quartier des spectacles.

Grâce à la présence de nombreux créateurs et entrepreneurs des technologies numériques, ainsi que de l'important apport de l'UQAM et de la Société des arts technologiques en matière de recherche et de diffusion, le Quartier des spectacles se positionne déjà à l'avant-garde des nouvelles technologies.

L'appellation de « *quartier intelligent* » sied bien au Quartier latin. En effet, tous les acteurs d'un quartier intelligent sont réunis dans un environnement urbain dense et mixte, caractérisé par une économie d'innovation, une forte culture entrepreneuriale, des



Société des arts technologiques

Art numérique à la Société des arts technologiques



Ville de Montréal

La Ville encourage la disponibilité des technologies de l'information et des communications et souhaite la soutenir par la mise en place d'infrastructures constituant une véritable autoroute de transmission de données.

La Ville possède d'ailleurs des réseaux importants, dont celui associé au Centre de gestion de la mobilité urbaine. Plusieurs institutions du Quartier des spectacles sont déjà reliées par un réseau de fibre optique étoilée et des systèmes sans fil. Le pôle de la Place des Arts est bien pourvu en infrastructures technologiques qui facilitent la communication, la création et la diffusion. Le PPU propose de faire de même sur le domaine public afin d'accommoder certains événements récurrents et de faciliter les collaborations entre les institutions. À l'occasion des travaux d'infrastructures sur le domaine public, la Ville encourage une collaboration plus étendue des grands fournisseurs

de télécommunications qui pourrait permettre l'installation de réseaux de fibres à large bande reliant les différents pôles du Quartier des spectacles. Les nouveaux projets immobiliers, quant à eux, devraient bénéficier dès leur construction d'équipements à la fine pointe des technologies disponibles.

Les grands espaces publics, par exemple les places Pasteur et Émilie-Gamelin, devraient aussi offrir un accès à Internet sans fil à l'usage des visiteurs, des travailleurs et des étudiants. À cet égard, la Ville encourage la collaboration des institutions limitrophes des grands espaces publics du quartier et de certains organismes à but non lucratif, par exemple Île sans fil.

La Ville considère que la collaboration des différents acteurs dans le domaine des nouvelles technologies et des communications, notamment les grands fournisseurs en télécommunications, les institutions et les partenaires privés du Quartier des spectacles, est essentielle à la réalisation du quartier intelligent. Le PPU souhaite donc interpellier ces organismes et entreprises afin de mettre en œuvre diverses actions ciblées.

À cet égard, la Ville tient à souligner l'importante convergence des activités qui se sont déroulées au printemps dernier. Qualifiés par Monique Savoie, présidente fondatrice de la Société des arts technologiques, de « printemps numérique de Montréal », de nombreux événements et activités ont permis de promouvoir les réalisations des créateurs et de l'industrie, de permettre le réseautage ainsi que de faciliter le démarrage de nouvelles entreprises. Ces initiatives, qui incluent la première Biennale internationale d'art numérique, permettent une émulation dans ce domaine de pointe.

6.4 UN QUARTIER VERT

Orientations

- Encourager les pratiques émergentes d'aménagement et de mobilité durables et les moyens d'améliorer la qualité de l'environnement
- Promouvoir la centralité du Quartier latin comme élément de développement durable
- Poursuivre les efforts de l'arrondissement afin d'assurer des normes et des critères diminuant les îlots de chaleur dans le Quartier latin

On ne saurait plus penser la croissance des centres urbains sans retenir la notion de développement durable. S'inscrivant dans cette tendance, le Quartier latin, en raison de sa situation centrale et de son potentiel de développement, dispose d'un avantage en ce qui a trait à la mise en place des meilleures pratiques d'aménagement durable.

Faire le choix de vivre, de travailler et d'investir dans le Quartier latin, c'est déjà faire un geste dans le sens du développement durable. Le Quartier latin est le secteur le mieux desservi en transports en commun à Montréal et sa densification par la construction des terrains vacants à des fins résidentielles, encouragée par la Ville, justifiera de nouveaux investissements dans l'amélioration de la desserte.

Il est voisin du Centre des affaires, et comme on peut le constater dans le faubourg Saint-Laurent, le Quartier latin est le milieu de vie idéal pour des milliers de travailleurs qui souhaitent troquer la voiture pour la marche ou le vélo en vivant à proximité de leur lieu d'emploi.

Jumelage du BIXI et des transports en commun, une façon efficace de se déplacer en ville



Michel Pinault

L'augmentation du nombre de résidents et de travailleurs dans le quartier rend possible l'émergence de commerces de proximité. Idéalement, toutes les commodités d'usage courant devraient être disponibles dans un rayon de moins de 10 minutes de marche. La clientèle piétonne, réputée fidèle à ses commerces, est de plus en plus recherchée par les commerçants, comme le démontrent les démarches faites par la Société de développement commercial du Quartier latin en vue d'attirer cyclistes et piétons chez ses membres.

6.4.1 Le transport actif

Le Plan de transport, par l'entremise du chapitre sur les quartiers verts, propose une série de mesures visant à encourager la marche et le vélo comme moyens de déplacement et à favoriser les transports en commun. C'est une vision intégrée des déplacements dans un quartier qui a pour but d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes et de mieux équilibrer le partage du

domaine public entre les différents moyens de transport. L'espace public y est vu comme un lieu de rencontre agréable où on a fait une large place au verdissement et à l'embellissement.

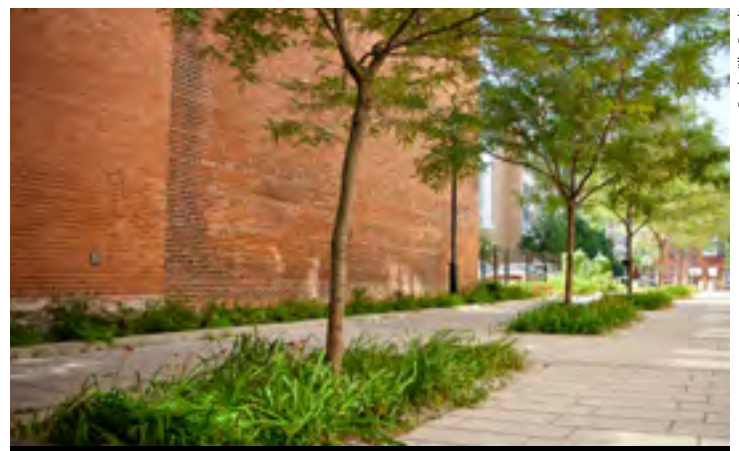
Dans l'esprit des quartiers verts, le PPU propose une série d'aménagements majeurs qui viseront à donner au transport actif la place qui lui est réservée au centre-ville. Des mesures d'aménagement de la rue sont prévues de façon à assurer la sécurisation des intersections et la diminution de la vitesse et de la circulation de transit sur les rues de nature plus locale. On propose également de diminuer l'utilisation de l'automobile et la place qu'elle occupe au centre-ville. L'utilisation de la voiture électrique serait encouragée par l'installation de quelques bornes de recharge sur le domaine public.

Aux fins de ce PPU, la Ville souhaite cependant élargir la notion de quartier vert, très liée aux déplacements et à l'aménagement du domaine public, afin de développer sur un mode durable toutes les autres composantes de l'environnement urbain.

Par ailleurs, dans les limites de sa compétence, la Ville encourage les développeurs de technologies à prendre part à la mouvance verte, notamment par la création d'une application permettant de vérifier la disponibilité de places de stationnement et d'en réserver une à distance, rendant plus efficace un système de jalonnement dynamique mis à jour et effectif dans l'ensemble du Quartier des spectacles.

6.4.2 La gestion des déchets

Les nombreux événements de grande envergure qui se tiennent dans le Quartier des spectacles viennent créer une certaine pression sur la gestion des déchets. Si, d'un côté, les grands promoteurs d'événements et le Partenariat du Quartier des spectacles sont invités à réduire la quantité de déchets générée par leurs activités, la Ville souhaite en contrepartie concevoir différentes mesures visant la gestion des déchets et des matières recyclables qui tiennent compte de la nature spécifique des activités qui se déroulent dans le Quartier des spectacles et le Quartier latin.



Raphaëlle Brault

Passage Charlotte, une intervention qui favorise les transports actifs

6. UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7



Exemple de toit vert au Palais des congrès

Ville de Montréal



Hugo-Sébastien Aubert

Luxuriant jardin communautaire aux Habitations Jeanne-Mance

6.4.3 La qualité des milieux de vie

La densification du centre-ville doit impérativement répondre à la question de la qualité des milieux de vie. Les nouveaux bâtiments devraient s'harmoniser à de hauts standards environnementaux. La construction de la Maison du développement durable, en attente d'une certification LEED platine, s'inscrit dans cette tendance.

La lutte aux îlots de chaleur est également importante dans les quartiers centraux. Durant les canicules, si les Habitations Jeanne-Mance et le parc Toussaint-Louverture forment un îlot de fraîcheur remarquable dans le quartier, plusieurs autres secteurs plus minéralisés voient leur température monter à un point où ils présentent des risques pour la santé de certaines personnes.

La réglementation d'urbanisme sera modifiée pour obliger l'installation de toits verts ou de toits réfléchissants pour limiter de façon considérable la construction de stationnements asphaltés à l'extérieur. Le stationnement écologique des Habitations Jeanne-Mance, conçu en collaboration avec l'éco-quartier de Saint-Jacques, constitue aussi un exemple de ce qui peut être fait.

À cet effet, de nombreuses recherches sur les répercussions de l'environnement urbain sur la santé publique sont en cours. Elles couvrent autant la problématique des îlots de chaleur que la sécurité des déplacements piétons ou encore la réduction des gaz à effet de serre. L'expertise des chercheurs de l'UQAM, de l'Institut national de santé publique du Québec et de la Direction de la santé publique de Montréal, tout comme celle d'organismes comme Équiterre ou le Centre d'écologie urbaine de Montréal, pourra être sollicitée dans la mise en œuvre du PPU.

6.4.4 L'agriculture urbaine

Le territoire de l'arrondissement compte plusieurs initiatives en agriculture urbaine. Soulignons la plantation d'arbres fruitiers aux Habitations Jeanne-Mance, les jardins du Cœur des Sciences de l'UQAM qui testent plusieurs plantes et les efforts continus des résidents qui profitent des bienfaits des jardins communautaires. Plusieurs autres jardins communautaires et des toits utilisés pour l'agriculture et l'apiculture pourraient aussi être aménagés dans les prochaines années. Ces interventions démontrent la sensibilité de la population à l'écologie, à l'économie responsable et à la sécurité alimentaire. Une réflexion est en cours afin de mieux orienter les pratiques à ce sujet et la Ville souhaite y participer activement.

6.5 LA MISE EN ŒUVRE

L'aménagement de nouveaux jardinets et d'un marché sur le site des Habitations Jeanne-Mance font partie des actions prévues par l'arrondissement.

Rendre le Quartier des spectacles vert, c'est ajouter aux nombreuses actions individuelles une série d'initiatives concertées des acteurs locaux, des instances gouvernementales, du milieu de la recherche et des entreprises privées. À cet effet, la Ville entend unir tous ces efforts afin de rendre le quartier encore plus agréable à vivre.

Un bilan des actions est présenté à la section 9.2 Sommaire des actions et bilan.

6.5.1 DE NOUVEAUX PROJETS RÉSIDENIELS ET DENSIFICATION

6.5.1a Définir une typologie résidentielle destinée à une clientèle jeune utilisatrice de haute technologie

La façon d'habiter tend à évoluer avec le télétravail, l'entrepreneuriat et les formes de télécommunication et de divertissement qui exigent de plus en plus de capacité. La Ville favorise une recherche d'adaptation vers ces nouveaux modes d'habitation.

6.5.1b Élaborer une stratégie d'inclusion de logements et d'ateliers destinés aux artistes

Les promoteurs immobiliers désirant construire des logements devront inclure des typologies permettant la conjugaison des espaces de travail et des espaces de vie des créateurs dans le quartier. Ces typologies pourront être développées en collaboration avec la Société d'habitation et de développement de Montréal.

6.5.1c Encourager les projets résidentiels architecturalement innovateurs

Par l'entremise d'une collaboration avec les promoteurs, la Société d'habitation et de développement de Montréal et les concepteurs, la Ville encourage l'innovation architecturale dans les nouveaux projets.

6.5.1d Reconfigurer les abords des rues Boisbriand et Saint-Dominique

Un chantier pour traiter du réaménagement du secteur autour de la rue Boisbriand et des interfaces avec les lieux de diffusion sera mis sur pied par l'arrondissement et les partenaires concernés, afin de permettre l'insertion de logements.

6.5.1e Réviser les hauteurs et les densités

La réglementation d'urbanisme sera adaptée afin d'autoriser les hauteurs et les densités nécessaires à cette requalification.

6.5.2 UNE EXCEPTION URBAINE DE JOUR COMME DE NUIT

6.5.2a Assurer une cohabitation entre l'habitat et les activités nocturnes

Afin de favoriser la cohabitation résidentielle avec l'économie de nuit, il est nécessaire de tenir compte du caractère nocturne du Quartier latin au moment de l'autorisation des projets.

Afin de permettre une meilleure cohabitation des activités nocturnes et de l'habitat, la réglementation d'urbanisme sera revue.

6.5.3 UN QUARTIER INTELLIGENT

6.5.3a Faciliter l'implantation d'infrastructures nécessaires aux technologies de l'information

Le Quartier des spectacles doit être le premier quartier branché, grâce à l'implantation d'un réseau filaire à large bande. Ce réseau permettra de mettre en place plusieurs applications. La Ville encourage la stratégie immobilière à tenir compte de cette disponibilité de l'offre.

6.5 LA MISE EN ŒUVRE

6. UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7

6.5.3b Appuyer les initiatives de développement d'applications et de technologies prometteuses ainsi que le réseautage

De nombreuses applications et systèmes de collaboration sont déjà en place dans certaines communautés de pratique (universités, hôpitaux, bibliothèques ou autres). Ces systèmes de collaboration devront être appuyés, surtout dans la mesure où ils peuvent contribuer au dynamisme économique du Quartier des spectacles, à l'animation de l'espace public ou à la qualité de vie des citoyens, travailleurs, étudiants et visiteurs.

Par exemple, des applications qui permettraient la mise en ligne de services ou de données d'utilité publique ou des parcours virtuels d'histoire, de patrimoine et d'architecture accessibles sur tablette électronique pourraient recevoir l'appui de la Ville.

Il y a aussi lieu d'appuyer les initiatives de réseautage, qui permettent la création de nouvelles entreprises, ainsi que le développement de technologies et l'innovation.

6.5.3c Offrir un accès à Internet sans fil dans le Quartier des spectacles

La Ville de Montréal sollicite la collaboration des organismes à but non lucratif et les grandes institutions du Quartier des spectacles afin de fournir un accès à Internet sans fil sur les grandes places qui composent le domaine public. Elle encourage également le secteur privé à offrir un tel accès à Internet sans fil sur l'ensemble du territoire.

6.5.4 UN QUARTIER VERT

6.5.4a Verdir et combattre les îlots de chaleur

L'un des grands défis en santé publique est la présence d'îlots de chaleur dans les quartiers centraux. Le parc Toussaint-Louverture et l'ensemble des espaces verts des Habitations Jeanne-Mance agissent comme poumons verts du Quartier latin, mais des efforts doivent être déployés afin d'augmenter le nombre de plantations, de plans d'eau ou d'autres éléments qui aideraient à réduire les îlots de chaleur ailleurs dans le quartier.

6.5.4b Revoir l'ensemble des pratiques en matière de gestion des déchets

Différentes mesures visant la gestion des déchets pourraient être préparées en concertation avec le Partenariat du Quartier des spectacles et les grands promoteurs d'événements.

6.5.4c Faire du Quartier latin un laboratoire des bonnes pratiques en développement urbain durable

Des collaborations de recherche appliquée seront mises sur pied avec les universités, les institutions de santé publique et les organismes œuvrant en développement durable.

6.5.4d Optimiser l'offre de stationnement

L'installation de bornes de recharge pour les voitures électriques et la création d'une plateforme d'information et de réservation en ligne de places de stationnement sont des options à envisager.

6.5.4e Réaménager l'ensemble des intersections du Quartier latin

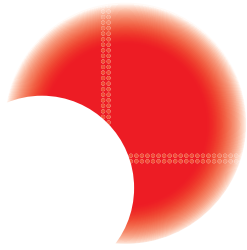
Dans l'esprit des quartiers verts proposés par le Plan de transports et par plusieurs communautés montréalaises, une série d'interventions seront entreprises afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes dans les rues locales.

6.5.4f Encourager les initiatives d'agriculture urbaine

Plusieurs projets d'agriculture novateurs seront appuyés par la réglementation d'arrondissement, principalement aux Habitations Jeanne-Mance.

6.5.4g Se concerter sur les actions en développement durable dans le quartier

Tous les acteurs du milieu seront sollicités afin d'atteindre les objectifs de développement durable établis dans le présent document. Plusieurs initiatives existent déjà, mais tous les efforts seront coordonnés dans un plan commun de développement durable.

The background is a dark architectural drawing of a city street with buildings and a streetcar. Three circular inset images are overlaid: the left one shows a modern building interior with curved lighting; the middle one shows a building facade at night with blue and red neon lights; the right one shows a busy pedestrian street with many people walking.

**UN PÔLE
ÉCONOMIQUE ET
COMMERCIAL
FORT**

Dans un lieu central comme le Quartier latin, les composantes urbaines sont fortement interdépendantes et complémentaires. Compte tenu de la position stratégique du quartier en transport collectif et actif et de son offre culturelle, institutionnelle et commerciale, sa vitalité économique est intrinsèquement liée à sa capacité d'attraction et de rétention des travailleurs, des étudiants et de son bassin de 36 000 résidants, auxquels s'ajoutent les millions de personnes en visite ou en transit.

Les tendances à long terme sont hautement favorables. Alors que l'implantation du Quartier des spectacles est venue consolider l'attractivité du pôle, l'expansion de la Grande Bibliothèque, l'arrivée du CHUM centre-ville et de son centre de recherche, l'Institut national de santé publique du Québec et l'École de santé publique augmenteront à tous égards le potentiel du quartier. Ces grands projets et la multiplication des développements créent de nouvelles occasions d'affaires, notamment en ce qui a trait aux services de proximité. Les commerces du quartier continueront de vivre avec la concurrence des autres pôles commerciaux de Montréal et de la banlieue. Cependant, ils pourront tirer profit de la qualité croissante de l'expérience qu'offrent la diversité d'activités, les espaces publics et l'animation culturelle du Quartier latin.

Le dynamisme de la trame commerciale est façonné par les trois principales artères commerciales : le boulevard Saint-Laurent et les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

En août 2011, l'arrondissement de Ville-Marie a dénombré les places d'affaires sur les principales artères du Quartier latin et a caractérisé les activités que l'on y trouve. L'arrondissement a également établi les projets en cours sur son territoire qui auront un effet déterminant sur la dynamique commerciale à venir. Ces données permettent de qualifier chacune des trois grandes artères. Dans cette perspective, le PPU du Quartier latin propose une série d'actions pour les rues commerciales.

7.1 UNE PRIORITÉ MONTRÉLAISE : LA REVITALISATION DES ARTÈRES COMMERCIALES DU QUARTIER LATIN

Orientations

- Faire de la revitalisation du boulevard Saint-Laurent et des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine une priorité économique montréalaise
- Entreprendre une revitalisation intégrée des trois artères du Quartier des spectacles
- Faire valoir les occasions d'affaires qui se présentent aux commerces de proximité
- Mettre au point une stratégie d'intervention pour appuyer l'implantation de commerces de détail rue Ontario

La vitalité commerciale des trois principales artères du Quartier latin joue un rôle stratégique à l'intérieur du PPU, parce qu'elle contribue directement à l'animation de l'espace public à longueur d'année et qu'elle constitue un volet complémentaire à l'offre culturelle propre au quartier.

Le PPU du Quartier latin propose de nombreuses interventions qui contribueront au dynamisme économique des artères commerciales. L'animation et l'aménagement du domaine public, l'amélioration de l'offre culturelle, la densification résidentielle et le déploiement du quartier vert et intelligent augmenteront la demande commerciale dans le Quartier latin.

Bien que le quartier ait à la limite de son territoire deux grandes épiceries et deux grandes pharmacies, une diversification et une bonification de l'offre commerciale, en particulier des services de proximité à plus petite échelle, constituent une condition de succès du développement du Quartier latin.

La Ville entend d'ailleurs soutenir concrètement le commerce de proximité rue Ontario. L'arrondissement mettra au point une stratégie d'intervention pour cette artère misant sur les outils urbanistiques dont il dispose : le contingentement des bars et des restaurants, l'obligation de continuité commerciale et les limites imposées à la superficie des commerces. Cette stratégie sera présentée au comité de suivi du PPU.

L'accroissement constant du nombre de résidants que l'on observe dans le quartier doit s'accompagner d'une augmentation de l'accès aux biens de première nécessité, en particulier des aliments frais et des services. La présence de ce type de commerce de proximité est un facteur important d'attraction et de fidélisation aussi bien de la clientèle des résidants que de celle des différents autres usagers, qui rehausse la qualité du milieu de vie dans une optique de développement durable.

La Ville de Montréal juge donc nécessaire la présence de plus de commerces de proximité dans le Quartier latin et en fera valoir les avantages d'affaires.

À ce titre, le marché saisonnier du faubourg Saint-Laurent, qui s'établit pendant l'été aux Habitations Jeanne-Mance, témoigne d'un besoin de la part des citoyens. L'organisme Fruixi, dont le développement a été soutenu par l'arrondissement de Ville-Marie, qui vend des fruits et légumes frais locaux sur des triporteurs, présente également un modèle à explorer.

7.2 LA RUE SAINT-DENIS

Orientations

- Renforcer l'expérience distinctive de la rue Saint-Denis
- Améliorer l'expérience commerciale par la mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, et par une amélioration du traitement du domaine public et de l'affichage

La rue Saint-Denis compte 153 locaux commerciaux, dont plus de la moitié accueille des établissements de restauration et de divertissement. Elle se distingue par un grand nombre de terrasses sur le domaine privé. Par ailleurs, on y dénombre moins de locaux vacants que sur les deux autres grandes artères du Quartier latin, soit moins d'un sur quinze.

La rue Saint-Denis profite de la clientèle des salles de spectacle et des institutions du savoir. Elle compte aussi plusieurs commerces réputés qui contribuent à renforcer son identité. Très dynamique, la Société de développement commercial du Quartier latin intervient en assurant le développement, la promotion commerciale et l'animation culturelle, ainsi que des initiatives touchant la propreté et la sécurité. Grâce à son leadership et sa concertation avec le milieu, elle a mis sur pied le festival OUMF, une activité culturelle qui marque la rentrée des étudiants à l'automne et vient consolider le positionnement de la rue Saint-Denis comme composante naturelle du campus de l'UQAM.

Le cadre bâti de la rue Saint-Denis forme un ensemble patrimonial riche et unique par sa qualité et son homogénéité.



Par contre, plusieurs bâtiments patrimoniaux sont en mauvais état ou ont été altérés par des agrandissements. De plus, la rue Saint-Denis comporte une quantité considérable d'enseignes qui font ombre aux caractéristiques architecturales exceptionnelles des bâtiments. Cette situation a pour conséquences non seulement une dégradation patrimoniale et architecturale, mais également une perte économique, puisqu'elle diminue l'attractivité des lieux ainsi que l'ambiance urbaine d'une véritable rue commerciale.

Façades historiques de la rue Saint-Denis, un caractère unique

7. UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL FORT

AVANT



APRÈS



Ville de Montréal

Exemple de rénovation qui remet en valeur les caractéristiques architecturales d'un édifice du XIX^e siècle

Proposition de réaménagement pour la rue Saint-Denis



David Chedore

Les commerces de la rue Saint-Denis ont connu une baisse notable d'achalandage en 2010-2011, ce qui coïncide, entre autres, avec le transfert d'animations culturelles et de spectacles vers le pôle de la Place des Arts. Selon une étude commandée par la Société de développement commercial du Quartier latin, le taux d'occupation des locaux commerciaux est en baisse. Le moment semble ainsi opportun de s'interroger sur le caractère distinctif de l'expérience qu'offre cette artère pour y insuffler un regain de dynamisme économique.

Ainsi, à titre d'intervention pilote, le PPU propose pour 2013 de convertir, sur les rues Saint-Denis et Émery, des cases de stationnement sur rue et de privilégier les supports à vélos et l'aménagement de terrasses pendant la période estivale. Cette mesure permettra de renforcer la qualité de l'expérience urbaine, répondant ainsi au nécessaire repositionnement de la rue Saint-Denis dans le paysage commercial montréalais. Cette intervention fait l'objet d'une analyse plus approfondie au chapitre 5.

7.3 LA RUE SAINTE-CATHERINE

Orientations

- Renforcer la dynamique commerciale par le développement d'espaces de travail, de commerce et de logement
- Renforcer l'expérience distinctive rue Sainte-Catherine

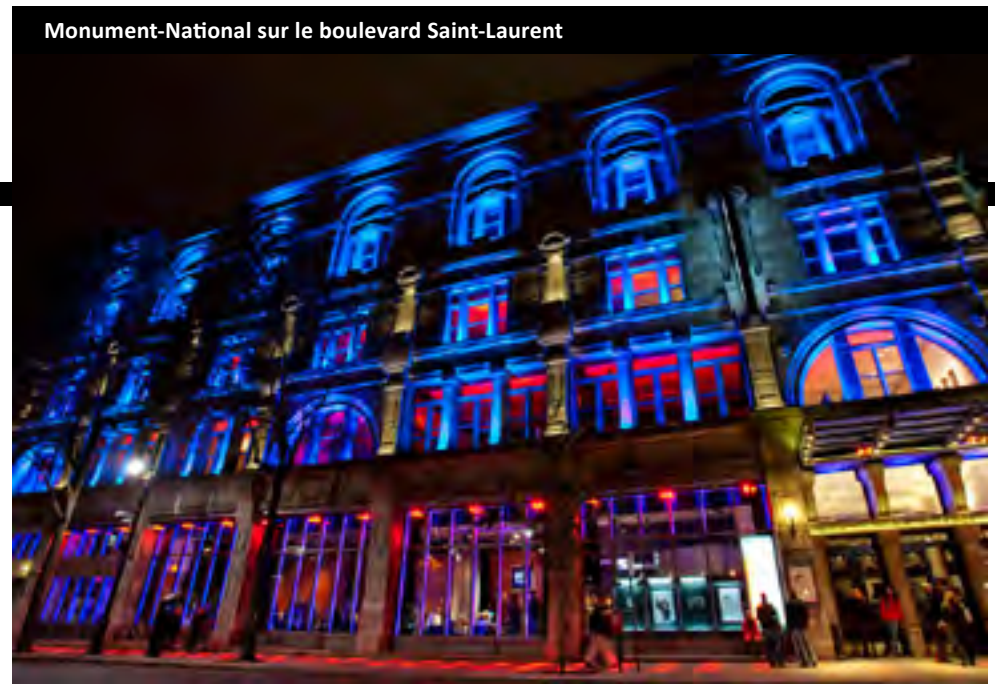
La rue Sainte-Catherine traverse le centre-ville d'est en ouest et représente le plus important pôle commercial au Canada, avec 4,9 millions de pieds carrés de commerces. Le tronçon de la rue Sainte-Catherine situé dans le Quartier latin joue donc un rôle clé en reliant le Village et le secteur de la Place des Arts, deux segments majeurs de ce grand axe commercial de Montréal.

Ce tronçon situé dans le Quartier latin compte 208 locaux commerciaux et présente un mélange en parts presque égales de bars et de restaurants, de services, de commerces et de locaux institutionnels.

Toutefois, la concentration de locaux vacants entre les rues De Bullion et Sanguinet est problématique, car elle vient rompre la continuité commerciale.

La tendance à la consolidation commerciale est favorable dans ce secteur, notamment grâce au regroupement de près de 1 370 logements dans le faubourg Saint-Laurent. D'autres constructions combleront les terrains vacants et généreront des retombées commerciales positives sur la dynamique commerciale en raison de l'arrivée de nouveaux résidents.

Le PPU propose que la Ville de Montréal piétonnise, à compter de 2014, ce tronçon de la rue Sainte-Catherine pendant la période estivale, de manière à poursuivre l'expérience urbaine du pôle ouest du Quartier des spectacles vers le Village. Cette mesure est détaillée dans le chapitre 5.



Monument-National sur le boulevard Saint-Laurent

Partenariat du Quartier des spectacles

7.4 LE BOULEVARD SAINT-LAURENT

Orientations

- Renforcer la dynamique commerciale par le développement d'espaces de travail, de commerce et de logement
- Positionner le boulevard Saint-Laurent comme lien structurant pour arrimer les pôles est et ouest du Quartier des spectacles

Le boulevard Saint-Laurent compte 87 locaux commerciaux. De grandes institutions culturelles comme la Société des arts technologiques, le Monument-National et le Club Soda contribuent à sa renommée et à sa relance.

La fonction commerciale y demeure très faible, plus d'un local sur quatre étant vacant au moment du recensement. La situation du boulevard Saint-Laurent s'améliore cependant grâce à l'arrivée de plusieurs projets. Le Goethe-Institut s'apprête à s'installer entre le boulevard De Maisonneuve et la rue Ontario dans un nouvel espace doté d'une grande façade vitrée qui contribuera à l'animation du boulevard.

Une soixantaine de logements seront aménagés dans l'immeuble de la brasserie Ekers, à côté de l'ancien musée Juste pour rire où une entreprise culturelle envisage d'établir son centre de création et de production. De plus, la Ville de Montréal a récemment rehaussé les hauteurs maximales du Plan d'urbanisme de 2004 applicables aux terrains de l'intersection des boulevards Saint-Laurent et De Maisonneuve. Cette modification, apportée dans le contexte d'une révision d'ensemble des paramètres du Plan d'urbanisme de 2004 pour le Centre des affaires et son pourtour, viendra stimuler le développement à cet emplacement stratégique pour le Quartier des spectacles.

7.5 LES INCITATIFS FINANCIERS

Orientation

- Encourager la rénovation des bâtiments commerciaux dans le contexte spécifique du Quartier des spectacles

En plus de ces interventions, le PPU propose d'améliorer l'aide financière directe qu'elle offre aux commerçants de ces artères. Dans les dernières années, le *Programme Réussir@Montréal–volet Commerce*, qui subventionnait les améliorations au cadre bâti commercial, ciblait notamment les trois principales artères commerciales du secteur visé par le PPU. Ce programme a connu un succès appréciable sur la rue Saint-Denis, mais des résultats plus mitigés sur les deux autres artères. On constate globalement que le programme n'a pas contribué à améliorer de manière significative l'aspect général de ces rues, car les interventions se sont concentrées à l'intérieur des bâtiments plutôt qu'en façade.

À la lumière de cette expérience et des données recueillies sur chaque artère, la Ville de Montréal encourage qu'une nouvelle forme de programme de subvention visant l'amélioration du cadre bâti soit mise en place. Ce programme pourrait s'adapter au contexte spécifique du boulevard Saint-Laurent et des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis afin d'intervenir sur les dimensions les plus stratégiques et d'agir comme levier de revitalisation.

Le programme de soutien destiné à la rue Saint-Denis pourrait se consacrer essentiellement à la rénovation des façades en considérant particulièrement les enseignes et les façades des étages supérieurs. La réfection des terrasses aménagées sur le domaine privé sera admissible au financement.

Compte tenu du nombre de locaux vacants dans le secteur, le programme de financement pourrait également veiller à favoriser leur occupation par un soutien financier aux rénovations intérieures et extérieures.

Dans tous les cas, le programme pourrait s'adresser à la fois aux propriétaires d'immeuble et aux locataires des locaux commerciaux.

7.6 UN PÔLE COMMERCIAL CONSOLIDÉ ET ADAPTÉ AU CONTEXTE DU QUARTIER DES SPECTACLES

Orientations

- Poursuivre le soutien aux initiatives stratégiques de développement commercial
- Adopter une approche intégrée de développement des trois artères commerciales majeures du quartier
- Évaluer avec le gouvernement les dispositions légales nécessaires à la formation d'une instance de développement commercial répondant spécifiquement aux besoins du Quartier des spectacles

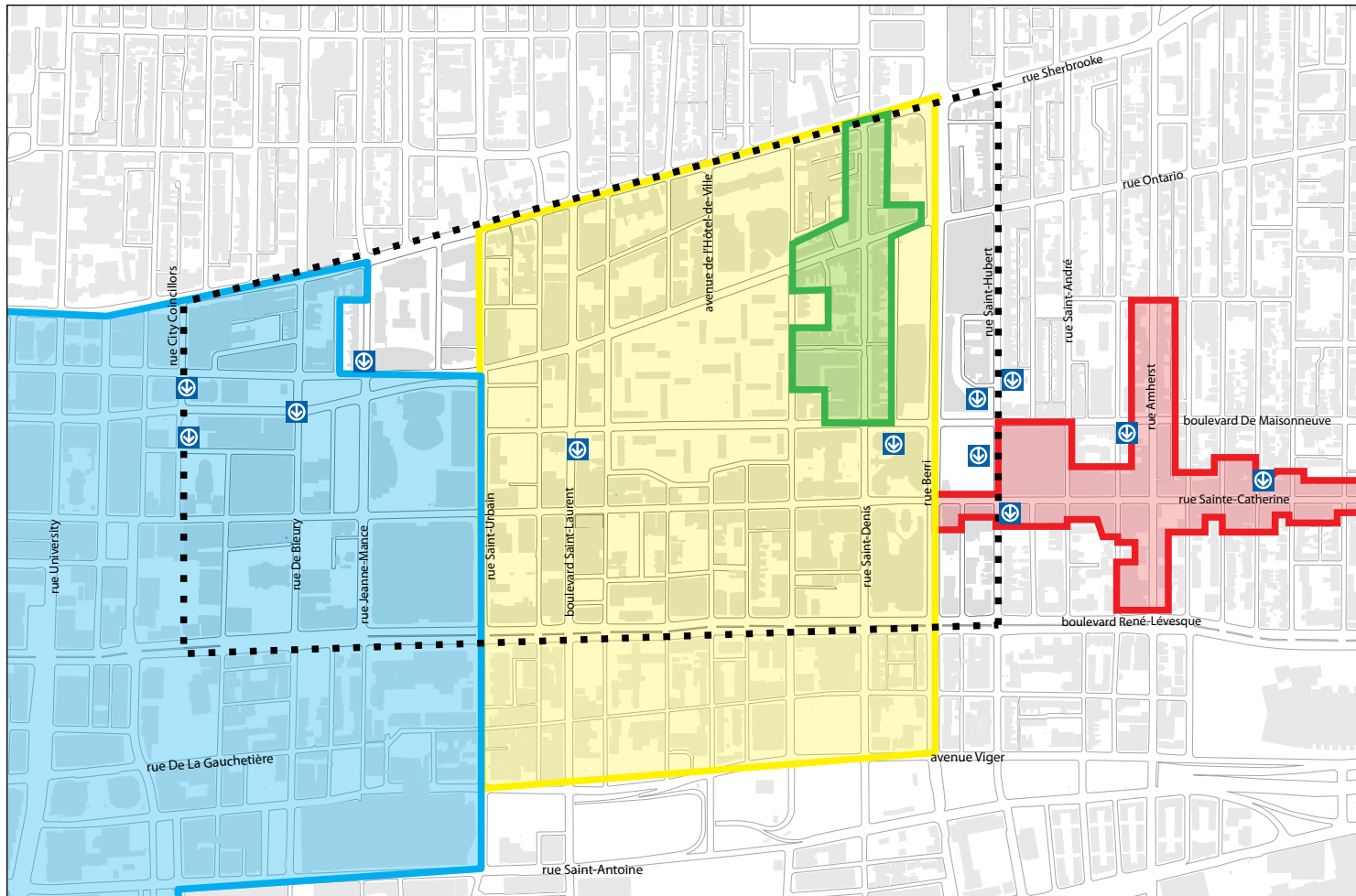
Dans le contexte d'une urgente nécessité de redynamiser les artères commerciales majeures que sont le boulevard Saint-Laurent et les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis, il est primordial de considérer le développement commercial du Quartier des spectacles dans son ensemble et de manière intégrée. Cette approche assurera une cohérence des actions et des services, optimisant ainsi l'utilisation des ressources et leurs incidences.

Actuellement, les actions de promotion et de développement des artères commerciales sont segmentées selon les limites des compétences des différents organismes. On en dénombre trois pour le pôle du Quartier latin, à savoir les deux Sociétés de développement commercial, celle du Village et celle du Quartier latin, et la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent. Le pôle de la Place des Arts est, quant à lui, couvert en grande partie par la société de développement commercial Destination centre-ville.

Le Partenariat du Quartier des spectacles a, pour sa part, le mandat d'animer l'espace public et de promouvoir l'ensemble du quartier comme destination culturelle.

La mise en commun des efforts et des ressources sous une seule instance de développement commercial est la voie privilégiée par l'arrondissement pour assurer la consolidation et la vitalité commerciale de l'ensemble du Quartier des spectacles. Cette instance travaillera en étroite collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles.

Par cette action, l'arrondissement pourra appuyer plus efficacement les initiatives et les projets locaux par l'entremise, entre autres, de son programme de soutien financier au développement commercial ou de ses services opérationnels, techniques et de communications.



Limites des compétences des organismes de développement économique

Le cadre de loi gouvernemental actuel régissant les instances de développement commercial ne répond pas adéquatement aux besoins particuliers du Quartier des spectacles, tant sur le plan du financement que sur celui de ses champs d'action.

La Ville de Montréal souhaite donc entreprendre des démarches avec le gouvernement afin de régler cette situation.

Légende

-  Territoire du Partenariat du Quartier des spectacles
-  Société de développement commercial du Village
-  Société de développement commercial du Quartier latin
-  Société de développement commercial Destination centre-ville
-  Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent

7.7 L'ÉCONOMIE DE NUIT

Orientations

- Favoriser l'économie de nuit dans le Quartier des spectacles
- Élaborer une charte de la vie nocturne en étroite collaboration avec les partenaires et les résidents
- Favoriser le maintien des salles de spectacle et des mesures d'accompagnement réglementaires afin d'assurer une cohabitation harmonieuse

Dans sa Stratégie de développement économique 2011-2017, la Ville de Montréal a identifié l'économie de nuit comme un vecteur de créativité, de nouveauté et de notoriété pour la métropole. Un diagnostic exploratoire de la vie urbaine nocturne et de l'économie de la nuit du faubourg Saint-Laurent a été réalisé en 2011 par la Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent, en partenariat avec l'arrondissement de Ville-Marie. Au même moment, l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal a proposé l'adoption d'une Charte de la vie nocturne, et le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté la Direction du développement économique et urbain pour étudier le concept d'économie de nuit.

La notion d'économie de nuit renvoie principalement à la période de la journée comprise entre 23 h et 7 h. La ville s'anime alors grâce aux activités de divertissement (spectacles, bars et

Animation urbaine dans le Quartier des spectacles



David Chedore



David Chedore

Vie nocturne bigarrée rue Sainte-Catherine

travailleurs de nuit à proximité du Quartier latin. L'ensemble des activités nocturnes contribue à l'animation et donc au sentiment de sécurité des piétons qui circulent dans le quartier.

Toutefois, quelques composantes manquent pour créer un écosystème nocturne complet. Aussi, bien que n'ayant aucun pouvoir coercitif en ce sens, la Ville de Montréal se montre favorable à l'extension de la période d'ouverture des commerces de biens courants (pharmacie, épicerie, supermarché) afin de mieux servir la clientèle nocturne et encourage les commerçants du Quartier latin à mener des essais en ce sens.

restaurants), mais aussi par d'autres activités qui s'inscrivent dans la vie nocturne. L'UQAM, par exemple, est accessible 24 heures sur 24 pour les étudiants qui doivent utiliser les ateliers et les laboratoires de manière intensive. La Gare d'autocars de Montréal accueille de nombreux autobus pendant la nuit. L'arrivée du CHUM centre-ville, au sud du secteur, amènera encore plus de

De plus, la Ville de Montréal affirme la nécessité d'enrichir l'offre de transport en commun afin d'offrir des options efficaces de déplacement entre 1 h et 5 h 30. Soulignons, tel qu'elle l'indique dans son Plan stratégique 2020, que la Société de transport de Montréal étendra le service de métro à une partie de la nuit, après la livraison de ses nouvelles voitures, ce qui constituera une amélioration majeure.

La Ville se joint à plusieurs en soulignant le caractère obsolète des lois et règlements encadrant les heures d'ouverture des bars. La vente d'alcool dans les bars est permise entre 8 h et 3 h, ce qui correspond de moins en moins aux mœurs contemporaines. Par ailleurs, la réglementation provinciale oblige les bars à fermer leurs portes à 3 h. La Ville de Montréal propose d'accélérer les réflexions et les travaux avec les instances concernées afin de favoriser l'économie de nuit dans le Quartier des spectacles.

7.8 LES ENTREPRENEURS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Orientation

- Favoriser l'émergence des activités économiques liées aux technologies de l'information pour accroître le développement de l'emploi et le rayonnement du quartier

La Ville de Montréal encouragera le développement des technologies de l'information (TI) et l'émergence de jeunes entrepreneurs dans le Quartier latin.

Le Quartier latin se trouve dans une situation avantageuse pour le développement des entreprises de TI. Il offre une excellente accessibilité à ses utilisateurs et ses travailleurs, puisqu'il est particulièrement bien desservi par les transports en commun et les pistes cyclables. Une caractéristique propre aux employés du secteur des TI est qu'ils habitent plus souvent près du centre-ville et se rendent au travail en transport actif et collectif.

De plus, la présence de l'UQAM, qui offre plusieurs formations associées aux TI, est propice à la création d'entreprises en démarrage dans le domaine des nouvelles technologies. La Société des arts technologiques offre également des programmes de recherche liés à ce domaine qui peuvent déboucher sur des applications, notamment en matière de médecine, de pédagogie, d'ingénierie et de communications. De plus, la mise en place d'un réseau à large bande et d'une couverture Wi-Fi performante, ainsi que les efforts particuliers qui ont été consentis en matière d'accès des données publiques sur le Quartier latin, contribueront à le distinguer comme emplacement privilégié pour l'établissement d'entreprises basées sur les TI.

Le Quartier latin est déjà doté d'une structure favorable aux investissements en technologies de l'information. Les entreprises en démarrage ou en expansion peuvent profiter du soutien et de l'expertise de la Société de développement économique Ville-Marie, qui accompagne le développement des petites et moyennes entreprises au centre-ville de Montréal. La Société de développement économique de Ville-Marie est un organisme à but non lucratif qui fait le lien entre les entrepreneurs et un ensemble de programmes de financement et de fonds de capital-risque. Le secteur des TI, générateur d'emplois attrayants, occupe une bonne place parmi les activités auxquelles contribue cet organisme.

Les entreprises de technologies de l'information sont notamment ciblées par un programme spécial conçu pour aider les entreprises à rénover leurs installations. Le *Programme Réussir@Montréal – volet Industrie* permet de rembourser une partie de l'augmentation de la taxe foncière associée aux travaux de rénovation. Actuellement, le territoire couvert inclut presque tout le Quartier des spectacles. La Ville encourage la reconduction et le rehaussement de cette aide financière afin de couvrir l'ensemble du territoire du PPU.

Par ailleurs, TechnoMontréal – Grappe des technologies de l'information et des communications du Grand Montréal offre un programme d'accompagnement appelé *PI@n de match* à l'intention des entreprises présentant un fort potentiel d'innovation.

7.9 LES LIEUX DE DIFFUSION CULTURELLE

Orientations

- Reconnaître les salles de spectacle comme moteur essentiel de l'économie locale
- Soutenir la vitalité des salles de spectacle

L'avenir des salles de spectacle privées est un enjeu pour la vocation culturelle du Quartier latin, mais aussi pour sa vocation commerciale. En effet, toute baisse de fréquentation des salles de spectacle a un effet direct sur la vitalité des commerces. Aussi, la Ville de Montréal suit de près les démarches engagées par les propriétaires et gestionnaires de salles de spectacle afin de consolider le réseau des lieux de diffusion. Par ailleurs, la Ville de Montréal considère que la vocation des salles de spectacle privées doit être maintenue.

Les lieux de diffusion culturelle sont un des moteurs de l'activité commerciale et économique du Quartier latin. La moitié des places de salles de spectacle du Quartier des spectacles sont concentrées dans le Quartier latin, notamment dans les grandes salles privées, dont le Théâtre St-Denis, le Théâtre Telus, le Métropolis et le Club Soda.

Récemment, l'arrivée de la Vitrine culturelle a contribué à consolider cette offre. Installée initialement à l'intérieur de la Place des Arts, la Vitrine culturelle se trouve actuellement dans le cœur du pôle des *Main* dans le nouvel édifice du 2-22. Elle est un guichet unique de toute l'offre culturelle du Quartier des spectacles et de la grande région de Montréal. Par l'entremise de

Moteur de l'économie de la rue Saint-Denis,
l'industrie du spectacle



David Chedore

son site Internet et de ses installations interactives multimédias, conçues par la firme montréalaise Moment Factory, la Vitrine joue un rôle stratégique dans la diffusion et l'animation culturelle.

Le taux d'occupation des salles du Quartier des spectacles est en baisse depuis 2004, alors que l'offre de spectacles en banlieue connaît une augmentation marquée. Ce phénomène touche particulièrement les salles privées du Quartier des spectacles, qui ne bénéficient pas de l'aide financière accordée par le gouvernement du Québec aux salles de spectacle situées à l'extérieur de Montréal. Le PPU traduit le souhait que soient entamées des démarches en vue d'obtenir des subventions du gouvernement au profit des salles de spectacle.

7.10 LA MISE EN ŒUVRE

7.10.1 AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE COMMERCIALE

7.10.1a Diminuer la place de l'automobile dans les rues Saint-Denis et Émery durant la période estivale

Dès 2013, des cases de stationnement seront réservées à l'aménagement de terrasses sur les rues Saint-Denis et Émery, à titre de projet pilote afin d'améliorer l'expérience commerciale.

7.10.1b Requalifier les locaux et les terrains vacants de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent

L'arrivée de nouveaux résidents, notamment grâce à la construction récente de 1370 logements dans le faubourg Saint-Laurent, permettra d'utiliser les locaux vacants de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent à des fins commerciales.

7.10.1c Encourager la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine pour relier le Quartier des spectacles au Village

La connexion de l'espace piéton du Quartier des spectacles à celui du Village se fera d'ici la période estivale de 2015. Durant l'été, la rue Sainte-Catherine sera donc réservée aux marcheurs, de la rue De Bleury jusqu'à la rue Papineau.

La piétonnisation crée un environnement favorable à la restauration, parfois au détriment du commerce de proximité. Un suivi de l'évolution commerciale de la rue Sainte-Catherine sera donc amorcé concurremment avec la piétonnisation. Des rectifications réglementaires seront apportés afin de favoriser, au besoin, la diversité commerciale dans le secteur.

Un bilan des actions est présenté à la section 9.2 Sommaire des actions et bilan.

7.10.1d Diversifier et bonifier l'offre commerciale par l'ajout de commerces de proximité

Le dynamisme du pôle du Quartier latin sera intensifié par l'accessibilité accrue à des biens et services de tous les jours, et ce, au bénéfice des résidents.

7.10.1e Élaborer une stratégie d'intervention pour appuyer l'implantation de commerces de proximité rue Ontario

L'arrondissement élaborera une stratégie d'intervention pour le commerce de proximité rue Ontario en misant sur les outils dont il dispose.

7.10.2 CRÉER DES INCITATIFS FINANCIERS ADAPTÉS AU CONTEXTE DU QUARTIER LATIN

7.10.2a Encourager le lancement d'un programme de subvention à la rénovation du cadre bâti dans le secteur du PPU

Le type d'intervention subventionnée devra s'adapter au contexte du secteur. La rénovation des façades, incluant les enseignes, et l'occupation des locaux vacants seront les priorités du programme de soutien financier.

7.10.2b Consolider le développement commercial

La Ville souhaite travailler différentes mesures en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles, afin d'assurer une cohérence des interventions (animation, promotion, fonctionnement) et une optimisation des ressources favorisant directement la consolidation du développement commercial des artères.

7.10.2c Appuyer les initiatives de développement d'applications et de technologies prometteuses

La Ville encourage la reconduction et l'extension du volet industrie du *Programme Réussir@Montréal*, qui permet de rembourser une partie de l'augmentation de la taxe foncière subséquente à des rénovations. Présentement en vigueur au sein du Quartier des spectacles, ce programme est bénéfique, entre autres, pour le secteur des technologies de l'information.

7.10.2d Soutenir et appuyer l'événement « Printemps numérique de Montréal »

La Ville se montre favorable à l'appui de cet événement pour encourager la promotion des réalisations des créateurs et de l'industrie, permettre le réseautage ainsi que faciliter le démarrage de nouvelles entreprises (*start-up*).

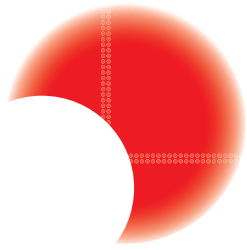
7.10.3 DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE NUIT

7.10.3a Encourager les commerces à prolonger leurs heures d'ouverture

Bien que n'ayant aucun pouvoir coercitif en ce sens, la Ville de Montréal invite certains commerçants, notamment ceux qui traitent de biens courants comme les pharmacies et les supermarchés, à faire des essais afin de prolonger les heures d'ouverture. La vie nocturne en sera ainsi améliorée.

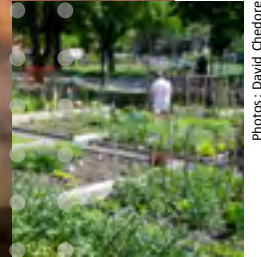
7.10.3b Mettre en place un service de nuit de transports en commun

Des travaux pourront être entrepris avec la Société de transport de Montréal, notamment afin de bonifier l'offre de métro et de transport collectif nocturne.



**UNE VITRINE
POUR
MONTRÉAL**

8. LE QUARTIER LATIN DU QUARTIER DES SPECTACLES : UNE VITRINE POUR MONTRÉAL



Photos : David Chedore

8.1 UNE FENÊTRE SUR L'AVENIR

Projetons-nous dans 5 ans. Ce sera Montréal 2017, le 375^e anniversaire de la métropole. Le Quartier des spectacles constitue le cœur vibrant du centre-ville de Montréal, un statut renforcé par la revitalisation du pôle du Quartier latin. La vision initiale du Quartier des spectacles « Vivre, créer, se divertir » est bonifiée avec l'ajout de la notion « apprendre », dont témoigne la présence de grandes institutions de savoir et de recherche, comme l'UQAM, le CRCHUM, le campus Norman-Bethune, la Grande Bibliothèque et le cégep du Vieux Montréal. Montréal est ainsi confirmée comme ville de savoir. La culture, les nouvelles technologies, les arts et l'environnement s'allient dans une symbiose remarquable qui distingue Montréal des autres villes. Le 375^e anniversaire de Montréal est à ce titre une formidable occasion d'affirmer encore plus le rôle de la ville comme métropole culturelle.

La vision « Vivre, APPRENDRE, créer, se divertir » du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin se concrétise comme suit :



8.2 VIVRE

Le Quartier latin, c'est une population doublée, qui habite un centre-ville dynamique mettant en valeur la vie urbaine. Toits verts, plantation d'arbres et jardins communautaires sont nombreux autour de logements aux typologies innovantes et à l'architecture audacieuse. Une panoplie de biens, de services et d'espaces verts viennent agrémenter la vie de quartier.

C'est une offre en transport diversifiée, accessible et flexible. L'espace public est dédié aux piétons, avec des aires piétonnes sécurisées durant la période estivale et une signalisation améliorée pour les cyclistes, en plus de la consolidation des pistes cyclables et de l'ajout de stationnements pour vélo, ainsi que pour les automobilistes, grâce à l'adoption d'un système de jalonnement dynamique pour les stationnements. Métro, tramway, BIXI, autobus et taxi rendent les déplacements sécuritaires et agréables.



Photos : David Chedore

C'est une offre commerciale consolidée sur des axes dynamiques revitalisés. L'artère commerciale emblématique de Montréal, la rue Sainte-Catherine, piétonne d'un bout à l'autre du Quartier des spectacles durant l'été, offre une trame commerciale dense et animée. Cette trame se prolonge sur la rue Saint-Denis où les façades patrimoniales restaurées sont mises en valeur et ses terrasses, accueillantes. Le boulevard Saint-Laurent retrouve son prestige et vient également renforcer les liens avec le Vieux-Montréal et le Plateau Mont-Royal. La revitalisation de ces trois artères majeures est assurée par l'arrivée de nouveaux résidents dans le quartier et par la construction de plus de 3 000 logements.

8.3 APPRENDRE

Le Quartier latin, c'est aussi un haut lieu du savoir, un véritable campus intégré à la trame urbaine et participant à la vitalité du quartier. Établis à proximité du quartier, le CHUM et son centre de recherche attirent des chercheurs et des praticiens issus de multiples horizons. Le campus central de l'UQAM, grâce à ses pavillons qui animent les rues commerciales et à la constante animation de la place Pasteur, renforce l'identité des institutions du quartier. Toutes ces actions rappellent et redonnent au Quartier latin son statut de berceau du savoir et de la littérature francophone à Montréal.

Le clocher de l'église Saint-Jacques, emblème de l'UQAM, est le point de repère d'un quartier à la richesse patrimoniale exceptionnelle, véritable pan de l'histoire montréalaise. La mémoire du quartier, omniprésente, est inscrite au sein du bâti, tout comme est préservé le souvenir de grandes personnalités des arts dans divers lieux de commémoration.

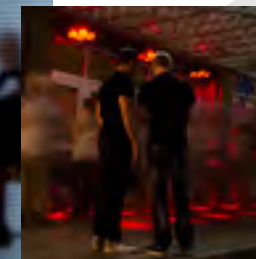
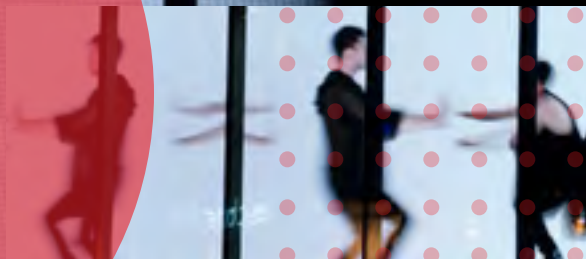
8.4 CRÉER

L'apport des chercheurs et des créateurs du Quartier latin, générateurs indispensables de nouvelles idées et d'innovations, rend le secteur unique. Les arts technologiques et médiatiques jouent un rôle essentiel, qui fait du Quartier des spectacles et de Montréal une ville intelligente, puisqu'ils mettent en réseau les agents de la nouvelle économie, entre eux et avec le monde.

Des habitats sont combinés à des lieux de travail et de création dans de nouvelles typologies résidentielles ingénieuses et polyvalentes qui confèrent aux créateurs une position privilégiée au centre-ville, facile d'accès et visible. La place des ateliers et des artistes dans le quartier est assurée par un programme d'acquisition de terrains stratégiques.

L'offre culturelle dans le quartier est facilement diffusée grâce à des lieux publics offrant un accès à l'Internet sans fil. Montréal gagne en visibilité en profitant des contenus originaux diffusés en simultané partout dans le monde, souvent en mode collaboratif. Des lieux de recherche et de création dynamiques, par exemple la Société des arts technologiques ou le Vivier, font de Montréal un centre important de pratiques contemporaines en art.

8. LE QUARTIER LATIN DU QUARTIER DES SPECTACLES : UNE VITRINE POUR MONTRÉAL



Photos : David Chedore

8.5 SE DIVERTIR

Le Quartier latin est un quartier animé toute l'année. Le domaine public, que ce soit la place Émilie-Gamelin, la rue Saint-Denis, la place Pasteur ou le parc Toussaint-Louverture, accueille des événements festifs, promus par le Partenariat du Quartier des spectacles. Les salles de spectacle, redynamisées par une offre diversifiée et complémentaire, profitent d'équipements mis à niveau.

Les murales, les sculptures, les installations éphémères et les œuvres d'art parsèment des parcours bordés de verdure. Les Habitations Jeanne-Mance ainsi que leurs abords sont animés par une offre variée en loisirs et de nombreuses initiatives d'agriculture urbaine. Elles représentent le poumon vert du quartier.

La musique des festivals, l'odeur de la cuisine de rue et l'éclairage du Parcours lumière sont autant d'initiatives qui témoignent de la créativité de Montréal et rendent encore plus attrayant le Quartier des spectacles auprès des Montréalais et des touristes.

8.6 CONSOLIDER LA VISION

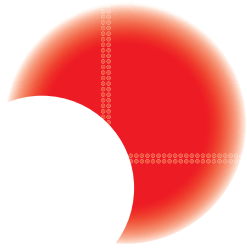
À plus long terme, la Ville souhaite mettre en œuvre des processus de planification afin de renforcer les liens entre le Quartier des spectacles et le centre des affaires, le Vieux-Montréal, le district de Saint-Jacques et le Plateau Mont-Royal. Le secteur situé au sud des limites du territoire du PPU, soit les abords du nouveau CHUM, le Quartier chinois, le square Viger et l'autoroute Ville-Marie, possède un immense potentiel de développement. Sa revitalisation pourrait faire l'objet de planifications ultérieures.

Mais d'ici là, le présent PPU constitue le document de référence qui guidera l'aménagement du Quartier latin pour les années à venir. La Ville de Montréal amorcera, dans un premier temps, une série d'interventions à court et à moyen terme pour concrétiser sa mise en œuvre.

Afin de garantir le succès de l'aménagement de ce pôle du Quartier des spectacles, une concertation constante entre la Ville et les acteurs du milieu sera indispensable en vue de faire du quartier un lieu incontournable de la métropole et de renforcer la vocation culturelle du centre-ville de Montréal sur les scènes nationale et internationale.

À cet égard, une participation soutenue des acteurs privés ainsi que des gouvernements est essentielle. Par l'entremise d'une mise en œuvre régulière des aménagements sur le domaine public, l'arrondissement accompagne la Direction générale et les services centraux de la Ville de Montréal, et ce, à l'intérieur de ses champs de responsabilité.

En ce sens, il faut mobiliser l'ensemble des partenaires et des acteurs pour qu'ils s'engagent dans la mise en œuvre du PPU. La réussite sera assurée grâce à un suivi constant des actions et des interventions conjointement avec les autorités de la Ville afin de réaliser un Quartier des spectacles vivant et créatif.



**SOMMAIRE
DU PLAN
D'ACTION**



9.1 LES PARAMÈTRES RÉGLEMENTAIRES

Le Quartier latin offre un potentiel de développement immobilier considérable, comme l'a démontré le chapitre 6.

Ce développement, déjà en branle dans le Faubourg Saint Laurent, est de nature fortement résidentielle, le quartier offrant un contexte propice au développement d'une vie de quartier axée sur la proximité des lieux de travail, de loisirs et de consommation de biens courants. Les stations de métro Saint Laurent et Berri-UQAM favorisent un développement axé sur les transports en commun, tandis que la présence d'axes cyclables majeurs constitue un atout important.

Les grandes institutions déjà présentes dans le quartier, notamment l'UQAM et la Grande Bibliothèque, ont également exprimé des besoins importants en matière d'espace, tout comme le CHUM, l'Institut national de santé publique de Montréal et l'Université de Montréal.

Or, considérant les paramètres actuels d'intensification du Plan d'urbanisme et de mobilité, il est possible de répondre aux besoins des institutions désireuses de s'implanter et de croître dans le Quartier latin et d'augmenter de façon significative le nombre de logements, tout en respectant la nature du cadre bâti existant et en participant à sa consolidation.

Le Cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville a apporté un grand nombre de modifications afin de faciliter le développement de terrains vacants autour de la Place des Arts et près de la station de métro Saint-Laurent, tout en intégrant harmonieusement les futurs projets dans le macropaysage montréalais.

Dans la continuité de ce Cadre et du PUM, un niveau d'intensification élevée est prévue le long des axes de métro et autour de la Place Émilie-Gamelin afin de consolider son front bâti. Afin d'assurer le maintien des qualités paysagères et patrimoniales plus locales, une intensification intermédiaire est proposée pour les secteurs faubouriens plus consolidés.

9.1.1 -Retiré-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

9.1.1 -Retiré-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

9.1.2 -Retiré-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

9.1.3 -Retiré-

-Le texte a été retiré dans le cadre de l'adoption du PUM-

9.2 SOMMAIRE DES ACTIONS

110 9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR					
4.6.1a Solliciter la participation accrue du Partenariat du Quartier des spectacles pour permettre une collaboration entre propriétaires de salles de spectacle et promoteurs d'événements	Encourager une mise en réseau des diffuseurs afin d'assurer une offre culturelle globale	Partenariat du Quartier des spectacles (PQDS) Propriétaires des salles et lieux de diffusion Promoteurs d'événements Promoteurs d'événements	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
4.6.1b Préciser les définitions des salles de spectacle et des lieux de diffusion	Réglementation d'urbanisme	Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE)	Court	N/A	Réalisé
4.6.1c Maintenir la concentration d'institutions vouées au cinéma	Plan d'action	Office national du film (ONF) Cinémathèque québécoise L'institut national de l'image et du son (INIS) France Films Direction de la culture	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
4.6.1d Encourager la mise en place d'un programme de subvention visant la mise à niveau des lieux de diffusion	Dresser l'inventaire et appuyer la demande visant à faire en sorte que les programmes de subventions s'appliquent à Montréal	DAUSE Direction de la culture Propriétaires de lieux de diffusion Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
4.6.2a Élaborer un plan de mise en valeur du campus urbain	Constitution d'un groupe de travail et élaboration d'un plan des interventions projetées	Arrondissement de Ville-Marie Université du Québec à Montréal (UQAM) Cégep du Vieux Montréal Bibliothèque et archives nationales du Québec (BanQ) INIS	Moyen		Réalisé
4.6.2b Solliciter la collaboration de l'UQAM afin d'intégrer la place Pasteur et l'entrée principale de l'université dans un espace public	Entente sur le réaménagement du domaine public	Arrondissement de Ville-Marie UQAM	Moyen	N/A	Réalisé
4.6.3a Exclure des superficies dans le calcul des densités	Réglementation d'urbanisme	DAUSE	Court		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
4.6.3b Établir une stratégie pour favoriser l'inclusion de logements et d'ateliers destinés aux artistes	Stratégie immobilière d'inclusion d'ateliers pour artistes dans les nouveaux projets	DAUSE Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) Direction de la culture	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
---------	-----------------	--------	----------	--------------------	--------------------------

UNE DESTINATION UNIQUE DE LA CULTURE ET DU SAVOIR (suite)

4.6.3c Lancer un programme de murales et d'interventions artistiques, incluant les œuvres d'art, sur les domaines public et privé	Collaborer avec les établissements culturels du Quartier latin pour la mise en place d'œuvres d'art sur les domaines public et privé Appuyer la création de murales dans le Quartier latin	Direction de la culture Établissements culturels Organismes culturels DAUSE Développement économique Direction de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (DCLSDS)	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
4.6.3d Améliorer les parcours par le réaménagement des rues, des places et par l'insertion d'art public	Réaménagement des rues en fonction des piétons Verdissement Insertion d'œuvres d'art	DAUSE Direction des travaux publics (DTP) Direction de la culture Direction des transports	Transversal	1,6M\$ (éclairage)	Réalisé
4.6.4a Réaliser des microaménagement	Plan directeur et de mise en valeur	DAUSE Direction de la culture DTP	Moyen		En continu
4.6.4b Aménager des aires de commémoration	Plan directeur et de mise en valeur	DAUSE Direction de la culture DTP	Moyen		Réalisé

UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE

5.5.1a Maintenir la participation du Partenariat du Quartier des spectacles en ce qui a trait à la programmation d'événements	Rencontre de travail pour bien définir les rôles de chacun en matière d'animation	PQDS DAUSE Développement économique Bureau des festivals	Court		Réalisé
5.5.1b Doter les rues Sainte-Catherine et Saint-Denis d'infrastructures permanentes en soutien aux événements	Installation d'éclairage pour la sculpture de Melvin Charney et mise en place d'infrastructures de soutien aux événements	DTP DAUSE			Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU

112 9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE (suite)					
5.5.1c Élaborer un plan de gestion des déplacements	Constitution d'un plan sectoriel des déplacements pour l'ensemble du Quartier des spectacles	DAUSE DTP Direction des transports Génivar Société en commandite Stationnement de Montréal	En cours	80 000 \$	Réalisé
5.5.1d Favoriser la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine pour relier le Quartier des spectacles au Village	Mettre en place une piétonnisation graduelle et améliorer la qualité du mobilier urbain	DAUSE DAUSE Développement économique PQDS Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)	2014		Réalisé
5.5.1e Compléter l'aménagement de la rue Sainte-Catherine	Réaménager la rue en fonction d'une piétonnisation estivale dans le respect des pratiques d'accessibilité universelle	DAUSE DTP Direction des transports	2017	34 M\$	Hors secteur PPU
5.5.1f Diminuer la place de l'automobile dans les rues Saint-Denis et Émery durant la période estivale	Réorganisation de la circulation	DAUSE DTP	Été 2013	4 M\$	Réalisé
5.5.1g Solliciter la collaboration de l'UQAM afin d'intégrer la place Pasteur et l'entrée principale de l'université dans un espace public	Entente sur le réaménagement du domaine public	Arrondissement de Ville-Marie UQAM	Moyen		Réalisé
5.5.1h Mettre en place un plan stratégique de revitalisation du cadre bâti sur le boulevard Saint-Laurent	Élaboration d'un plan de revitalisation	Promoteurs privés DAUSE MCC UQAM Direction de l'habitation	Long		Réalisé
5.5.1i Améliorer les parcours par le réaménagement des rues et des places ainsi que par l'insertion d'art public	Réaménagement des rues en fonction des piétons Verdissement Insertion d'œuvres d'art	DAUSE Direction des travaux publics (DTP) Direction de la culture Direction des transports	Transversal	1,6M\$ (éclairage)	Réalisé

9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE (suite)					
5.5.1j Accompagner le parachèvement de l'îlot Voyageur	Réglementation	DAUSE	Court		En cours
5.5.1k Poursuivre le désenclavement des Habitations Jeanne-Mance	Chantier de conception Créer un axe piéton dans la continuité de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville Ouvrir le passage sous le 200, rue Ontario Est	Direction de l'habitation Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) Corporation d'habitation Jeanne-Mance (CHJM) DTP	Court-moyen	6,5M\$ (av. Hôtel-de-ville)	Réalisé
5.5.1l Reconfigurer les abords des rues Boisbriand et Saint-Dominique	Mettre sur pied un groupe de travail pour apporter une solution à l'interface avec la rue Boisbriand Mise en valeur des terrains riverains	CHJM SCHL Direction de l'habitation SHDM DTP UQAM PQDS Métropolis	Moyen	3,6M\$	Réalisé
5.5.2a Améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes aux intersections	Plan de gestion des déplacements	DTP Direction des transports	Transversal	3 M\$	Réalisé
5.5.2b Optimiser l'offre de stationnement	Parcomètres de courte durée et jalonnement dynamique	Direction des transports Société en commandite Stationnement de Montréal Société de jalonnement dynamique	Moyen	3 M\$	Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
5.5.2c Ajouter des stationnements pour vélos	Collaborer avec les partenaires pour multiplier les aires de stationnement pour vélos sur le domaine public et les servitudes accessibles au public	DAUSE DTP UQAM BanQ Cégep du Vieux-Montréal	Court		Réalisé
5.5.2d Améliorer la configuration aux sorties des stations de métro	Mise en place d'aménagements et d'une signalétique plus conviviale et sécuritaire pour les utilisateurs du métro	Société de transport de Montréal (STM) DTP DAUSE	Moyen	1,6M\$ (éclairage)	En cours

114 9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UNE EXPÉRIENCE URBAINE DISTINCTIVE (suite)					
5.5.2f Lancer un concours de projets de design à l'occasion du réaménagement du viaduc Berri	Lancer un concours de projets de design pour la rue Berri, de Sainte-Catherine à Sherbrooke, en portant une attention particulière au viaduc	Direction des transports DTP DAUSE Bureau du design de la Ville de Montréal STM Société immobilière du Québec (SIQ) Arrondissement du Plateau-Mont-Royal Hydro-Québec	Long	26M\$	Réalisé
5.5.3a Autoriser un service mobile de restauration sur le domaine public	Projet pilote Modification réglementaire	DTP DAUSE Développement économique Direction de l'urbanisme et du développement économique	Court-Moyen	N/A	Réalisé
5.5.3b Faciliter l'installation de restaurants dans les parcs	Réglementation d'urbanisme	DAUSE	Court	N/A	Réalisé
5.5.3c Normaliser l'aménagement des contre-terrasses	Créer une norme uniforme pour les contre-terrasses dans le respect de l'accessibilité universelle	DTP DAUSE Développement économique	En cours	N/A	Réalisé
5.5.3d Réviser les normes d'affichage	Nouvelle réglementation et terminaison des droits acquis après cinq ans	DAUSE	Court	N/A	Réalisé
5.5.3e Poursuivre le déploiement du Parcours lumière	Extension du parcours lumière du Quartier des spectacles	PQDS Direction générale	Court	N/A	Réalisé
5.5.3f Encourager le lancement d'un programme de subvention visant la rénovation du cadre bâti dans le secteur du PPU	Élaboration d'un programme de subvention sur mesure adapté au Quartier latin	Direction du développement économique et urbain DAUSE Développement économique	En cours	6 M\$	Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU

9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7					
6.5.1a Définir une typologie résidentielle destinée à une clientèle jeune utilisatrice de haute technologie	Développer une nouvelle typologie et appuyer son insertion dans les projets résidentiels	SHDM DAUSE Direction de l'habitation Lauréats du concours d'idées	En cours		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
6.5.1b Établir une stratégie pour favoriser l'inclusion de logements et d'ateliers destinés aux artistes	Stratégie immobilière d'inclusion d'ateliers pour artistes dans les nouveaux projets	DAUSE SHDM Direction de la culture	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
6.5.1c Encourager les projets résidentiels architecturalement innovateurs	Projet type	SHDM DAUSE	Transversal	N/A	Réalisé
6.5.1d Reconfigurer les abords des rues Boisbriand et Saint-Dominique	Mettre sur pied un groupe de travail pour solutionner l'interface avec la rue Boisbriand Mise en valeur des terrains riverains	CHJM SCHL Direction de l'habitation SHDM DTP UQAM PQDS Métropolis	Moyen	3,6 M\$	Réalisé
6.5.1e Réviser les hauteurs et les densités	Modifications au Plan d'urbanisme et à la réglementation	DAUSE	Court	N/A	Réalisé
6.5.2a Assurer une cohabitation entre l'habitat et les activités nocturnes	Stratégie de développement économique Campagne de sensibilisation Modification réglementaire (règlement sur le bruit)	DAUSE Développement économique DAUSE Direction des communications	Court		Réalisé
6.5.3a Faciliter l'implantation d'infrastructures nécessaires aux technologies de l'information	Déploiement d'un réseau à large bande	Direction du développement économique et urbain Techno Montréal DTP	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
6.5.3b Appuyer les initiatives de développement d'applications et de technologies prometteuses ainsi que le réseautage	Développement d'applications Outils promotionnels de réseautage	Direction des communications Direction des technologies de l'information	Court		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU

116 9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UN QUARTIER HABITÉ, INTELLIGENT QUI VIT 24/7 (suite)					
6.5.3c Offrir un accès à Internet sans fil dans le Quartier des spectacles	Déploiement d'un réseau sans fil	Direction des technologies de l'information Organismes communautaires Établissements riverains	En cours		Réalisé
6.5.4a Verdir et combattre les îlots de chaleur	Compléter la canopée sur le réseau local Plantation d'arbres Réglementation d'urbanisme	DAUSE DTP Direction des transports	Transversal		Réalisé
6.5.4b Revoir l'ensemble des pratiques en matière de gestion des déchets	Mesures de gestion des déchets	DTP PQDS			Réalisé
6.5.4c Faire du Quartier latin un laboratoire des bonnes pratiques en développement urbain durable	Application des meilleures pratiques en développement urbain durable dans la mise en œuvre des projets, en concertation avec les instances locales de recherche et de développement	Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) UQAM Directeur de santé publique (DSP) DAUSE DTP	Transversal		Réalisé
6.5.4d Optimiser l'offre de stationnement	Parcomètres de courte durée et jalonnement dynamique	Direction des transports Société en commandite Stationnement de Montréal Société de jalonnement dynamique	Moyen	3 M\$	Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
6.5.4e Réaménager l'ensemble des intersections du Quartier latin	Sécurisation des intersections Verdissement	DAUSE DTP	Transversal	3 M\$	Réalisé
6.5.4f Encourager les initiatives d'agriculture urbaine	Mettre en place des projets d'agriculture urbaine dans le Quartier latin	DAUSE UQAM CHJM Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) DCLSDS	Court		Réalisé
6.5.4g Se concerter sur les actions en développement durable dans le quartier	Plan de développement durable	DAUSE Acteurs du milieu	Moyen		Réalisé

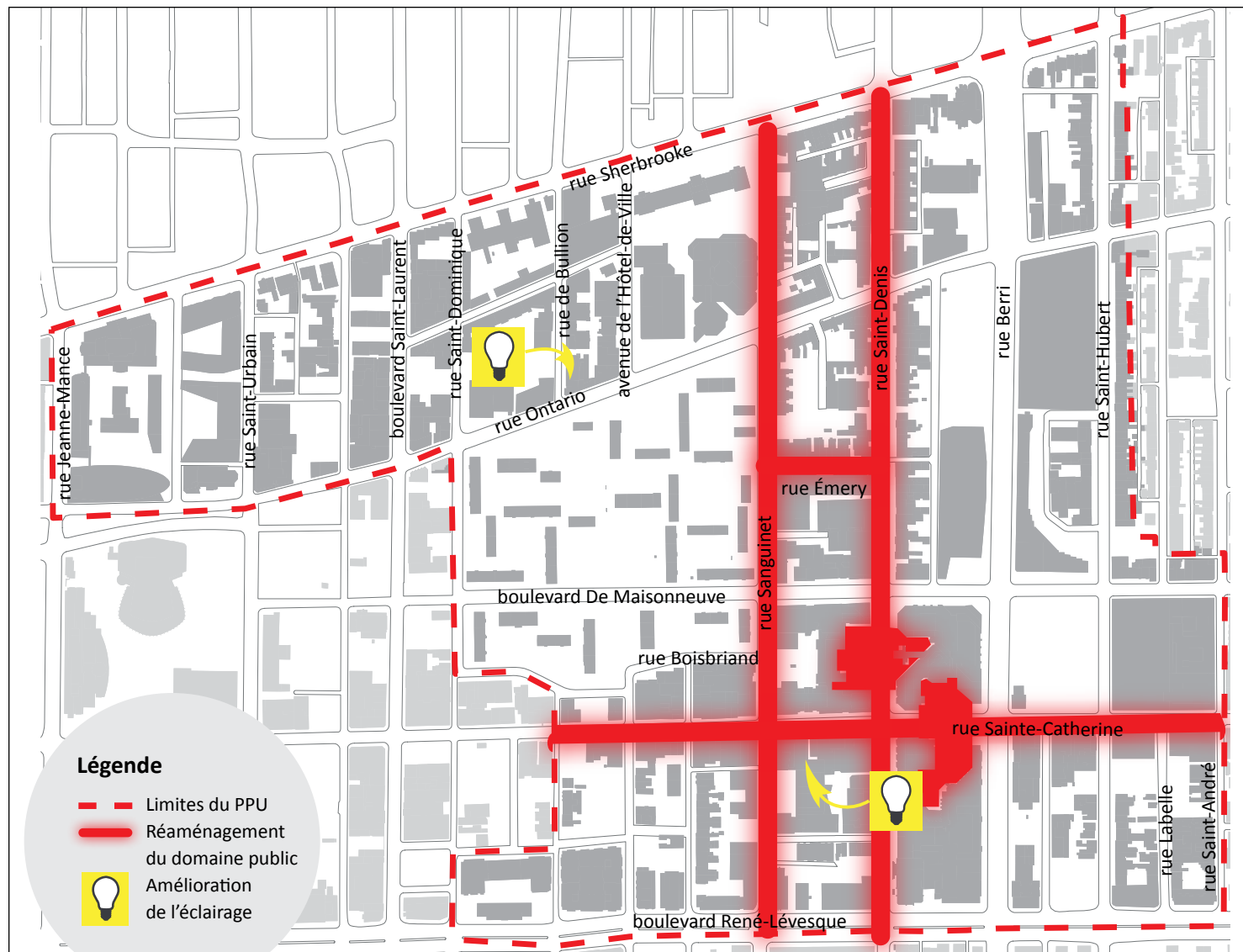
9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL FORT					
7.10.1a Diminuer la place de l'automobile dans les rues Saint-Denis et Émery durant la période estivale	Réorganisation de la circulation	DAUSE DTP	Été 2013	4 M\$	Réalisé
7.10.1b Requalifier les locaux et les terrains vacants de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent	Diagnostic de la fonction commerciale dans le Quartier des spectacles	DAUSE Développement économique	En cours	40 000 \$	Réalisé
7.10.1c Favoriser la piétonnisation de la rue Sainte-Catherine pour relier le Quartier des spectacles au Village	Mettre en place une piétonnisation graduelle et améliorer la qualité du mobilier urbain	DAUSE DAUSE Développement économique PQDS	2014		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.1d Diversifier et bonifier l'offre commerciale par l'ajout de commerces de proximité	Diagnostic de la fonction commerciale dans le Quartier des spectacles	DAUSE Développement économique	En cours	40 000 \$	Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.1e Développer une stratégie d'intervention pour appuyer l'implantation de commerces de proximité sur la rue Ontario	Élaboration d'un plan stratégique pour le commerce de proximité	DAUSE Développement économique	Court		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.2a Encourager le lancement d'un programme de subvention à la rénovation du cadre bâti dans le secteur du PPU	Élaboration d'un programme de subvention sur mesure adapté au Quartier latin	Direction du développement économique et urbain DAUSE Développement économique	En cours	6 M\$	Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.2b Consolider le développement commercial	Création d'un seul organisme de développement économique	Société de développement commercial du Quartier latin Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent Destination centre-ville	Moyen-long		En cours
7.10.2c Appuyer les initiatives de développement d'applications et de technologies prometteuses	Reconduction et extension du Pr@m-Industrie	Direction du développement économique et urbain	Court		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU

118 9. LE SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

Actions	Moyen – support	Acteur	Priorité	Estimation du coût	Bilan des actions du PPU
UN PÔLE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL FORT					
7.10.2d Soutenir et appuyer l'événement « Printemps numérique de Montréal »	Outils promotionnels de réseautage	DAUSE Développement économique	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.3a Encourager les commerces à prolonger leurs heures d'ouverture	Promotion auprès des commerçants et appui à leurs activités	DAUSE Développement économique	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
7.10.3b Mettre en place un service de nuit de transports en commun	Projet pilote	STM	Moyen		Non applicable/ non réalisable dans le cadre d'un PPU
LA MISE EN OEUVRE					
Comité pour la mise en œuvre du PPU	Mettre sur pied un comité afin de coordonner la mise en œuvre du PPU	Direction de l'arrondissement Directions des services centraux Partenaires et acteurs du milieu	En cours		En continu

LES 13 PRIORITÉS D'ACTION



2013

1 Interventions ciblées

Cuisine de rue	5.5.3a
Éclairage sur les rues Sainte-Catherine et Ontario – 1 M\$	5.5.2a
Signalisation unique pour le Quartier des spectacles	
Stationnements pour vélos	5.5.2c
Bornes de recharge électrique	5.5.2e

2 Améliorer l'expérience piétonne sur les rues Saint-Denis et Émery – 3 M\$	5.5.1f
--	--------

3 Accompagner le parachèvement de l'Îlot Voyageur	5.5.1j
---	--------

2013-2014

4 Subvention à la rénovation des façades – 6 M\$	5.5.3f
---	--------

5 Jalonnement dynamique (volet numérique) – 500 000 \$	5.5.2b
---	--------

6 Plan d'action de revitalisation des artères commerciales	7.10.1d
	7.10.3a

7 Entente sur l'animation du domaine public avec le Partenariat du Quartier des spectacles	5.5.1a
--	--------

8 Projet concret avec la Société de développement et d'habitation de Montréal et avec la Direction de l'habitation	4.6.3c
	6.5.1a

2014

9 Réaménager la rue Sanguinet – 2,6 M\$	5.5.1i
--	--------

10 Piétonniser la rue Sainte-Catherine	5.5.1d
--	--------

11 Sécuriser les intersections jugées dangereuses ou achalandées par les piétons et les cyclistes	5.5.2a
---	--------

2015 +

12 Entente-cadre avec l'UQAM	4.6.2a
------------------------------	--------

	4.6.2b
--	--------

13 Réaménager la rue Sainte-Catherine – 30 M\$	5.5.1e
---	--------



ANNEXE



GLOSSAIRE

Présentation des outils urbanistiques

Afin d'assurer une bonne compréhension des outils d'urbanisme dont il est question dans le présent document, voici certaines définitions :

Plan d'urbanisme

Le Plan d'urbanisme est un document de planification qui établit les grandes orientations d'aménagement pour l'ensemble du territoire montréalais. En plus de fournir des lignes directrices pour le développement urbain à grande échelle, il contient des orientations quant aux hauteurs, aux densités et aux affectations du sol. Ces dispositions n'étant pas directement opposables au citoyen au moment d'une demande de permis, elles ne confèrent pas de droits de construction ; elles fournissent plutôt un cadre aux arrondissements qui doivent moduler leur réglementation en fonction de celles-ci. Les règlements d'arrondissement doivent être conçus de façon à être conformes aux orientations du Plan d'urbanisme. Il est à noter que Montréal avait par le passé un plan d'urbanisme qui est entré en vigueur en 2004 et que désormais, Montréal possède un plan d'urbanisme et de mobilité.

Programme particulier d'urbanisme (PPU)

-Voir la note au lecteur en début de document-

Alors que le Plan d'urbanisme porte un regard sur l'ensemble du territoire montréalais, le Programme particulier d'urbanisme (PPU) se veut plus précis dans sa portée et permet de planifier de façon plus approfondie un quartier qui demande une attention toute particulière. À son adoption, le PPU devient partie intégrante du Plan d'urbanisme. S'il y a lieu, les orientations du Plan d'urbanisme sont modifiées pour correspondre aux

changements proposés dans le PPU. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme encadre le contenu d'un tel document. Le PPU peut prévoir notamment :

- des modifications réglementaires (ex. : hauteurs, densités, affectations du sol, etc.)
- des propositions d'aménagement sur le domaine public (ex. : liens piétonniers, plantations, mobilier urbain, voies de circulation, pistes cyclables, etc.)
- de nouvelles infrastructures destinées à la vie communautaire (ex. : parc, place publique, centre sportif, bibliothèque, etc.)
- la mise sur pied de programmes particuliers de restauration (ex. : rénovation des façades commerciales) à l'occasion

En bref, le PPU s'avère un outil privilégié pour intervenir sur la forme urbaine et sur les infrastructures qui y sont associées.

Règlement d'urbanisme

Le Règlement d'urbanisme est l'outil utilisé par l'arrondissement pour contrôler plus finement l'usage des terrains et des bâtiments ainsi que l'implantation, la forme et l'apparence des constructions. Les orientations réglementaires du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) s'y traduisent plus concrètement, parfois de façon plus restrictive, en fonction d'un regard plus local porté sur le contexte urbain. À l'occasion d'une demande de permis, ce sont les dispositions du Règlement d'urbanisme qui sont directement opposables au citoyen.

Affectation du sol

Les affectations du sol sont délimitées à l'intérieur du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) et déterminent les types d'usages qui peuvent avoir lieu dans une zone précise. Par exemple, un secteur peut avoir une affectation résidentielle, mixte ou même rurale ; il peut s'agir également d'un secteur d'emploi, d'un grand équipement institutionnel ou d'une grande emprise de transport. Ces affectations s'expriment de façon plus précise dans le Règlement d'urbanisme.

Densité

Dans le contexte du Règlement d'urbanisme, le concept de densité fait référence au rapport entre la surface de plancher construite et la superficie du terrain. Plus les paramètres de densité sont élevés, plus la superficie de plancher qui pourra être construite est importante. Une forte densité de construction se traduit par une plus grande intensité des activités.

Hauteur

Les limites de hauteur indiquées au Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) fournissent des orientations quant aux plafonds que peuvent atteindre les constructions dans un secteur donné. Le Règlement d'urbanisme ne peut pas fixer des hauteurs maximales au-delà de ces limites, mais il peut être plus restrictif, de façon à assurer une insertion harmonieuse des nouvelles constructions.

Revitalisation

Une municipalité peut adopter un programme de revitalisation qui prévoit des opérations spécifiques à l'intérieur d'une partie de son territoire, parce que le milieu y est détérioré, vétuste ou propice à des travaux de mise en valeur en raison de son âge ou de sa qualité architecturale.

Afin de soutenir la construction de logements sur des terrains vacants propices à la construction résidentielle, un tel programme peut offrir, en soutien aux propriétaires et aux promoteurs, des incitations fiscales à la construction, à la rénovation ou à la transformation de bâtiments et à l'aménagement de terrains qui, à court terme, entraînent des investissements de la part de la municipalité qui se révèlent très rentables à moyen et à long terme.

Ville intelligente

Une ville est dite intelligente lorsqu'elle intègre tous les aspects de la vie urbaine (économie, mobilité, environnement, population, habitat et gouvernance) de façon durable. Les technologies de l'information facilitent l'intégration par la communication en temps réel des paramètres régissant ces aspects. Le système de jalonnement dynamique pour le stationnement et l'application numérique pour mettre à jour son parcomètre sont des exemples de ces technologies.

Transport actif

Le transport actif désigne les moyens de transport dont l'énergie nécessaire à la mobilité provient de l'humain. Par exemple, la marche, le vélo et le quadricycle sont des moyens de transport actif.

Développement durable

Le développement durable sous-tend un développement social et économique dans le respect de l'environnement et en fonction des générations futures. Il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

MÉDIAGRAPHIE

- COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL. *Un Grand Montréal attractif, compétitif et durable – Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, BANQ, Montréal, avril 2012, 221 p.
- CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE. *Ballade au cœur des Habitations Jeanne-Mance – Aménagements extérieurs & art public*, 2010, 14 p.
- CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE. *Plan d'action en développement social et communautaire – Proposé par le Groupe Action Jeanne-Mance*, 2010, 36 p.
- CORPORATION D'HABITATION JEANNE-MANCE. *Plan stratégique 2011-2015*, 2010, 22 p.
- CULTURE MONTRÉAL. *Proposition de cadre d'intervention pour le développement des ateliers d'artistes et d'artisans sur le territoire montréalais*, juin 2010, 26 p.
- DANIEL ARBOUR & ASSOCIÉS. *Ateliers d'artistes et artisans – Diagnostic et plan d'action pour la Ville de Montréal*, dossier no. 35260 F, janvier 2006, 17 p.
- DELOITTE. *Montréal métropole numérique – Priorisation et estimation des coûts préliminaires des projets*, septembre 2011
- GRUPE ALTUS/SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DU VILLAGE. *Portrait de la situation commerciale du territoire et perspectives d'avenir – Recherche marketing*, décembre 2011, 95 p.
- LACASSE, Germain *et coll.* *Le diable en ville – Alexandre Silvio et l'émergence de la modernité populaire au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2012, 297 p.
- LA MOTHE, Bernard, *Le micro-aménagement du Quartier des spectacles*, Étude préliminaire pour la Direction du développement culturel de la Ville de Montréal, octobre 2008, 18 p.
- LINTEAU, Paul-André. *La rue Sainte-Catherine, au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 2010, 237 p.
- OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL. *PPU du Quartier des spectacles – Pôle du Quartier latin*, [en ligne], 2013. [<http://www.ocpm.qc.ca/>] (4 mars 2013)
- PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES. *Le Quartier des spectacles – Une destination culturelle – Vivre, créer, se divertir au centre-ville*, juin 2004, 27 p.
- PODDUBIUK, Mark. *Les Habitations Jeanne-Mance – Révision du concept d'aménagement – Cadre de référence pour les interventions futures en matière d'aménagement*, février 2011, 18 p.
- PROPRIÉTAIRES DES SALLES DE SPECTACLE DU QUARTIER DES SPECTACLES. *Portrait économique des salles du Quartier des spectacles*, novembre 2011, 30 p.
- SCHAFFERS, Hans *et coll.* « Smart cities and the Future Internet : Towards Cooperation Frameworks for Open Innovation », *The Future Internet. Future Internet Assembly 2011 : Achievements and Technological Promises*, 2011, pp. 341-446
- SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL/AFFLECK DE LA RIVA/MARTIN MARCOTTE BEINHAKER. *Concept architectural directeur de la station Berri-UQAM – Revue de conception n° 1*, avril 2012
- SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL. *Plan stratégique 2020*, juin 2012, 119 p.
- TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT. *Le faubourg Saint-Laurent, au cœur du centre-ville : un quartier habité où il fait bon vivre*, 2010, 29 p.
- TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT/UQAM. *Une histoire illustrée du faubourg Saint-Laurent*, 2007, 52 p.
- TECSULT INC. *Jalonnement dynamique vers le Quartier des spectacles – Résultats préliminaires*, mars 2011, 18 p.
- VIENNA UNIVERSITY OF TECHNOLOGY/UNIVERSITY OF LJUBLJANA/DELFT UNIVERSITY OF TECHNOLOGY. *Smart cities – Ranking of European medium-sized cities*, octobre 2007, 25 p.
- VILLE DE MONTRÉAL. *Agir résolument pour contrer l'itinérance – Plan d'action ciblé en itinérance*, octobre 2010, 19 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE. *Bilan sur le bruit 2011*. février 2012, 13 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE. *Cadre de révision des hauteurs et densités du centre-ville*, juin 2011, 55 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE. *Le Quartier des Spectacles, secteur Place des Arts – Programme particulier d'urbanisme*, 2007, 47 p.
- VILLE DE MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE. *Saint-Laurent'Dez-Vous – « Les voix du boulevard » – Perspectives et plan d'action 2011*, décembre 2010, 51 p.

VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE. *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal (préliminaire)*, octobre 2011, 12 p.

VILLE DE MONTRÉAL, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES BIBLIOTHÈQUES. *Montréal, métropole culturelle – Politique de développement culturel 2005-2015*, septembre 2005, 80 p.

VILLE DE MONTRÉAL, DIVISION DE LA PLANIFICATION URBAINE – SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN ... *au boulevard Berri – avant-projet de mise en valeur des abords de la Grande Bibliothèque du Québec et de la rue Berri*, juillet 2000, 25 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SECTEUR DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE/ATELIER BRAQ/ALAIN CARLE ARCHITECTURE AMÉNAGEMENT. *Le faubourg Saint-Laurent – Étude d'aménagement du secteur Sainte-Catherine/Saint-Laurent*, janvier 2004, 63 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. *Réussir@Montréal – Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal*, juin 2005, 106 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE. *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*, août 2005, 33 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT, DIRECTION DU TRANSPORT – PLANIFICATION ET GRANDS PROJETS, DIVISION DU TRANSPORT. *Charte du piéton – Document de consultation*, juin 2006, 45 p.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DES INFRASTRUCTURES, TRANSPORT ET ENVIRONNEMENT, DIRECTION DU TRANSPORT – PLANIFICATION ET GRANDS PROJETS, DIVISION DU TRANSPORT. *Plan de transport, 2008*, 220 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Montréal, métropole culturelle – Plan d'action 2007-2017*, janvier 2008, 16 p.

VILLE DE MONTRÉAL. *Plan d'urbanisme de Montréal*, novembre 2004

VILLE DE MONTRÉAL. *Politique municipale d'accessibilité universelle*, juin 2011, 1p.

REMERCIEMENTS

CE DOCUMENT A ÉTÉ RÉALISÉ GRÂCE À LA COLLABORATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME DU QUARTIER DES SPECTACLES – PÔLE DU QUARTIER LATIN

Helen Fotopulos, conseillère de la ville, membre du comité exécutif, responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine de la Ville de Montréal et responsable politique du comité de pilotage

Alain Dufort, directeur général adjoint de l'arrondissement de Ville-Marie, président du comité de pilotage

Dominique Archambault, directrice – Culture, Sports, Loisirs et Développement social (Ville-Marie)

Annick Bariteau, agente de recherche (Ville-Marie)

Jean-Jacques Bohémier, responsable du soutien aux élus – Greffe (Ville)

Claude Carette, directeur – Transports (Ville), représenté par Sylvie Tremblay, conseillère en aménagement, Transport (Ville)

Danielle Cécile, directrice associée – Habitation (Ville) – représentée par Julia Davies, conseillère en aménagement, chef d'équipe – Habitation (Ville)

Jean-Robert Choquet, directeur – Culture et Patrimoine (Ville)

Guy De Repentigny, chef de division – Affaires économiques et institutionnelles (Ville)

Michel Gagné, directeur – Travaux publics (Ville-Marie)

Chantal I. Gagnon, directrice – Environnement et Développement durable (Ville)

Luc Gagnon, chef de division – Urbanisme (Ville)

Mario Guérin, assistant directeur, Service de police de la Ville de Montréal

Anne-Sophie Harrois, chargée de communication (Ville-Marie)

Marc Labelle, directeur (substitut du président) – Aménagement urbain et Services aux entreprises (Ville-Marie)

Marie-Josée Lacroix, directrice du bureau du design (Ville)

Rachel Laperrrière, directrice principale – Affaires institutionnelles (Ville)

André Lavallée, directeur du cabinet du maire (Ville-Marie)

Jacques Ouimette, responsable du soutien aux élus (Ville)

Bruno Pilote, attaché politique (Ville-Marie)

Stéphane Ricci, adjoint au directeur, coordonnateur du Quartier des spectacles – Culture et Patrimoine (Ville)

François Robillard, conseiller de la ville, membre de la commission sur les finances et l'administration

Isabelle Rougier, chef de division – Communications (Ville-Marie)

Caroline Spandonide, directrice des Communications (Ville)

Sylvain Villeneuve, chef de division – Division de l'urbanisme (Ville-Marie)

MERCI AUX PARTICIPANTS DE L'ATELIER DE VISION (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

Alain Arsenault, CSSS Jeanne-Mance

Jeanine Basile, directrice des communications, Cinémathèque québécoise

Marie Simone Beaulieu, citoyenne du faubourg Saint-Laurent

Ghislain Boileau, directeur adjoint, Société des arts technologiques

Valérie Boisvert, directrice – Marketing et Communications, BUSAC Immobilier

Yves Bolduc, directeur, conseil d'administration du Regroupement des commerçants et propriétaires de la rue Ontario

France Bourdon, directrice immobilière, BUSAC Immobilier

Dinu Bumbu, directeur des politiques, Héritage Montréal

Béatrice Carabin, commissaire, Direction du développement et des opérations de la Ville de Montréal

Martin Carrier, vice-président et chef de studio, Warner Brothers Games Montréal

Agnès Connat, commissaire scolaire, Commission scolaire de Montréal

Clément Demers, directeur général, Quartier international de Montréal

Rosario Demers, président, conseil d'administration de la table de concertation du faubourg Saint-Laurent

John Fortin, Cineplex Odeon

Mireille Frenette, citoyenne du faubourg Saint-Laurent

Alain Gingras, directeur de la prévention et sécurité, UQAM – conseil d'administration de la table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Pierrette Gingras, directrice générale, Le Vivier

Pierre Graux, coordonnateur des communications, Warner Brothers Games Montréal

Alain Grégoire, directeur général, Maison Théâtre

Emmanuelle Hébert, directrice des affaires publiques et communications, MU

Marie-Ève Hébert, directrice, CDC Centre-Sud

Dominique Héту, directrice des communications, Bibliothèques et Archives nationales du Québec

Danielle Juteau, directrice générale, Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Brigitte Laliberté, directrice, éco-quartier de Saint-Jacques

Marie-Pascale Lalonde, chargée de projet, SDC du Quartier latin

Bernard Lamothe, directeur du développement, Partenariat du Quartier des spectacles

Suzanne Lareau, présidente-directrice générale, Vélo Québec

Benoît Lemieux, directeur des opérations et du Parcours lumière, Partenariat du Quartier des spectacles

Pierre Malo, directeur immobilier, Samcon

Félix Martel, directeur général, Monument-National

André Ménard, vice-président – Équipe Spectra, conseil d'administration de la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent

Éric Michaud, coordonnateur, Habiter Ville-Marie

Alain Milette, directeur du bureau des transactions immobilières, UQAM

Sandra O'Connor, directrice des communications, Culture Montréal

Khaled Ouabdesselam, directeur, Desjardins – Caisse du Quartier latin de Montréal

Gaëtan Paquet, président, conseil d'administration de l'Association des résidants et des résidentes des faubourgs de Montréal

Mario Pascal, directeur général, Voies culturelles des Faubourgs

Christian Perron, directeur général, Société de développement économique de ville-Marie

Robert Petrelli, vice-président, Corporation d'habitation Jeanne-Mance

André Picard, vice-président – Affaires publiques et corporatives, Groupe Juste pour Rire

Claude Rainville, directeur général, SDC du Quartier latin

Pierre Richard, président du comité de réflexion sur l'aménagement, Culture Montréal

Michel Sabourin, président – Club Soda, conseil d'administration de la Corporation de développement urbain du faubourg Saint-Laurent

Mathieu Saint-Gelais, délégué culturel, CHUM

Daniel Séguin, vice-Président – Est du Canada, Cineplex Odeon

Damien Silès, directeur général, Société de développement social de Ville-Marie

Vanessa Sorin, directrice générale, CDEC Centre-Sud–Plateau Mont-Royal

Guy Soucie, directeur de la programmation, chapelle historique du Bon-Pasteur

Duncan Swain, entrepreneur général

Jérôme Vaillancourt, directeur général, Corporation de développement urbain du Faubourg Saint-Laurent

Bernard Vallée, responsable au contenu éducatif, L'Autre Montréal

Honorine Youmbissi, responsable des relations publiques, Montréal Complètement Cirque

LE DOCUMENT DE PPU A ÉTÉ ÉLABORÉ PAR LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES DE L'ARRONDISSEMENT, AVEC L'APPUI DU COMITÉ DE COORDINATION ET DE RÉDACTION

Membres du comité

Alain Dufort, directeur général adjoint de l'arrondissement

Pierre-Étienne Gendron-Landry, conseiller en aménagement

David Grondin, conseiller en aménagement

Anne-Sophie Harrois, chargée de communication

Marc Labelle, directeur de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises

André Lavallée, directeur du cabinet du maire (Ville-Marie)

Christine Racine, urbaniste, conseillère en aménagement

Isabelle Rougier, chef de la Division des communications

Sylvain Villeneuve, urbaniste, chef de la Division de l'urbanisme

Équipe de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Nicolas Audet-Plourde, technicien en géomatique

Annick Bariteau, agente de recherche

Laurence Boisvert-Bilodeau, stagiaire professionnelle en aménagement

Billy Chérubin, agent de recherche

Pierre Gauvre, commissaire au développement économique

Michel St-Louis, commissaire au développement économique

Consultants externes

Philippe Barey, designer graphique, Primeau Barey design de communication et d'édition

Jacques Bénard, associé principal – Acertys relations citoyennes

David Chedore, designer urbain et photographe

Philippe Drolet, PHD-Architecture

Youssef Khalifé, doctorant en aménagement, Université de Montréal

André Leclerc, associé – Gagné Leclerc Groupe Conseil

Laurent Lussier, chercheur indépendant en urbanisme

Diane Primeau, designer graphique, Primeau Barey design de communication et d'édition

Bernard Vallée, historien

ENTREVUES AVEC LES LEADERS D'OPINION – AUTOMNE 2011

L'arrondissement remercie les intervenants suivants pour leur participation à l'établissement des enjeux d'avenir pour le pôle du Quartier latin.

Guy Berthiaume, président-directeur général, Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Mylène Boisclair, directrice responsable de l'accès à l'information, cégep du Vieux Montréal

Martin Carrier, vice-président et chef de studio, Warner Brothers Games

Jean-Robert Choquet, directeur, Culture et Patrimoine de la Ville de Montréal

Agnès Connat, commissaire scolaire, table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Lucie Côté, agente de développement social et communautaire, Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Renée Daoust, architecte, urbaniste et associée, Daoust Lestage

Clément Demers, directeur général, Société du Quartier international de Montréal

Rosario Demers, président, table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Marc DeSerres, président, Magasin DeSerres

Pierre Fortin, directeur général, Partenariat du Quartier des spectacles

Maurice Gareau, vice-président développement, Samcon

Alain Gingras, directeur de la prévention et de la sécurité – UQAM, table de concertation du faubourg Saint-Laurent

Johanne Goulet, directrice générale, Société d'habitation et de développement de Montréal

Pierre Graux, coordonnateur des communications, Warner Brothers Games

Guy Hébert, directeur général, Société d'habitation et de développement de Montréal

Louise Hodder, directrice générale, Comité de financement, CDEC Centre-Sud-Plateau Mont-Royal

Danielle Juteau, directrice générale, Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Suzanne Laferrière, conseillère en développement – habitation, Service de la mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal

Murielle Lanciault, directrice générale, cégep du Vieux Montréal

Charles Lapointe, président-directeur général, Tourisme Montréal, et président, conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles

Pascal Lefebvre, directeur de la programmation, Partenariat du Quartier des spectacles

Martin Lemay, député provincial de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Benoît Lemieux, directeur des opérations et du Parcours lumière, Partenariat du Quartier des spectacles

Denis Lepage, directeur – Programmes fédéraux-provinciaux, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Patrick Lorne Jackson, chargé de projets, Société d'habitation et de développement de Montréal

Pierre Malo, directeur immobilier, Samcon
Michel Ménard, directeur principal – Centre de services partagés,
Hydro-Québec
Éric Michaud, coordonnateur, Comité logement Ville-Marie
Jessy Monnier, vice-président, Bloc Urbain
Mario Pascal, artiste multidisciplinaire, Voies culturelles
des faubourgs
Christian Perron, directeur général, Société de développement
économique de Ville-Marie
Robert Petrelli, vice-président, Corporation d’habitation
Jeanne-Mance
Bernard Plante, directeur général, Société de développement
commercial du Village
Claude Rainville, directeur général, Société de développement
commercial du Quartier latin
Marie-Claude Savard, conseillère en sécurité financière,
Société canadienne d’hypothèques et de logement
Monique Savoie, présidente fondatrice et directrice
artistique – Société des arts technologiques
Sam Scalia, président, Samcon
Damien Siles, directeur général, Société de développement
social de Ville-Marie
Alain Simoneau, commandant, poste de quartier 21 du
Service de police de la Ville de Montréal
Jérôme Vaillancourt, directeur général, Corporation de
développement urbain du Faubourg Saint-Laurent
Nicolas Vézeau, président du conseil d’administration, Bloc Urbain

La direction de l’arrondissement tient à remercier monsieur
André Lavallée, pour son importante contribution à l’élaboration
de ce document de planification et à sa mise en œuvre.

VILLE.MONTREAL.QC.CA/VILLEMARIE